

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, samedi 24 janvier 1942

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : BELair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration : BELair 3361

Rédaction : BELair 2934

Gérant : BELair 3361

Les députés libéraux approuvent le plébiscite (Lire en page 3)

Les mobiles des Deux-Cents

Le mouvement dit *Total War Now*, lancé par un groupe de Toronto, les *Deux-Cents*, comme on les appelle, continue son agitation. Né vers le temps où M. Meighen annonçait sa campagne électorale de York-Sud, ce groupe a pour but d'inquiéter l'opinion publique, de créer un courant en faveur d'un prétendu gouvernement d'union, dont M. King ne voudrait et ne saurait être, si M. Meighen en était. Or M. Meighen ne le poulain des *Deux-Cents*. Au fond, ce que veulent avant tout les *Deux-Cents*, c'est de contraindre M. King à s'en aller.

Un régime Meighen, dans les circonstances présentes, serait le péril le plus sérieux, tant pour le pays que pour l'idée canadienne. On a dit de M. Meighen qu'il est homme de talent. De talent moyen et de caractère froidement déterminé. On n'a jamais vu qu'il fut homme de jugement sûr. Il a l'esprit tourné vers le colonialisme le plus abject, il est fermé à tout ce qui n'est pas cela, il ne saurait concevoir un Canada libre de toute attache. Pour lui, le Canada fut, il est, il doit rester irrémédiablement et à tout jamais colonie de la Couronne. Or c'est un tel homme politique que les *Deux-Cents* veulent imposer à la direction de nos affaires, à Ottawa. Le jour où cela arriverait marquerait une des dates les plus néfastes de l'histoire du Canada. Par trois fois la masse des électeurs ont rejeté déjà, — en 1921, en 1925, en 1926, — la direction politique de M. Meighen. En 1927, son propre parti l'a cassé aux élections, si l'on peut dire. Parce qu'il fut en 1917 commis à l'exécution de la politique de contrainte du régime Borden, qu'il qu'il revint à la surface, en 1942, reprendre une tâche analogue? C'est cela que veulent les *Deux-Cents*. Ils n'ont pas le choix de l'instrument, ils prennent celui qui déjà servit aux unionistes de 1917: celui qui, du témoignage même de sir Robert Borden dans ses *Mémoires*, fut dès ce temps-là l'idée du premier gouvernement d'union, le plus détestable régime qu'ait jamais eu le Canada et qui faillit dissoudre la Confédération. L'expérience odieuse d'alors n'aurait donc pas suffi? Il faudrait qu'en 1942 ou 1943 un nouveau gouvernement, sous la direction de M. Meighen, agisse au maximum par sa série d'insuccès sans égale depuis 1921, nous conduisit jusqu'aux confins de la guerre civile, sinon plus avant?

Les *Deux-Cents* et les parrains de M. Meighen à la direction du parti ont pris la plus terrible responsabilité envers le pays, quand ils mirent d'avant cet homme qui eussent dû laisser dans sa demi-retraite du Sénat. Quels furent et restent leurs motifs d'agir comme ils le font?

Ces motifs sont nombreux. Il n'y en a guère de défendables. Dans l'ensemble, ils sont condamnables.

Les *Deux-Cents* et les parrains de la candidature de M. Meighen aux Communes mettent d'avant l'intérêt de la démocratie. C'est à dire, M. Meighen démocrate? La démocratie est de prétexte, ici. M. Meighen est tout ce que l'on voudra, sauf démocrate. Un colonial n'est jamais un démocrate. Ce que M. Meighen veut, au fond, c'est le maintien ou le rétablissement des liens les plus étroits qui existent jadis entre le Canada et la Grande-Bretagne. Liens dénoués à renouer? Cela ne saurait se faire de notre temps. Nous ne devons pas retourner au colonialisme. On se rappelle la fameuse réponse de M. Meighen à l'appel de Lloyd-George sur le point de lancer la Grande-Bretagne dans un conflit armé entre la Grèce et la Turquie, lors de l'incident de Téhéran (septembre 1922). "Ready, aye, ready", dit alors M. Meighen, chef de l'opposition parlementaire. Lloyd-George demandait l'aide du Canada. M. Meighen, devant le chef du gouvernement canadien élu depuis quelques mois à la direction du pays, s'exclama au nom du Canada qu'il ne dirigeait plus et ne représentait point: "Nous sommes avec vous". La menace de guerre s'éloigna de nous, en partie grâce à M. King, et parce que le Canada ne répondit point à Lloyd-George comme celui-ci l'aurait voulu. M. Meighen, ridicule, entra dans l'ombre, avec son affublement jingo-colonial. Cette fois encore, il s'était montré tel qu'il fut, tel qu'il est et restera: colonial jusqu'au trognon, adversaire d'un libre choix pour le Canada, homme public prêt à écarter le sentiment national, à l'ignorer même, en temps de guerre plus encore qu'en temps de paix.

Le premier motif des *Deux-Cents* donc, c'est de mettre au pouvoir un adversaire de ce qui est saine démocratie, sain canadienisme. On en trouve une nouvelle preuve dans le fait qu'en train de sommer le ministre King de consentir à l'application d'un régime de contrainte aux jeunes Canadiens, M. Meighen s'oppose violemment, avec ses tenants, à toute consultation préalable du peuple, tant par plébiscite que par voie d'élections générales, sous prétexte d'urgence immédiate. C'est ce qu'il a fait hier encore, à York-Sud (voir la *Gazette* du 23, première page). Cet homme, un démocrate? A peu près autant qu'Hitler. Celui-ci, du moins, ne cache point son jeu d'autocrate. Hitler est le dictateur arrivé: Meighen est l'aspirant-dictateur en marche. Et c'est pour le mener au but de son ambition que les *Deux-Cents* l'ont pris au Sénat et hissé sur leurs épaules. Ils veulent pour lui et pour eux la dictature. Ce serait Meighen contre Hitler, comme ils ont accepté Staline contre Hitler. Un goû, effrayant de pouvoir absolu les anime, pourvu que le dictateur soit de leur choix: Meighen.

Premier de leurs motifs, donc: appétit de la dictature avec leur homme. Ils veulent un homme qui partage leur manière d'envisager certains problèmes de l'heure présente. Et pour réussir à arriver là, qu'est-ce que les animaux, les anime encore? Un féroce égoïsme.

Un membre du groupe de cinquante députés conservateurs chargés en novembre 1941 de choisir le successeur de M. Hanson à la direction du parti fédéral, M. R.-C. Smith, de Calgary, écrivit en décembre dernier à la *Financial Post* de Toronto, pour répondre à une lettre du Dr Herbert Bruce, député, l'un des initiateurs du choix de M. Meighen, tout comme du mouvement des *Deux-Cents*: "Le docteur Bruce n'est que la conscription de M. Meighen à cet égard, un coup monté de la part d'un groupe et écrit que 'nulle organisation, de quelque sorte que ce soit, n'a préparé, lancé, appuyé ce mouvement [en faveur de M. Meighen]'. En tant que député de l'Ouest et membre du Comité des cinquante qui vota à 37 contre 13, je suis en état de savoir tout ce qui se passa [ouvertement] à cette mémorable assemblée exécutive d'Ottawa. Ce fut la tentative la plus effrontée préparée que j'aie jamais vue pour mettre en

fausse et embarrassante posture des députés au Comité exécutif. Dès mon arrivée à Toronto, une semaine plus tôt que la réunion, des politiciens se trémoussaient à ce sujet. Coup monté? De toute évidence. Les députés de l'Ouest à la réunion de l'exécutif votèrent contre ce mouvement organisé de A à Z. Rien de personnel ne les a fait agir ainsi. Leur dégoût et leur mépris ont eu pour cause la manière dont l'affaire fut préparée... Leur cri de guerre, ce fut: "Meighen ou le chaos". Et, en tant que député de l'Ouest, je persiste à croire que c'est le chaos."

La *Free Press* de Winnipeg, journal ultra-loyaliste et qui sera dès après-demain conscriptionniste, sans doute, comme elle le fut en 1917-1918, rappelle cette lettre de M. R.-C. Smith sur le dernier congrès tory d'Ottawa et ajoute: "Ivre de son succès, la clique de Toronto, ainsi que l'appelle M. Smith, ce groupe d'égoïstes (self-seekers), ainsi que la désignent la *Financial Post* (Note du *Devoir*: Cet hebdomadaire fait aujourd'hui cause commune avec eux, ou du moins s'est rallié à eux, ainsi qu'en témoigne le périodique *McLean's*), cette clique aspire à de nouvelles conquêtes. Pourquoi ne pas forcer la route du gouvernement fédéral pour M. Meighen, cambrioler la porte du ministère pour l'installer en place, avec ses amis? Alors, la clique aurait dans la maison des affidés farcis d'idées raisonnables pour tout ce qui a trait aux impôts sur les profits exagérés, à la surveillance indue des affaires privées, à de trop grands égards envers les syndicats ouvriers, à un tas d'autres sujets sur lesquels ces messieurs croient de leur droit absolu de dicter l'orientation de la politique canadienne" (*Free Press*, 12 janvier 1942).

Dans sa formidable lettre sur la conscription, lettre adressée au *Globe-Mail*, que celui-ci n'a pas publiée, et qui a paru dans un journal de Winnipeg (*Free Press*, 14 janvier courant), le colonel O.-M. Biggar, jadis membre du conseil du service militaire de 1917-1918, préposé aux rouages administratifs de la loi de conscription Borden-Meighen, conclut ainsi de judicieuses réflexions, après avoir signalé qu'il peut y avoir "de violents différends d'opinion" à propos du service obligatoire pour outre-mer: "On peut douter qu'ils... existaient si l'urgence de la situation était claire. Supposons qu'ils existent, qu'ils soient régionaux: ne se pourrait-il pas pour le moins que votre préoccupation sur un sujet qui ne s'impose point présentement tienne à ce que vous [le *Globe-Mail*] partagez avec des gens de votre région une hostilité de fond et inconsciente, à l'endroit d'un groupe éloigné, qu'inconsciemment aussi vous êtes disposé à irriter et dont vous vous imaginez que l'opinion sur le point que vous débátez heurte de front la vôtre?"

En d'autres termes, et moins poliment enveloppés, cela signifie que, de l'avis même du colonel Biggar, le *Globe-Mail*, organe de choix des *Deux-Cents*, leur sonneur d'alarme, autant que leur clairon de ralliement, est mu, et eux avec lui, par un violent sentiment d'animosité envers le groupe canadien-français en particulier.

Notre élément accepte en bloc la participation active au conflit: il verse sans barguigner les impôts de guerre même les plus lourds; il souscrit aux emprunts sa quotité; il fournit aux armées un grand nombre de combattants, — sa proportion à tout le moins —; il obéit sans récriminer au service obligatoire pour la défense territoriale du Canada. Et tout cela ne compte pour rien aux yeux des *Deux-Cents*. Les Canadiens français s'opposent au service obligatoire pour outre-mer: donc il faut le leur imposer en vitesse, les forcer à l'avaloir. Qui voudra le faire sans consultation populaire et, s'il le faut, par simple arrêté ministériel? Ce ne sera pas, ce ne doit pas être M. King. Ce sera M. Meighen. Il l'a fait jadis, il recommencera. Et voilà le troisième motif d'un grand nombre des *Deux-Cents*. Motif antinational, motif de rancune, motif sordide? Qu'importe! Ces gens du Québec, on leur montrera derechef quel est le maître du Canada, puisqu'ils paraissent l'avoir oublié. Si c'est Hitler, le maître, en Allemagne, ici, ce sera Meighen.

Le seul mobile avouable des *Deux-Cents*, celui des plus honnêtes d'entre eux, — et combien en rallie-t-il? — c'est une sorte de patriotisme dont l'objet n'est pas le Canada en tant que Canada mais en tant que partie de l'Empire: un patriotisme qui s'ingénie à placer l'Empire au-dessus du Canada. Ces gens, — et certains autres avec eux, qui ne sont pas encore résolument conscriptionnistes, mais dérivent vers cette politique, — oublient les paroles retentissantes autant que sensées de lord Tweedsmuir, citées tous les jours en tête du *Devoir* et d'après lesquelles le premier devoir d'un Canadien est envers le Canada, "pas envers le Commonwealth britannique des nations". Ces paroles, les a-t-on reprochées, en milieux ultra-loyalistes, au "plus Canadien de nos vice-rois", ainsi que l'a dit heureusement un autre remarquable Canadien, M. Ernest Lapointe! La formule de lord Tweedsmuir, c'est pourtant l'expression même de la vérité la plus haute. Si tout le monde s'y tenait, au pays, il n'y aurait ici ni le colonial M. Meighen, ni les réactionnaires *Deux-Cents*, ni les fouguesusement jingos *Globe & Mail*, *Gazette* et autres feuilles de politique rétrograde. Le sentiment patriotique est des plus louables, à la condition de correspondre à la réalité, de ne pas se centrer sur un pays, une nation qui, si admirables, si respectables soient-ils, ne sauraient être, ne sont pas la vraie, l'unique patrie des Canadiens. Un Canadien n'a d'autre allégeance qu'envers le Canada. Pourtant, ces temps-ci, ne voit-on point des gens s'imaginer, croire, écrire que les Canadiens ont partout des devoirs égaux à ceux qu'ils ont envers le Canada? Thèse fautive d'esprits mal orientés.

Motifs étroits, mobiles égoïstes, sentiments intéressés, anticanadiens, patriotisme à perspective faussée, voilà qui domine la politique des *Deux-Cents*, dont M. Meighen est l'homme à tout faire.

Est-ce avec cela, avec de pareils chefs que l'on pourrait garder, sauver, en ces temps troubles, l'unité du pays: réussir à faire du Canada ce qu'il doit être: un pays formant bloc? Il ne le sera jamais qu'avec la reconnaissance de son état de nation souveraine. Le Canada, nation vassale, ainsi que le veulent M. Meighen et les *Deux-Cents* de Toronto? Non. Jamais. L'intérêt matériel, l'égoïsme, l'animosité, la haine, voire un patriotisme mal orienté ne sauraient cimenter la véritable unité nationale. Elle ne peut s'asseoir que sur une base tout à fait canadienne. Rien que canadienne.

Georges PELLETIER

Le gouvernement King transformera-t-il le plébiscite en vote de confiance?

Un amendement conservateur

La situation politique devient de plus en plus corsée

OTTAWA, 24 (D.N.C.) — La situation politique devient de plus en plus corsée. On apprend que selon toute probabilité le parti conservateur proposera un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône. Cet amendement serait rédigé à peu près comme suit: "Cette Chambre regrette que le gouvernement ait l'intention de tenir un plébiscite, au sujet du service obligatoire pour outre-mer".

Si l'amendement conservateur est ainsi rédigé, il dénature les intentions immédiates du gouvernement. Celui-ci ne posera probablement pas la question de la conscription dans la formule du plébiscite. Il demandera simplement d'être relevé de ses engagements anticonscriptionnistes.

M. OSCAR DROUIN A OTTAWA

M. Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, a fait une visite-surprise à Ottawa, hier. Il a assisté à la séance de la Chambre hier après-midi accompagné du ministre de la Justice, M. Louis Saint-Laurent. Cette visite a été provoquée, à ce qu'on a appris, par la nouvelle politique du gouvernement libéral, nouvelle politique qui modifie la situation dans Québec-Est, où M. Drouin agit comme organisateur en chef de M. Saint-Laurent.

VOTE DE CONFIANCE ?

La question qui se pose ici est de savoir si le gouvernement transformera le plébiscite en vote de confiance.

A la Chambre des Communes, cela va de soi, le vote sur l'amendement conservateur ou tout autre amendement ou sous-amendement, sera interprété comme un vote de confiance. Mais le plébiscite lui-même sera-t-il considéré comme tel par le ministère? En d'autres termes le gouvernement démissionnera-t-il si l'électeur refuse de le délier de ses engagements électoraux anticonscriptionnistes, ou le gouvernement laissera-t-il entière liberté à l'électeur de se prononcer comme il l'entendra sur cette question?

A LUNDI

Hier, en réponse à une question d'un journaliste, un ministre aurait dit que si le résultat du plébiscite était négatif le gouvernement n'imposerait pas la conscription. C'est un point de vue. Il faudra attendre les précisions que le premier ministre donnera dans son discours de lundi pour être définitivement fixé là-dessus.

4. Collections d'objets anciens, accompagnées de notes et de commentaires. (Ces collections demeurent propriété de leurs auteurs).

On voit qu'il y a place pour des travaux fort intéressants. (Le concours se terminera le 1er mai prochain).

Nous souhaitons à cette belle initiative plein succès. Au dernier concours général organisé à Montréal sous les auspices de l'A.C.A.C. certains concurrents acadiens prouveraient, on le sait, des travaux remarquables.

O. H.

Mise à contribution des réfugiés

L'Australie comme d'ailleurs le Canada donne asile, depuis le début de la guerre, à pas mal de réfugiés venus d'un peu tous les pays d'Europe. Elle en compte même tellement qu'elle a décidé de les mettre à contribution, en les invitant à s'employer dans les industries de guerre. Pour le moment, elle les invite à le faire, volontairement, en attendant qu'elle les y contraigne, par une sorte de loi de conscription, dans le cas où ils ne se soumettraient pas volontiers au régime qu'on leur propose. La loi de cette conscription-là serait même à la veille d'être soumise au Parlement de Canberra, et elle vaudrait tant pour les aubains ressortissants de pays amis que pour les réfugiés qui sont ressortissants ou anciens ressortissants des pays ennemis. Elle est présentée en tant que loi de guerre contre la Grande-Bretagne et l'Empire britannique. Pour les aubains de cette dernière catégorie, on formerait même des bataillons du travail.

La dépêche qui nous apporte cette nouvelle, indique les motifs qu'a le gouvernement australien d'agir ainsi. Il lui semble inéquitable que des Australiens, mariés ou célibataires, soient appelés en service militaire, en abandonnant des entreprises ou des emplois rémunérateurs, et que des aubains, même de pays amis, aient toute liberté de profiter de cette situation. Il est bien beau de dépeupler l'Australie pour envoyer ses hommes se battre ici ou là, même à la fois ici et là, contre l'Allemagne, l'Italie et le Japon, mais les Australiens ne veulent pas être dupes en l'affaire. Les réfugiés qu'ils accueillent devront faire leur part pour la défense du pays; il ne leur sera pas permis de profiter des circonstances pour dépeupler les Australiens de ce qui leur revient.

Politique sensée, qui n'a certes rien de commun avec celle qui nous a fait reconnaître, par nous du Canada, après l'autre guerre, le même traitement de faveur à tous les vétérans de toutes les armées alliées qu'aux vétérans de nos propres armées, pour l'obtention des postes dans le fonctionnariat fédéral.

Trop ou pas assez

Le public canadien, en ce temps de guerre, dépense-t-il trop ou ne dépense-t-il pas assez? Les deux principaux journaux de Winnipeg, la *Free Press* et la *Tribune*, ont eu à ce sujet comme une sorte de polémique qui ne manque pas de quant.

Le public canadien, en ce temps de guerre, dépense-t-il trop ou ne dépense-t-il pas assez? Les deux principaux journaux de Winnipeg, la *Free Press* et la *Tribune*, ont eu à ce sujet comme une sorte de polémique qui ne manque pas de quant.

Le public canadien, en ce temps de guerre, dépense-t-il trop ou ne dépense-t-il pas assez? Les deux principaux journaux de Winnipeg, la *Free Press* et la *Tribune*, ont eu à ce sujet comme une sorte de polémique qui ne manque pas de quant.

Le public canadien, en ce temps de guerre, dépense-t-il trop ou ne dépense-t-il pas assez? Les deux principaux journaux de Winnipeg, la *Free Press* et la *Tribune*, ont eu à ce sujet comme une sorte de polémique qui ne manque pas de quant.

Le public canadien, en ce temps de guerre, dépense-t-il trop ou ne dépense-t-il pas assez? Les deux principaux journaux de Winnipeg, la *Free Press* et la *Tribune*, ont eu à ce sujet comme une sorte de polémique qui ne manque pas de quant.

Le public canadien, en ce temps de guerre, dépense-t-il trop ou ne dépense-t-il pas assez? Les deux principaux journaux de Winnipeg, la *Free Press* et la *Tribune*, ont eu à ce sujet comme une sorte de polémique qui ne manque pas de quant.

Le public canadien, en ce temps de guerre, dépense-t-il trop ou ne dépense-t-il pas assez? Les deux principaux journaux de Winnipeg, la *Free Press* et la *Tribune*, ont eu à ce sujet comme une sorte de polémique qui ne manque pas de quant.

La *Free Press* écrit qu'en août 1941 les ventes de détail au Canada furent de 42,4 pour cent supérieures à celles du mois d'août 1939, c'est-à-dire du mois qui a précédé le commencement de la présente guerre. Aux Etats-Unis aussi, il y a pareille augmentation mais elle n'est, dans leur cas, que de 38,6%; pour le mois d'octobre, dans les deux pays, il y avait encore augmentation, plus faible cependant, de 34,1% au Canada et 22,5% aux Etats-Unis. Ces chiffres indiquent donc que la participation à la guerre a été pour le Canada un adjuvant plus fort pour son commerce de détail que de simples préparations de défense ne l'ont été pour le commerce de détail aux Etats-Unis. Et la *Free Press* conclut: Ces chiffres dans les deux pays nous avertissent de la nécessité d'adopter des mesures qui décourageront la dépense faite sur une telle échelle.

Ce à quoi la *Tribune* riposte qu'il n'est pas vrai qu'il y ait eu orgie de dépenses au Canada, que les Canadiens aient changé pour la peine leurs habitudes ordinaires de consommation. "Les Canadiens sont des gens économes et de bon sens, écrit-elle; ils sont aussi gens patriotes, faisant de leur mieux pour se conformer aux nécessités qui résultent de l'effort de guerre de leur pays. Ils ont bien accueilli la politique du contrôle des prix et les autres mesures du gouvernement pour l'ajustement de l'économie canadienne aux nécessités de la guerre, mais, à la vérité, il ne sert de rien que des enthousiastes sans discernement lancent des accusations de caractère général et mal fondées contre toute la population. Il y a sans doute et à quelques particuliers dont les habitudes de dépenses se concilient mal avec les nécessités de la guerre, mais on ne parviendra certes pas à leur faire modifier leurs habitudes par l'affirmation fautive que la population canadienne dans son ensemble se conduit follement."

Les deux confrères winnipegais vont peut-être poursuivre la discussion. On peut être assuré qu'entretemps M. Isley, ministre des Finances à Ottawa, aura pris d'efficaces moyens pour empêcher la contribution canadienne de se livrer à des dépenses exagérées. C'est même commencé, car les impôts de guerre qui existent déjà ne manquent pas de leur effet.

Emile BENOIST

Le carnet du grincheux

Le directeur de la police de Toronto est accusé devant les tribunaux d'avoir, en conduisant son automobile d'une façon dangereuse, provoqué un accident. Espérons qu'il ne faisait pas spécialité, comme son collègue de Montréal, de donner des leçons de prudence aux automobilistes.

Il faut qu'on contrôle le caoutchouc pour nous faire songer à la multiplicité des usages auquel il se prête.

Ainsi on nous apprend qu'il n'y aura plus de balles de tennis ni de golf. Ni de golf, l'unique occupation d'un bon nombre de bourgeois rentés, le golf, étant disparu, les suicides sont à craindre.

Cela supprime d'un coup dix-huit trous de ce jeu célèbre et "royal". Mais heureusement que le dix-neuvième resta. C'est le plus important et celui qui attirait le plus de joueurs. Ce trou devrait s'appeler en français le trou normand.

Que de dames grassouillettes ou bou-

dinées s'enlèveront aussi la vie. Il n'y aura plus, en effet, de balaises de corsets, mais bon nombre de balaises sans corsets!

L'honorable Japon voudrait bien s'entendre avec l'honorable Chine qu'il n'a châtie bien, dit-il, que parce qu'il l'aimait bien. La Chine, proclame-t-il comme dans la chanson, est un pays charmant.

Evidemment cela ne manquerait pas de piquer si les pays d'extrême-orient faisaient la paix sur le dos d'Albion. Mais Albion peut encore se défendre avec le bec et les ongles.

En éditorial, la *Presse* à Pamphile annonce à propos du plébiscite: Le peuple décidera. Quel culot! Il y a déjà des semaines que la *Presse* a souscrit au *Gallup Poll*, en a vanté l'exactitude et nous a prouvé par le *Gallup Poll* que le peuple est pour la conscription à 70%.

Le peuple décidera! La *Presse* nous apporte la moutarde après dessert. Il y a déjà belle lurette qu'elle a donné des armes aux conscriptionnistes.

La *Presse* n'est pas encore atteinte par le rationnement du caoutchouc, comme on voit. Elle prétend rebondir. La preuve c'est qu'elle se prononce carrément samedi dernier contre un référendum.

On pourrait retirer pas mal de matière flexible, supérieure en qualité au latex le plus pur, en réquisitionnant les échines de nos politiciens. C'est curieux, notre contrôleur du caoutchouc, anglais comme tous nos contrôleurs pourtant, n'a pas songé à exploiter cette sous-pile de ses collègues et lui bénéficier tant.

On publie dans la *Belle Farmière* une belle photo de M. Goudot faite chez Blank & Stoller. Pourquoi? Il y a pour-tant pas mal de *Canavans* "qui ont son portrait", comme on dit.

Le Grincheux

24-T-42

Le Japon et la Chine

Tokyo, 24 (A. P.). — Au cours d'un discours devant la Diète hier après-midi, le premier ministre Hideo Tojo a déclaré de nouveau que le Japon est disposé à bien accueillir des ouvertures de paix du gouvernement de Tchoungking si le vent consentir à modifier son attitude. Il a ajouté que si le Japon combat le régime nationaliste chinois de Tchoungking depuis cinq ans, il n'a jamais cessé de considérer la Chine comme une nation-sœur, il est toujours disposé à l'accueillir à bras ouverts si elle veut renoncer à ses erreurs.

"Le Japon, dit le premier ministre Tojo, est en train de corriger un enfant gâté par les Anglo-Américains. Le temps est venu pour les chefs chinois de se réveiller et de saisir cette occasion de les inviter à le faire."

CELEBRONS LE 3ème CENTENAIRE

1642 1942

DE MONTREAL

L'actualité

En marge de la

"cité-jardin"

Dès mon cher vieux séminaire de Québec, j'avais la manie du journa-

lisme, — ou du moins ce que je croyais, dans ce temps-là, être du journalisme. Toujours est-il que j'ai fait mon "journal", tout comme une petite fille de couvent, sans m'imaginer le moins du monde qu'un jour ces notes éparses et balbutiées en un horrible français me serviraient, en 1942, pour dire mon

admiration pour la "Cité-jardin Tricentenaire". (Quelle horreur! et qui doit faire frémir Richelieu dans son tombeau).
Donc, en lisant ces pages du Séminaire où, comme dirait Mgr Camille Roy, j'ai laissé "un peu de mon âme", je lis ces lignes sur "les avantages d'être propriétaire" (ce

Voici un concours fort intéressant, et que nous désirons depuis longtemps signaler à nos lecteurs. Ce concours est organisé par les sociétés littéraires de l'Université Saint-Joseph (de Memramcook), mais il s'adresse à tous les jeunes Acadiens et Acadiennes de quinze à vingt et un ans. Il comportera quatre sections, qu'énumère et décrit dans les termes suivants le programme officiel:
1. Etudes d'ensemble sur une période d'histoire ou sur une question générale d'intérêt acadien (enquêtes sociales et économiques, questions d'éducation, etc.).
2. Biographies, monographies de villes, paroisses, institutions, familles, etc.
3. Essais littéraires et artistiques: récits, saynètes, séries de croquis ou peintures, collections de photographies, inspirées de l'histoire ou du pays acadien.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Demande de libération d'un débiteur qui s'est mis en faillite après avoir été condamné à payer les dommages qu'il a causés dans un accident d'automobile

Arrêt de la Cour d'appel, 14 janvier 1942. Dossier no 2002 (C.S. siégeant en faillite no 82) Isidore Sederoff, appellant, v. Ernest Vigneault, intimé. Appel rejeté.

Le 5 février 1940, M. Sederoff avait été condamné à la suite d'un accident d'automobile, à payer à M. Vigneault, la somme de \$2,303.92, des frais, le 17 février, M. Sederoff a fait une cession volontaire de ses biens et le 27 février M. Louis Goldberg a été nommé syndic à cette faillite.

M. Sederoff déclarait avoir pour tout bien l'automobile qu'il conduisait au moment de l'accident, et que le syndic a vendue au prix de \$35. Par contre il avait des dettes pour un total de \$9,431.72. Ses principaux créanciers étaient les suivants: sa femme, pour \$5,000; M. Vigneault, pour \$2,303.92; ses avocats, pour \$1,089.86; l'avocat de M. Vigneault, pour \$398.55.

M. Sederoff est agent d'assurance, et la Cour a estimé son salaire à \$30 par semaine. Le 2 octobre 1940, il a demandé sa libération, ce à quoi M. Vigneault s'est opposé. M. le juge Boyer, de la Cour supérieure, siégeant en faillite, a ajourné la libération de ce débiteur jusqu'à ce qu'il eût payé à ses créanciers ordinaires 50 cents dans la piastre, et il a ordonné au débiteur de déposer entre les mains du syndic la partie saisissable de son salaire — estimée à \$30 par semaine — jusqu'à ce qu'il se fût conformé au jugement.

C'est de ce jugement que M. Sederoff a appelé; la cause a été entendue par MM. les juges Létourneau, juge en chef de la province, Bond, Saint-Germain, Barclay et Surveyl (ad hoc), qui ont rejeté l'appel.

Voici des extraits des notes de MM. les juges Létourneau et Surveyl:

"M. le juge Létourneau: L'instance... évalue que ce qui a induit l'appelant à cette faillite, c'est la condamnation que deux jours plus tôt il avait subie... C'est dans ces circonstances que le syndic Louis Goldberg a, le 7 octobre 1940, fait pour le compte du failli une demande pure et simple de libération à laquelle s'est opposé l'intimé, ce dernier invoquant qu'il a le droit d'être payé du montant des dommages que lui aurait par sa faute causés le failli..."

"Apparemment une preuve a été faite sur cette demande de libération... contestée, devant le juge siégeant en faillite, car le procès verbal mentionne que L. Sederoff, le failli, a alors été successivement

entendu pour le requérant et pour le contestant.

"Cependant et comme à l'enquête on n'a pas eu recours à la sténographie, rien de ces deux dépositions ne nous est parvenu.

"D'où une première objection à l'appel soulevée par motion de l'intimé au terme de janvier dernier (1941) et au sujet de laquelle il a été adjugé comme suit par M. le juge Bernier parlant pour la Cour: 'Attendu que l'appel est basé sur des questions de droit seulement, la motion est rejetée, sans frais.'"

"Je doute qu'à raison des circonstances de cette cause, l'on pût ainsi dire d'avance que l'appel est basé sur des questions de droit seulement, et si comme je le crois c'est l'appelant qui a ainsi représenté la position, il lui faut aujourd'hui s'en tenir à ce cadre restreint qu'il s'est donné.

"... si comme je le crois il a entendu soutenir qu'à raison des circonstances la conclusion du premier juge doit être modifiée, il me paraît certain que la Cour devait être saisie non plus seulement de quelques-unes des circonstances, mais de toutes ces circonstances. Or, il va de soi que pour une libération du présent appelant, il y avait lieu de considérer et de peser les explications qu'il lui a été donné de fournir dans ses deux témoignages comme aussi des transcriptions qu'a ce sujet on lui a fait subir. Ce qui nécessiterait ainsi pour servir en première instance, devenait essentiel sur un appel.

"A défaut de cette partie de la preuve, il n'est impossible de tenir compte des circonstances, toujours si importantes dans un cas où le premier juge était admis à exercer une discrétion. Et si dans un semblable cas la Cour d'appel doit, en l'absence de la preuve, à l'interlocution lorsque partie de la preuve faite en première instance lui fait défaut."

M. le juge Surveyl:

"L'appelant s'est opposé à ce que l'intimé donnât au tribunal le détail du jugement qu'il a obtenu contre l'appelant. Il aurait peut-être pu régulariser d'en produire une copie certifiée, mais on peut sans préjudice, la proportion dans laquelle l'appelant a profité de l'intimé et dans quelle proportion il favorise ses créanciers. Aussi ne donnerons-nous, et seulement à titre d'exemple, que des chiffres ronds:

Incapacité permanente ... \$1,800
Salaire perdu, 1 mois 200

\$2,000

"Restent, toujours en chiffres ronds, les items suivants:

Médecin, hôpital, dommage aux vêtements, taxis, réparations à l'auto, etc., environ \$ 300
Avocat, environ 400

\$ 700

"Ces deux dernières sommes devront, normalement, être payées par l'intimé, de sorte que s'il reçoit du syndic \$350, il devra tirer de sa poche l'autre \$350. S'il reçoit \$1,000, voilà un fait que le tribunal ne pouvait pas ne pas prendre en considération, s'il eût examiné les chiffres nets, ou les chiffres présumés."

"Cette somme de \$700 est fixe, invariable. L'intimé est tenu, légalement et moralement, de la compléter si l'appelant peut éviter de la fournir. Si ce dernier réussit à faire réduire à deux ans la période préliminaire à sa libération, il versera au syndic \$1,040, plus ce qu'il aura dépensé entre les mains du syndic au jour du jugement. Soit \$460, ou \$1,500 en tout. Si l'épouse de l'appelant demeure créancière, le dividende sera, au maximum, de 15 pour cent, c'est-à-dire que les créanciers de l'intimé, mentionnés au jugement, retireront \$105 et l'intimé \$300, et l'intimé demeurera leur débiteur pour \$205.

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

"Si l'épouse de l'appelant, bénéficiaire d'une assurance de \$11,000 se retire, les créanciers retireront \$210, l'intimé \$600, dont il déduira, pour payer ses créanciers, \$210.

"C'est à M. le juge Létourneau, qui a été saisi de la question, de décider si l'appelant peut éviter de la fournir."

Chronique de l'automobile

En cas d'accidents

Garder son sang-froid — Observer soigneusement — Prendre le nom des témoins

Personne n'est malheureusement

l'abri d'un accident d'automobile, peut même survenir au meilleur chauffeur. Il est vrai que celui-ci ne sera pas, dans la plupart des cas, responsable des dommages causés, mais il n'en sera pas moins ennuyé d'une façon ou d'une autre. Le premier point à observer dans un accident d'automobile, c'est de garder son sang-froid. Pour certaines gens c'est un grand sacrifice, et pour d'autres, c'est par leur nature ou par entraînement, affaire de routine. Il n'en demeure pas moins que la conduite "glaciale" devant les dommages causés est toujours profitable. A quoi bon se dire "des vérités" pendant une heure? Une telle manière de procéder attire toujours un atoutement et les témoins de l'accident sont les premiers à disparaître à jamais du groupe de spectateurs. Souvent aussi, des arguments verbaux, on en vient aux arguments "frappants" et les suites sont toujours, sinon coûteuses, mais douloureuses. Prenons donc comme principe d'être calme lors d'un accident et cela nous sera toujours très profitable.

Le second point à observer, c'est de constater immédiatement après l'accident, le nombre de personnes dans la voiture que l'on a frappée et en outre, que l'on a frappé, sans constater le nombre d'occupants dans l'autre voiture, il dirige son véhicule sur le côté droit de la rue et à la suite de cette manœuvre, il alla s'enquérir des dommages causés. Le chauffeur de l'autre voiture lui dit qu'il n'était pas blessé tout en lui indiquant les dommages matériels qu'il venait de subir. Notre automobiliste admettait sa responsabilité; il dit de faire faire les réparations et qu'il en payerait le coût. Ce qui fut fait, mais quelle ne fut pas sa surprise de recevoir un mois après, en plus de cette facture, une autre représentant des frais de médicaments et garde-malade, pour

une somme de deux cents dollars. Ces frais concernaient les blessures subies à une personne se trouvant dans le véhicule au moment de l'accident et comme il ne pouvait aller qu'au moment même de l'accident, seul le chauffeur de l'automobile était dans ce véhicule, il dut payer cette seconde facture. Ce qui est certain, c'est que cette personne avait été blessée, mais ce qui est également certain, c'est qu'elle n'était pas dans le véhicule au moment de l'accident, mais elle jouissait du bénéfice du doute.

Que l'on soit responsable ou pas, s'il y a des blessés, nous devons les assister dans la mesure du possible. A Montréal, il est facile de communiquer avec la Radio-Police qui sera d'un précieux secours, surtout dans le cas de blessures subies aux personnes. Si l'accident consiste en léger dommage matériel, ayons soin de prendre note soigneusement des noms et adresses des chauffeurs et propriétaires, tout en vérifiant attentivement si les numéros inscrits sur la carte d'enregistrement du véhicule correspondent à ceux des plaques attachées à l'automobile. Tâchons de prendre les noms et adresses de tous les témoins de l'accident et ne perdons pas de temps à leur demander leur opinion. Ceci est important, car si l'on a un appareil photographique, il faut l'employer, car les photos sont toujours d'un précieux recours, surtout si l'accident est grave. Mesurons aussi la longueur des traces laissées à la suite de l'application des freins, cette distance pouvant être assez facilement connue en calculant trois pieds au pas. Conservons précieusement le résultat de ces calculs, car il sera très utile en cas de litige. Aussitôt arrivés au bureau ou à la maison, il est très important de mettre par écrit les détails que nous possédons concernant l'accident d'automobile, en prenant soin de faire un schéma indiquant la position des véhicules, l'angle des rues, etc. Ce rapport est très utile au bout d'un certain temps, car souvent notre mémoire fait défaut. En dernier lieu si vous êtes assuré, il est obligatoire d'aviser la compagnie d'assurance dans le plus court délai possible. N'oublions pas non plus que tout automobiliste est obligé d'arrêter son véhicule et de constater les faits à la suite d'un accident d'automobile, quelque soit son importance. Gardons toujours aussi dans notre automobile, crayon et papier, afin de pouvoir, en cas d'accident, rendre les renseignements indispensables.

Une petite boîte, peu encombrante, contenant des médicaments pour les premiers soins aux blessés sera d'une grande utilité en cas d'accident d'automobile comme dans le cas de tout accident, surtout lorsque nous sommes éloignés des grands centres. Une lampe de poche (flashlight) est non moins utile aussi dans de telles circonstances, soit pour signaler la présence d'une automobile en panne ou soit pour examiner les dommages causés.

Raymond HURTUBISE

LEXIQUE

Armature bore — creux (m) d'induit.

Armature circuit — circuit (m) d'entraînement d'induit.

Armature with collector disc — induit avec bague de frottement.

Armature commutator — collecteur (m) d'induit.

Armature connection — couplage (m) d'induit.

Armature, double-spoke — induit à doubles raies ou bras.

Armature drive gear — roue (f) d'entraînement d'induit.

Armature hand play or hand disc — flasque (m) et (f) amovible (ou enlevable) d'induit.

Armature field — champ (m) d'induit.

Armature hood — chapeau (m) d'induit.

Armature, magnet — armature magnétique.

Armature shaft — arbre (m) d'induit.

Personne n'est malheureusement

l'abri d'un accident d'automobile, peut même survenir au meilleur chauffeur. Il est vrai que celui-ci ne sera pas, dans la plupart des cas, responsable des dommages causés, mais il n'en sera pas moins ennuyé d'une façon ou d'une autre. Le premier point à observer dans un accident d'automobile, c'est de garder son sang-froid. Pour certaines gens c'est un grand sacrifice, et pour d'autres, c'est par leur nature ou par entraînement, affaire de routine. Il n'en demeure pas moins que la conduite "glaciale" devant les dommages causés est toujours profitable. A quoi bon se dire "des vérités" pendant une heure? Une telle manière de procéder attire toujours un atoutement et les témoins de l'accident sont les premiers à disparaître à jamais du groupe de spectateurs. Souvent aussi, des arguments verbaux, on en vient aux arguments "frappants" et les suites sont toujours, sinon coûteuses, mais douloureuses. Prenons donc comme principe d'être calme lors d'un accident et cela nous sera toujours très profitable.

Le second point à observer, c'est de constater immédiatement après l'accident, le nombre de personnes dans la voiture que l'on a frappée et en outre, que l'on a frappé, sans constater le nombre d'occupants dans l'autre voiture, il dirige son véhicule sur le côté droit de la rue et à la suite de cette manœuvre, il alla s'enquérir des dommages causés. Le chauffeur de l'autre voiture lui dit qu'il n'était pas blessé tout en lui indiquant les dommages matériels qu'il venait de subir. Notre automobiliste admettait sa responsabilité; il dit de faire faire les réparations et qu'il en payerait le coût. Ce qui fut fait, mais quelle ne fut pas sa surprise de recevoir un mois après, en plus de cette facture, une autre représentant des frais de médicaments et garde-malade, pour

une somme de deux cents dollars. Ces frais concernaient les blessures subies à une personne se trouvant dans le véhicule au moment de l'accident et comme il ne pouvait aller qu'au moment même de l'accident, seul le chauffeur de l'automobile était dans ce véhicule, il dut payer cette seconde facture. Ce qui est certain, c'est que cette personne avait été blessée, mais ce qui est également certain, c'est qu'elle n'était pas dans le véhicule au moment de l'accident, mais elle jouissait du bénéfice du doute.

Que l'on soit responsable ou pas, s'il y a des blessés, nous devons les assister dans la mesure du possible. A Montréal, il est facile de communiquer avec la Radio-Police qui sera d'un précieux secours, surtout dans le cas de blessures subies aux personnes. Si l'accident consiste en léger dommage matériel, ayons soin de prendre note soigneusement des noms et adresses des chauffeurs et propriétaires, tout en vérifiant attentivement si les numéros inscrits sur la carte d'enregistrement du véhicule correspondent à ceux des plaques attachées à l'automobile. Tâchons de prendre les noms et adresses de tous les témoins de l'accident et ne perdons pas de temps à leur demander leur opinion. Ceci est important, car si l'on a un appareil photographique, il faut l'employer, car les photos sont toujours d'un précieux recours, surtout si l'accident est grave. Mesurons aussi la longueur des traces laissées à la suite de l'application des freins, cette distance pouvant être assez facilement connue en calculant trois pieds au pas. Conservons précieusement le résultat de ces calculs, car il sera très utile en cas de litige. Aussitôt arrivés au bureau ou à la maison, il est très important de mettre par écrit les détails que nous possédons concernant l'accident d'automobile, en prenant soin de faire un schéma indiquant la position des véhicules, l'angle des rues, etc. Ce rapport est très utile au bout d'un certain temps, car souvent notre mémoire fait défaut. En dernier lieu si vous êtes assuré, il est obligatoire d'aviser la compagnie d'assurance dans le plus court délai possible. N'oublions pas non plus que tout automobiliste est obligé d'arrêter son véhicule et de constater les faits à la suite d'un accident d'automobile, quelque soit son importance. Gardons toujours aussi dans notre automobile, crayon et papier, afin de pouvoir, en cas d'accident, rendre les renseignements indispensables.

Une petite boîte, peu encombrante, contenant des médicaments pour les premiers soins aux blessés sera d'une grande utilité en cas d'accident d'automobile comme dans le cas de tout accident, surtout lorsque nous sommes éloignés des grands centres. Une lampe de poche (flashlight) est non moins utile aussi dans de telles circonstances, soit pour signaler la présence d'une automobile en panne ou soit pour examiner les dommages causés.

Raymond HURTUBISE

LEXIQUE

Armature bore — creux (m) d'induit.

Armature circuit — circuit (m) d'entraînement d'induit.

Armature with collector disc — induit avec bague de frottement.

Armature commutator — collecteur (m) d'induit.

Armature connection — couplage (m) d'induit.

Armature, double-spoke — induit à doubles raies ou bras.

Armature drive gear — roue (f) d'entraînement d'induit.

Armature hand play or hand disc — flasque (m) et (f) amovible (ou enlevable) d'induit.

Armature field — champ (m) d'induit.

Armature hood — chapeau (m) d'induit.

Armature, magnet — armature magnétique.

Armature shaft — arbre (m) d'induit.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Sur un professeur d'histoire

Les Trois-Rivières,

22 janvier 1942

Monsieur le directeur,

J'ai cru devoir m'élever avec énergie contre le ton d'un ouvrage récent de M. l'abbé Maheux. *Ton Histoire est une épique*. L'estime avec bien d'autres que les idées de fond de cet ouvrage le rendent dangereux. Je l'ai dit assez verbalement. J'ai attaqué plusieurs assertions de M. l'abbé Maheux. J'ai relevé des contradictions, souligné des faiblesses de style. Il me semble que c'est mon droit de m'indigner contre ce qui me paraît un livre faible, assez pauvrement écrit, fortement tendancieux.

M. l'abbé Maheux, comme historien, doit admettre le droit des autres à penser autrement que lui et à ne pas accepter toutes ses affirmations historiques. Et il est libre évidemment de leur répondre. C'est le jeu normal de la polémique.

Au lieu de procéder de la façon courante, le professeur d'histoire du Canada de l'Université Laval a attendu d'être sur sa chaire officielle d'universitaire pour assommer ses jeunes contradicteurs. Je ne sais s'il a relevé ce qu'il appelle nos erreurs et nos contradictions. Je n'ai que le résumé des journaux pour me renseigner sur la substance des deux mardis universitaires consacrés à ce qu'il appelle une polémique empoisonnée. Si j'en juge par ces deux comptes rendus, les propos du professeur ont pris un ton qui contraste avec l'objectivité et la mesure d'un professeur d'université parlant *ex cathedra*. Il y est question de complot, d'anticléricalisme, d'ultranationalisme, de trisme de l'éducation nationale, etc. Il me semble que M. l'abbé Maheux a beaucoup d'imagination dans ses colères. Une bonne dissertation bien motivée sur tout ce dont il se plaint aurait certes plus de force et serait bien dans le ton d'un cours d'université.

J'attendrai d'avoir les textes de ces deux mardis universitaires pour juger s'il y a lieu de reprendre la plume. Mais je tiens tout de suite à protester contre l'attaque d'anticléricalisme. C'est un procédé de polémique pas très courageux ni très honnête. Si M. l'abbé Maheux a voulu m'englober dans cette insinuation, il lui serait facile de se renseigner sur mes sentiments religieux et sur mon attitude à l'égard de l'Eglise et des prêtres. Depuis longtemps je participe activement aux œuvres nationales et religieuses; je ne me contente pas d'être bon "pratiquant". Je m'occupe avec bonheur d'action catholique et je respecte et admire les prêtres et les religieux dont plusieurs m'honorent de leur confiance et de leur amitié. Je suis fier que l'attaque de M. l'abbé Maheux me fournisse l'occasion d'affirmer ma croyance et mon respect envers l'Eglise.

Un autre point sur lequel M. l'abbé revient assez souvent: il n'y a, d'après lui, que quelques jeunes qui ont trouvé à redire à son livre. L'opinion des jeunes n'est peut-être pas toujours aussi méprisable. Puis, je ne suis tout de même plus, hélas! aussi jeune que M. l'abbé le prétend. Je suis père de famille, et je ne monte plus les escaliers à la course. Et je marche assez lentement pour avoir l'air d'un homme réfléchi, capable d'avoir quelques pensées par lui-même.

Enfin, aucun spécialiste en histoire, d'après M. l'abbé, n'a pris la plume contre son ouvrage. L'auteur en conclut que tous les historiens approuvent son attitude et son livre. C'est à voir... Evidemment, M. Maheux veut laisser entendre surtout que ses contradicteurs n'ont aucune autorité. L'autorité historique du professeur de Laval remonte-t-elle à bien des années? Je m'excuse d'être obligé de dire en public que, sans être une autorité en histoire du Canada, je m'occupe intensivement d'histoire depuis un peu plus de dix ans. J'ai une honorable collection de volumes sérieux, de rapports d'archives, de traités d'histoire canadienne. Et j'ai souvent recours aux bibliothèques de mes amis et du Séminaire des Trois-Rivières. Enfin, je fréquente assez régulièrement les archives du Palais de Justice des Trois-Rivières. Et, depuis 2 ans, je travaille chaque jour à la classification et à l'indexage d'importantes archives historiques. J'ai assez le sens de la mesure pour ne pas me croire une autorité en histoire; mais d'autre part, il me semble que j'ai le droit d'émettre de temps à autre, des opinions qu'on peut discuter à leur mérite. Ce qui est un procédé plus normal que les attaques et les insinuations étrangères au sujet du litige.

Je reprendrai avec plaisir la discussion si la lecture du texte de M. le professeur d'Histoire de l'Université Laval semble le commander. J'attends avec calme.

Hervé BIRON

Faites recouvrir vos pneus usés d'une épaisse semelle antidérapante.

Aussi vulcanisation générale sur toutes dimensions.

Ouvrage garanti.

Maison 100 p.c. canadienne-française.

STADIUM TIRE

SERVICE

1871 DELORMIER, CH. 8966

AL. TURCOTTE, PROP.

Réimpression

30 arpents

de Ringuet

Roman de 292 pages. Format bibliothèque. Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

x-1273, rue Maisonneuve, Mme C. Doyle, Tél. CH. 2247

x-1623, rue Craig, Chez René, Tél. CH. 0646

x-1657, rue Cartier, Z. Plante, Tél. CH. 0416

1894, rue de Montigny, J.-H. Cloutier, Tél. FR. 0147

x-1393, rue Dorchester, Ovilva St-Vincent, Tél. AM. 3651

CONSERVER CETTE LISTE.

Un texte à relire

Le Devoir a publié le 31 décembre dernier la substance d'une information câblée par Ira Wolfert, rédacteur de la North American Newspaper Alliance, au sujet d'incidents survenus dans l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon. On nous demande la publication intégrale de cette dépêche. En voici le texte original complet tel que transmis aux abonnés de la N.A.N.A., texte publié sur l'autorisation de celle-ci:

Catholic Bishop of Island denounces Muselier Seizure of St. Pierre and Miquelon

(By Ira WOLFERT)
Copyright, 1941, by North American Newspaper Alliance

St. Pierre, Dec. 29. — Monsignor A. Poisson, apostolic prefect of the Islands of St. Pierre, Miquelon and Ile aux Marins, posted the following message on the bulletin board in his church here today:

"My brothers: You have the right to know what your apostolic prefect, chief of your souls, did yesterday. Enlightened by three days of observation, reflection and prayers, I went to the admiral, who was attended by two officers, in order to tell him:

"I can't in conscience recognize you as the true government of Saint Pierre, nor does your military seizure of the country or your plebiscite, false in method, as in principle, give you the right to it. You are occupiers. You are not a true government, neither in right nor in fact."

Les députés libéraux Fournier et Macdonald appuient la nouvelle politique du gouvernement sur la tenue d'un plébiscite

"J'appuierai, dans cette Chambre comme à l'extérieur, dans mon comté comme dans toute la province de Québec, la demande faite par le gouvernement dans le discours du trône" (M. Fournier).

MM. HANSON ET KING PARLERONT LUNDI

Ottawa, 24 (D.N.C.) — Un député de langue française du Québec et un député ministériel de l'Ontario ont approuvé hier après-midi, à la Chambre des communes, la nouvelle politique du ministre King relative à la tenue d'un plébiscite. M. Fournier, député libéral de Hull, en proposant l'adresse en réponse au discours du trône a appuyé sans réserve le programme libéral. M. W.-Ross Macdonald, député de Brantford, Ontario, a fait de même en secondant l'adresse.

M. Fournier

M. Fournier a parlé en français. Voici le texte du passage principal de son discours :

"Je sais bien que le discours du trône annonce un renversement de politique et je sais que tous ceux qui représentent le peuple ne peuvent à la légère prendre position sur cette question. J'admets que, dans l'esprit même de mes collègues de la province de Québec, toutes sortes d'arguments peuvent se présenter pour justifier leur attitude, soit pour, soit contre. Personnellement, j'ai pris position, et ma raison principale, c'est que je suis en faveur de la doctrine préchée pendant des années par le chef des Canadiens français, le très honorable Ernest Lapointe. Dans le pays tout entier, il nous a demandé de grâce d'être unis dans le danger, il nous a dit que nous avions besoin de l'unité nationale si nous voulions nous-mêmes conserver nos institutions, notre religion, notre langue, parce que, au cas de défaite, tous ces privilèges, tous ces droits disparaîtraient. Je dis à mes collègues de la province de Québec, ces enseignements que nous avons reçus de la part d'honnêtes gens qui ont prêché pendant des années, dans ma province, une doctrine politique ont été une manière sincère. Ces mêmes enseignements n'ont pas été contredits, même en 1910, pas nos adversaires qui, à l'époque, étaient à la Chambre, et qui le monde était anticonscriptoniste alors. La population en entier a voté contre la conscription. Le gouvernement aujourd'hui nous demande d'être relevés de ses engagements et de ses promesses. Le gouvernement demande à avoir les mains déliées en cas de nécessité, pour pouvoir envoyer de nos hommes à l'extérieur. Le gouvernement ne dit pas qu'aujourd'hui ou demain la conscription sera imposée au pays. Il demande à être libéré de l'engagement qu'il a pris, et son attitude actuelle est l'attitude d'un honnête homme. Je vous ai fait des promesses. Les circonstances m'empêchent ou m'empêcheront de tenir promesse. Veuillez m'en relever. Nous retournerons au peuple, d'où vient notre propre pouvoir. Si je suis dans cette Chambre, je le dois au peuple, à ceux qui ont voté pour moi dans les élections passées. Si le premier ministre est à son siège et représente le pays aujourd'hui, il le doit aux députés de cette Chambre, et il le doit, en définitive, au peuple. Et il ne veut pas suivre les conseils de ceux qui disent : 'Vous avez la responsabilité d'établir la politique de notre gouvernement. Vous devez, sans vous occuper du peuple, adopter une loi de conscription'. Non, un honnête homme, il dit : 'Je retournerai consulter ceux qui nous ont envoyés dans ce parlement pour leur demander d'être relevés de nos promesses'. Les circonstances sont changées ou pourront changer. Nous sommes en péril, notre patrie est en danger.

"J'ai dit en anglais et je répète que j'appuierai dans cette Chambre comme à l'extérieur, dans mon comté comme dans toute la province de Québec la demande faite par le gouvernement dans le discours du trône. Je ne perdrai pas d'avis. En étant honnête, on ne perd jamais nos partisans.

Des voix : "Très bien!"

M. Fournier : — Je retournerai dire à mes électeurs :

"Vous m'avez envoyé au parlement à différentes reprises. Je vous ai fait cette promesse : je vous demande d'en être relevés lorsqu'on jugera que la situation est devenue telle qu'il faut employer des moyens extrêmes.

Veuillez donc Nous donner le pouvoir de voter la mesure extrême qui est demandée. Il n'y a pas d'illusions dans mon attitude. Elle s'explique très bien.

"Avant de terminer ces remarques, il me reste à parler d'un sujet que je croyais défunt depuis longtemps :

Le gouvernement d'union

"Un gouvernement d'union. Depuis quelques semaines, il se promène un peu partout des gens qui demandent pour l'amour du bon Dieu d'entrer dans le gouvernement. Ils offrent leurs services. Ils veulent siéger sur les bancs des ministres mais, en même temps, tout ce que le gouvernement a fait jusqu'à date, ils le condamnent avec force. Ils di-

sent : Vous avez tort. Ils emploient un langage qui est loin d'être parlant. Lisez les journaux de ce matin. Les mots cowardly, dastardly, indigantly y apparaissent. Ce sont des hommes qui veulent conduire dans le calme les destinées de la nation. Ils ne se respectent pas dans leur propre langage; comment veulent-ils avoir le respect de la population?"

Des voix : Très bien! Très bien!

M. Fournier : Dans la province de Québec, l'idée d'un gouvernement d'union nous réjouit. La nation canadienne-française n'a jamais été aussi malheureuse depuis la Confédération que pendant les années 1917, 1918 et 1919.

Des voix : Très bien! Très bien!

M. Fournier : Jamais, depuis la Confédération, des mitrailleuses n'avaient été pointées sur des Canadiens français, si ce n'est sous un gouvernement d'union. Jamais, si ce n'est sous un gouvernement d'union, des baïonnettes n'avaient été présentées à des poitrines de Canadiens comme cela s'est produit en 1917 alors que des citoyens traversaient le pont interprovincial pour venir protester à Ottawa.

"Et vous croyez que nous adopterions l'idée d'un gouvernement d'union?"

"Je prie la Providence que ce malheur soit épargné à notre pays; je demande à Dieu, non seulement en mon nom personnel, mais au nom des Canadiens français, que ce malheur n'arrive pas.

"J'espère, Monsieur le président, qu'au cours de mes remarques je ne suis pas moi-même oublié et que je n'ai pas employé un langage que j'aurais à regretter. J'ai exprimé sincèrement mes opinions. L'attitude que je prends est celle d'un homme libre. Je crois que cette attitude est logique et nécessaire si nous voulons, tous ensemble, Canadiens de différentes origines, de différentes religions et de différentes races, ne pas être abattus comme les peuples de certains pays d'Europe et de devenir les esclaves d'Hillier.

"Le plus grand sacrifice"

"Je désire déclarer, a dit en anglais M. Alphonse Fournier, de mon siège en cette Chambre que le pays demande à trois millions et demi de Canadiens français le plus grand sacrifice qui leur ait encore été demandé. Dans le discours du trône on leur demande, pour sauvegarder l'unité canadienne de libérer le gouvernement des engagements qu'il a pris au cours de la dernière élection. On nous demande de dire au gouvernement :

"Si, à votre avis, en surgit la nécessité, vous êtes libérés des promesses que vous avez faites à la population de ne pas imposer le service militaire pour l'outre-mer". Afin qu'il n'y ait aucun malentendu parmi mes amis de langue anglaise et mes amis de langue française, laissez-moi dire que mon attitude en cette Chambre, dans ma circonscription électorale, et dans ma province, est de appuyer la politique du gouvernement.

"Je dirai à la population de ma province : Si vous voulez l'unité nationale, faites ce sacrifice. J'ignore si ceux qui ont parlé contre les Canadiens français feront ce sacrifice. Une autre raison pour laquelle nous appuyons cette politique, c'est que nous, en notre province, lorsque quelqu'un devient notre ami, nous lui restons fidèles pour le mieux comme pour le pire. Dans la province de Québec, nous avons appuyé M. Mackenzie King depuis vingt ans. Jetez un coup d'oeil en cette Chambre et voyez d'où viennent les plus forts groupes de ses appuis. Eh bien! nous allons être avec lui dans cette bataille et nous allons l'appuyer. Nous allons demander à notre population d'oublier le passé et de s'en remettre au jugement et au patriotisme de l'homme qui dirige actuellement les destinées de notre pays.

M. Macdonald

Afin de poursuivre la tâche gigantesque que nous impose la guerre, nous devons mobiliser d'une façon ordonnée la richesse totale du pays, c'est-à-dire tout ce que nous possédons, notre richesse, nos ressources matérielles ainsi que notre actif en hommes et en femmes, a déclaré M. W. Ross Macdonald, député libéral de Brantford, en secondant l'adresse en réponse au discours du trône.

M. Macdonald s'est attaché à faire le tableau de l'oeuvre entreprise par le Canada comme pays beligerant et souligne la façon dont nos industries ont été réglementées afin de rendre plus efficace la poursuite de l'effort national de guerre. Il a toutefois mis le gouvernement en garde contre l'inscription dans les cadres de nos effectifs militaires de ceux qui peuvent plus avantageusement servir dans les industries et sur les fermes du pays. Il voudrait voir aussi les femmes remplacer, partout où la chose peut se pratiquer, les hommes qu'on pourra diriger vers les services armés.

Ce serait "fatal pour notre effort de guerre" a dit M. Macdonald, si nous allions appeler sous les armes un grand nombre d'hommes en les détournant des unions essentielles de guerre et utiliser ainsi un équipement militaire qui pourrait être utilisé plus avantageusement par les Alliés.

"Au moment actuel", a déclaré le député de Brantford, "notre plus pressant besoin n'est pas celui d'hommes pour nos services armés. Il importe de se rappeler que si aucune bataille n'a été gagnée sans la supériorité dans les airs, nul combat n'a été perdu par le manque d'hommes, mais plutôt par le manque d'équipement".

M. Macdonald a rappelé que, sous l'empire de la loi de mobilisation des ressources nationales, le gouvernement a le pouvoir absolu de mobiliser ces ressources nationales du Canada et de les utiliser sur tous les fronts où la défense du Canada est en jeu.

"Cependant, a-t-il précisé, en vertu de cette loi nous ne pouvons pas envoyer nos hommes au-delà des côtes canadiennes, à moins qu'ils y aillent volontairement, et cela même si la défense du pays l'exigeait. Personnellement, je crois que le gouvernement devrait avoir le pouvoir de diriger nos effectifs militaires vers n'importe quel théâtre de guerre".

Puis il a ajouté :

"Tous ceux qui appuient le gouvernement actuel, et particulièrement la plupart des députés de cette Chambre, sinon tous les députés, ont fait à leurs commettants la promesse solennelle qu'en aucune circonstance demanderaient-ils aux jeunes gens d'aller se battre outre-mer à moins que ce soit de leur pleine volonté".

"Etant donné la forme de gouvernement en ce pays, cette promesse constituait une obligation et si, aujourd'hui, nous allons refuser de la respecter nous sèmerons en notre pays tous les germes de désunion et de mécontentement.

"Si le gouvernement tout comme les membres de cette Chambre, ajoute M. Macdonald, doivent être libérés de leurs engagements sous ce rapport, seul le peuple lui-même peut le faire. Nous devons avoir confiance au peuple ou bien le peuple n'aura pas confiance en nous".

Le député de Brantford a parlé des propositions qui ont été faites et qui seront encore formulées à l'avenir en faveur d'un gouvernement national. A ce sujet, il a suggéré aux députés oppositionnistes d'oublier leur animosité et de "donner au premier ministre tout l'appui et l'encouragement qu'il mérite".

M. Hanson ajourne le débat

M. R.-B. Hanson, leader conservateur a proposé l'ajournement du débat. Il a fait l'éloge du proposeur et du second de l'adresse, tout en regrettant de n'avoir pas pu comprendre tout le discours de M. Fournier, à cause de son ignorance du français. Mais il a été particulièrement intéressé au récit de sa visite en Angleterre et aux impressions que le peuple anglais a faites sur lui.

"Au premier ministre, a dit M. Hanson, je recommande d'une façon toute particulière ces parties des deux discours, qui pour ne pas dire plus, étaient des plus flatteuses à son endroit. En parlant ainsi, je n'ai aucune malice.

"Certainement, ces deux discours devraient valoir à leurs auteurs un siège dans le cabinet ou un poste de juge ou tout au moins une place au Sénat".

Lundi

La Chambre s'est ajournée à lundi, alors que M. Hanson et M. King prendront la parole au cours de l'une des journées les plus importantes de la session.

Sous-marin anglais perdu

Londres, 24 (C.P.) — L'Amirauté a annoncé hier soir que le sous-marin H-31 commandé par le lieutenant F.B. Gibbs, est tellement en retard qu'il doit être tenu pour perdu. Le communiqué ne dit pas dans quelle région opérait ce sous-marin, ni quels étaient les effectifs de son équipage.

Le sous-marin H-31 appartient à une classe de huit navires construits en 1918 et 1919 pour fins d'entraînement. Il jaugeait 410 tonnes et portait normalement un équipage de 22 hommes.

Un avion allemand fait onze morts

Londres, 24 (C.P.) — L'attaque d'un avion allemand solitaire, qui a bombardé hier de jour une ville du sud-est de l'Angleterre, a fait onze morts dont neuf femmes et plusieurs blessés. Les bombes sont tombées sur un quartier ouvrier dont la population est fort dense.

Heureux retour du "Santa-Paula"

New-York, 24 (A.P.) — Les autorités navales des Etats-Unis ont annoncé hier soir l'arrivée du paquebot Santa-Paula, de la ligne Grace, après un périlleux voyage au cours duquel il a été attaqué à deux reprises par des sous-marins, à deux jours de marche du port de Lagos, en Afrique occidentale. Le paquebot a failli venir en collision avec un autre navire près de la côte américaine hier matin alors qu'il naviguait sans lumière pour échapper aux sous-marins.

Contre le plébiscite

St. Thomas, Ontario, 24. — Le journal St. Thomas Times a envoyé un câblegramme au premier ministre Churchill pour lui dire que les Canadiens se sentaient fort humiliés du projet de referendum et qu'il devrait dire à Mackenzie King d'abandonner l'idée. Cela est signé par L.N. Dingman, qui publie ledit journal.

A Rio-de-Janeiro

Résolution de compromis

Concession importante à l'Argentine et au Chili

Rio-de-Janeiro, 24 (A.P.) — Le comité politique des 21 nations qui constituent l'Union panaméricaine a approuvé hier soir à l'unanimité une résolution de compromis qui recommande à l'Argentine et au Chili une concession importante à l'Argentine et au Chili et anéantit les espoirs des Etats-Unis de voir tous les pays des Amériques rompre immédiatement leurs relations avec l'Axe. Le sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Sumner Welles, a franchement reconnu que les Etats-Unis auraient préféré une décision plus catégorique et plus vigoureuse, mais il a approuvé le nouveau texte de résolution.

La résolution originale comportait la rupture pure et simple des relations entre les nations amériques et les puissances de l'Axe. La première résolution de compromis disait que cette rupture des relations était cependant sujette à l'approbation des autorités constitutionnelles du pays. L'Argentine et le Chili avaient d'abord accepté merceder cette première formule de compromis, mais l'Argentine a ensuite apporté de nouvelles réserves qui ont donné lieu à de longues négociations et abouti à la nouvelle formule de compromis qui vient d'être approuvée et qui n'attend plus que la sanction de l'assemblée plénière de la conférence.

Des 21 nations américaines, toutes ont déjà rompu leurs relations avec les puissances de l'Axe quand elles ne leur ont pas même déclaré la guerre sauf l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Bolivie, l'Equateur, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. Le ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, M. Alberto Guani, a annoncé à la séance d'hier après-midi que son pays romprait les relations avec les puissances de l'Axe, probablement aujourd'hui même. On s'attend à ce que le Brésil en fasse autant.

Conscription totale

Edmonton, 24 (C.P.) — La convention des Fermiers Unis du Canada, section de l'Alberta, a adopté une résolution hier demandant la conscription de la finance, de l'industrie et des hommes.

Attaque japonaise repoussée à Rangoon

Rangoon, Birmanie, 24 (C.P.) — Des avions de chasse anglais et américains ont brisé hier une attaque aérienne japonaise, contre Rangoon, la capitale de la Birmanie, en descendant près du tiers des 60 appareils japonais qui venaient la tenter. Les aviateurs alliés ont foncé sur les escadrilles de bombardement ennemis et forcé les chasseurs ennemis à descendre des nuages où ils se dissimulaient pour livrer bataille. Au cours des engagements aériens qui ont suivi, on croit que les Japonais ont perdu au moins 17 appareils et les bombardiers ennemis ont jeté leurs charges en toute hâte afin de pouvoir s'échapper.

Le Conseil régional du travail

Québec, 24 — Le conseil régional du travail tiendra une nouvelle séance à Montréal, lundi matin. M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail et vice-président du conseil, présidera. Depuis sa création, le conseil régional du travail a déjà tenu plusieurs séances et abattu, paraît-il, beaucoup de besogne. Ses réunions sont strictement à huis clos.

M. Patterson appuie le plébiscite

Régina, 24 (C.P.) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M.W. J. Patterson, a déclaré qu'il appuie le gouvernement dans la demande de libération des promesses faites au sujet de la conscription. "J'appuie ceux qui ont la responsabilité de conduire cette guerre, quels qu'ils soient. Ils sont les seuls qui ont les renseignements et qui sont en position de savoir ce qu'il faudrait faire et ce qu'il faut faire. S'ils veulent avoir les mains libres pour la poursuite de la guerre, je suis prêt à appuyer cette demande. S'ils veulent une armée d'un million d'hommes ou de cinq cent mille âmes, — tout ce qu'ils croient nécessaire — moi aussi j'en suis".

Un avion allemand fait onze morts

Londres, 24 (C.P.) — L'attaque d'un avion allemand solitaire, qui a bombardé hier de jour une ville du sud-est de l'Angleterre, a fait onze morts dont neuf femmes et plusieurs blessés. Les bombes sont tombées sur un quartier ouvrier dont la population est fort dense.

Heureux retour du "Santa-Paula"

New-York, 24 (A.P.) — Les autorités navales des Etats-Unis ont annoncé hier soir l'arrivée du paquebot Santa-Paula, de la ligne Grace, après un périlleux voyage au cours duquel il a été attaqué à deux reprises par des sous-marins, à deux jours de marche du port de Lagos, en Afrique occidentale. Le paquebot a failli venir en collision avec un autre navire près de la côte américaine hier matin alors qu'il naviguait sans lumière pour échapper aux sous-marins.

L'Aiglon, Maximilien, Weygand ?

La conférence de Me Robert Goffin au Jardin botanique

L'Aiglon serait le père de Maximilien, empereur du Mexique, Maximilien le père du général Weygand, et conséquemment, Weygand serait l'arrière-petit-fils de Napoléon Ier — ce qui expliquerait en bonne partie son génie militaire. Voilà ce qu'a soutenu hier soir devant un brillant auditoire du Jardin botanique Me Robert Goffin, avocat et écrivain belge, biographe de l'impératrice Charlotte et de l'impératrice Elisabeth. Voilà aussi ce que recelait le titre de la conférence : Des Habsbourg à Weygand.

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province, a présenté la conférence et fait l'éloge de l'héroïque Belgique.

Le vers de l'Aiglon qu'il a entendu le jeudi soir :

Il y a en moi le sang de Jeanne la Folle...

Me Goffin nous sa conférence sur les Habsbourg et rappelle qu'à un moment donné le sort de l'Europe, même du monde, a tenu à un mariage, celui de Philippe Le Beau et de Jeanne La Folle, dont naîtra le fameux Charles-Quint. Jeanne La Folle garda pendant 42 ans le cercueil de son mari près d'elle, dans sa chambre, dans sa voiture, etc. M. Goffin remarque qu'il a chez les Habsbourg une sorte de goût de la mort qui se manifestera fréquemment...

Il passe à l'Aiglon. Quand l'archiduc Maximilien d'Autriche, futur empereur du Mexique naquit, à Vienne, l'archiduchesse Sophie était, selon les historiens, au mieux avec l'Aiglon, le fils de Napoléon, qui devait mourir peu après. A Vienne François-Joseph frère aîné de Maximilien, devint empereur à dix-huit ans (1848) et le demeura jusqu'en novembre 1916. Il épousa Elisabeth, et il naît de ce mariage Rodolphe, le fils héritier, qui mourra à Mayerling, aux mains de la police noire de Vienne, selon M. Goffin. Cette police noire, instrument du camp allemand à la cour de François-Joseph, a intérêt à voir disparaître l'archiduc Rodolphe parce que son père fait fausse route et qu'il a dit dans une lettre qu'il considérait la France comme la vraie inspiratrice de la civilisation, non cette Allemagne qui n'apporte avec Guillaume que ruine dans le monde.

Quant à Maximilien, qui n'est jusqu'à qu'un archiduc, il reçoit l'offre, après son mariage avec Charlotte, fille du roi des Belges Léopold Ier, de devenir empereur du Mexique. Napoléon III serait l'inspirateur de cette proposition. Il accepte et part pour le Mexique, où trois ans plus tard, il y sera fusillé (19 juin 1867). Cependant en 1866, sa femme Charlotte est partie pour la France demander à Napoléon III le secours de ses troupes pour assurer la victoire de son mari contre Juárez. Napoléon refuse; elle le traite de charlatan, puis s'enfuit en Italie. Au moment de partir pour la France, elle s'était rendu compte qu'elle était enceinte d'un enfant, qui serait l'héritier du trône.

Le cabinet noir de Vienne se renseigne sur elle et, apprenant qu'un héritier doit naître à Maximilien et à Charlotte, il se passe au témoignage des dames de la cour des choses terribles. On prend Charlotte pour folle dès 1866 parce qu'elle boit la tasse de chocolat du Pape à une audience inattendue qu'il lui accorde au moment de son petit déjeuner. Mais l'idée qu'on veut l'empoisonner et qui la torture n'est que trop fondée. La cour de Belgique — à quelles conditions? — obtient enfin de Vienne de laisser rentrer Charlotte en Belgique. Elle donnera naissance à un fils, au haut d'un cofre qui s'appelle la Taverne de Waterloo. L'acte de naissance, — M. Goffin se considère l'un des seuls à l'avoir jamais vu — est signé par un accoucheur diplômé qui déclare avoir mis au monde d'une mère incantée un enfant mâle à qui on a donné pour tout nom que Maximilien. Ce même enfant portera pendant ses études le nom suivant : Maximilien de Nimal, mais on ne lui connaît pas d'état civil proprement dit. Quand arrive le temps pour lui de devenir sous-lieutenant et d'opter pour sa nationalité : il est né en Belgique mais a étudié en France, un comble d'Arras du nom de Weygand se présentera chez un notaire et dira qu'il reconnaît pour son oncle le jeune homme du nom de Maximilien de Nimal. Devenu Maximilien Weygand, le jeune officier pouvait commencer pour de bon sa carrière militaire...

M. Goffin imagine ensuite le drame, plus grand que tous les drames des plus grands pièces de l'antiquité, qui a dû se passer en 1916. Lui, chef de l'état-major de la République française, qui combat et battra les Allemands et les Autrichiens, au moment où l'empereur François-Joseph meurt, il peut se dire qu'il est en puissance le successeur au trône d'Autriche... En effet, s'il est le fils du frère de l'Empereur, il devrait lui succéder. Quant à l'impératrice Charlotte, elle meurt en 1927 en Belgique. Derrière le corbillard, au milieu de la famille royale belge et de quelques délégués de pays étrangers, celui qui représente la République française n'est autre que le général Weygand.

M. Goffin clôt sa longue et vivante conférence par le vœu que l'archiduc Otokar, en fréquents séjours au Canada et qui habitait précédemment la Belgique, monte un jour sur le trône de ses pères dans une Autriche restaurée.

Le plébiscite

Ce qu'en pense le député de Gaspé

"Cette mesure comporte l'abandon du principe anticonscriptoniste que je me suis engagé à défendre"

Ottawa, 24 (D.N.C.) — M. J.-S. Roy, député de Gaspé, a accordé une entrevue aux journalistes. Il a répondu à plusieurs questions.

— "Que pensez-vous du plébiscite, lui a-t-on demandé.

— "C'est la conscription mise dans la balance", a dit le député.

— "Et êtes-vous en faveur..."

— "Non, cette mesure comporte l'abandon du principe anticonscriptoniste que je me suis engagé à défendre. Avec la forte majorité qu'il commande en Chambre, le gouvernement libéral ne pouvait craindre d'être mis en danger par les oppositionnistes et il ne devrait pas renoncer à ses promesses pour donner dans le sens de la politique "tory" qu'il a tant de fois fait condamner."

— "Quelle sera l'attitude de la députation québécoise?"

— "Aux surprises succèdent les surprises; selon les renseignements fournis par le premier ministre King à l'issue du "caucus" libéral d'hier soir, tous les députés libéraux auraient à l'unanimité et dans une atmosphère d'enthousiasme, décidé d'endosser la politique du gouvernement. Cette révélation est renversante. Advenant le cas où les ministres seraient relevés de leurs engagements passés sur la conscription par le verdict de l'ensemble du pays, quelle serait la position des députés du Québec si leurs électeurs leur refusaient la libération demandée? Abandonneraient-ils? Cela n'entraînerait-il pas une élection générale? Abandonneront-ils le parti? Cette décision serait synonyme d'un gouvernement d'union; ou bien, finir de vider la coupe déjà rendue à la lie? Je ne sais pas ce qu'ils choisiraient!"

— "Que pensez-vous du discours du trône?"

— "Avec les dons fabuleux à l'Anglais qu'il laisse pressentir, la mise sur pied de tous nos effectifs en hommes, en femmes et en matériel pour un effort de guerre total, l'annonce d'un budget plus considérable qu'il n'en fut jamais, un plébiscite avec la conscription pour objet, ce discours du trône n'a certainement rien de l'auréole d'un printemps tout fleuri; sa courageuse franchise mérite cependant d'être soulignée."

A Rabaul

Londres, 24 (C.P.) — L'agence Reuters dit que les quatorze impériaux japonais ont annoncé hier soir le débarquement de forces japonaises à l'aube, hier, près de Rabaul, capitale de l'île de New-Britain, et à Kavieng, dans l'île de New-Ireland.

New-York, 24 (A.P.) — La B.B.C. dit que onze navires marchands japonais étaient dans le port de Rabaul, pendant que trois croiseurs japonais, un contre-torpilleur et un porte-avions étaient au large de la côte.

Sur l'île de Bougainville, où les troupes japonaises sont débarquées à Kietia, les troupes australiennes seraient venues aux mains avec l'ennemi, mais la B.B.C. n'importe pas où il y a l'engagement ni le résultat.

De Rabaul, on n'a eu aucune annonce nouvelle depuis 4 heures jeudi après-midi.

RUSSIE

Encerclement de Smolensk

New-York, 24 (A.P.) — La BBC annonce que la ville de Rzyev est complètement encerclée et que Smolensk est presque encerclée par les troupes russes.

Ville occupée par les Russes

Moscou, 24 (A.P.) — Le communiqué russe de vendredi annonce que les troupes russes ont occupé une ville indiquée sous la lettre S, et tué 230 ennemis, capturé 33 canons, 24 mitrailleuses, 10 mortiers, 53 voitures, et que l'ennemi a perdu 1,700 hommes tués.

Guerre russo-japonaise inévitable

Londres, 24 (C.P.) — Sir Stafford Cripps, ambassadeur anglais à Moscou, a déclaré que la Russie et le Japon ont des différends qui ne durent depuis longtemps et qui ne régleront que par la guerre. Il se réjouit que l'armée russe est actuellement de 9,000,000 sous les armes et qu'au printemps elle sera exactement le double de ce qu'elle était au début de la guerre. Il s'attend que les Russes portent le coup final à l'Allemagne le printemps ou l'hiver prochain.

Sous-marin japonais coulé

Londres, 24 (C.P.) — L'Amirauté anglaise annonce qu'un sous-marin japonais a été coulé dans l'Extrême-Orient. Le sous-marin se coule par des grenades sous-marines à dû remonter et alors a été coulé par les canons. Une partie de l'équipage a été fait prisonnier.

Me Antoine Rivard et M. Bouchard

Québec, 24. — Interrogé au sujet de la déclaration faite par M. T.-D. Bouchard, Me Antoine Rivard, c.r., a déclaré ce qui suit :

"J'ai pris connaissance des impressions communiquées à la presse par M. Bouchard à la suite de ma cause au club Kiwanis de Montréal. Il ne fait aucun doute que M. Bouchard a besoin d'un long repos et je lui souhaite une convalescence visible et heureuse."

RUSSIE

Les Russes ont repris Kholm

Encerclement de Rjev

Moscou, 24 (A.P.) — Les Russes ont annoncé hier soir la reprise de Kholm, ville située à 120 milles de la frontière de Lettonie et à 260 milles à l'ouest de Moscou. Kholm se trouve sur la rivière Lovat et à l'ouest d'une ligne nord-sud passant par Smolensk, le grand quartier général du chancelier Hitler. La prise de Kholm représente une avance de 75 milles depuis que les Russes ont annoncé mardi la réoccupation d'Ostashkov, dans les monts Valdai. En parlant de Kholm, les Russes sont en mesure d'exécuter un double et vaste mouvement enveloppant à la fois contre les armées allemandes de la région de Leningrad et celles de la région de Smolensk.

Cette offensive russe se trouve à avoir délogé les Allemands des monts Valdai et libéré la moitié de l'importante ligne de chemin de fer qui relie la ligne principale Moscou-Leningrad à la ligne Moscou-Vitebsk. Les centres ferroviaires de Toropez, à 48 milles au sud-est de Kholm, de Zapadnaya-Dvina, à 18 milles au sud-est de Toropez, d'Andropol, à 30 milles à l'est de Toropez, d'Alenino, à 30 milles de Rjev, et de Staraya-Toropa, sont les principales villes reprises par les Russes.

On rapporte en outre, que les Russes ont réalisé de nouvelles avances sur un front de 100 milles entre Koursk et Kharkov et repris 44 villes et villages.

Un bulletin extraordinaire du haut commandement soviétique annonce que l'offensive des monts Valdai, exécutée à la faveur d'une tempête de neige, a pris les Allemands par surprise. Il précise que les Allemands ont eu 17,000 hommes tués et que l'armée rouge a repris 2,000 villes et villages au cours de cette sensationnelle avance de 65 milles.

On croit que c'est là le pire désastre que les Allemands aient subi depuis le début de leur retraite en Russie et il semble bien que la ville de Rjev, l'un des principaux points d'appui du front allemand devant Moscou, soit pratiquement encerclée.

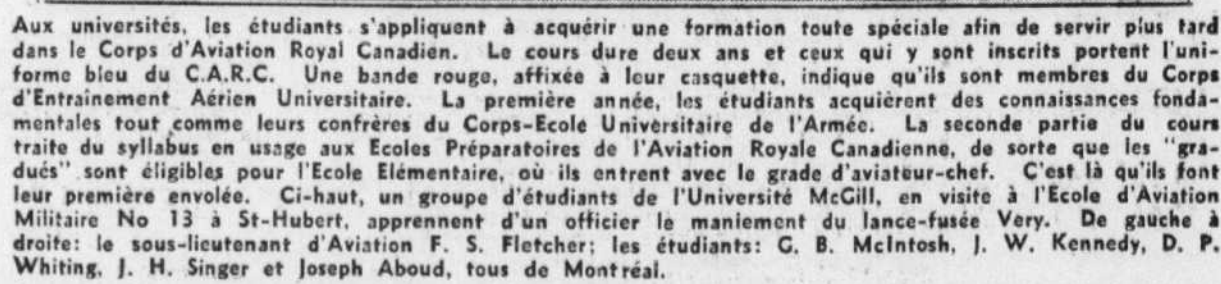
Le Canada fera travailler les Japonais

Ottawa, 24 (D. N. C.) — Le gouvernement a pris des mesures pour évacuer des zones stratégiques de la côte du Pacifique 1,714 nationaux japonais de 18 à 45 ans et un comité spécial étudie la possibilité de les employer à des travaux utiles aux endroits où ils seront dirigés. C'est ce qu'a déclaré hier aux Communes M. Ian Mackenzie, ministre des Pensions, en réponse à des oppositionnistes. M. Mackenzie a dit que les Japonais susceptibles d'être évacués ne sont pas encore déterminés d'une façon définitive et qu'il se peut que les hommes qui dépassent l'âge militaire mais qui sont aptes physiquement au service seront également évacués.

Un imprudent blesse grièvement son ami

Un jeune homme de 17 ans, René Dextraz, 457, avenue Gordon, Verdun, a été blessé grièvement par une balle de revolver alors que son camarade, qui ne connaissait pas la manipulation des

— Avec bonheur, M. le Recteur...
Quand parlons-nous?



Non, mon enfant. Pas plus que l'opérateur de la maison de requête vous a consolée et soutenue	Le prêtre reprend, après une seconde réflexion où il a sans doute appelé à son aide les lumières de	—Après-demain, pour être au jour où le Carmel fête sa sainte.
---	---	---

—C'est entendu! Je cours avertir grand'mère, et m'occupe de mes préparatifs!

Elles sont si heureuses, pour-
celles qui s'y enferment à l'a-
des tempestes de l'existence!

Le cloître n'est pas de toute essence un port pour les barques d'âmes qu'ont secouées trop rudement les tempêtes de l'existence! de la chère petite sainte qu'on implore dans le monde entier et que vous aimez... je le sais, la clef de votre avenir?

Huguette a compris, elle sourit doucement :

—Grand merci, dit le docteur, propose d'accompagner l'un de vos frères à Lisieux... Vous y

—Certes, je ne m'y oppose et si j'étais plus jeune!... A

— C'est vrai, mon père... mais
— père et j'attends toujours.
— sourit un peu :

—Je le sais, mon enfant, aussi ai-je un autre mentor à vous proposer. Ma plus jeune sœur a grand

ailleurs, au milieu du monde il y a aussi beaucoup à faire, de rencontrer une aimable compa-

la vie de famille qui est, n'en tenez pas, une vie très méritoire renoncements et de sacrifices.

—Avec bonheur, M. le Recteur!.. Notre-Dame est à Montréal par
Quand parlons-nous? merie Populaire à responsabilité
éditrice-proprétaire. — Georges F.
directeur-gérant.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

"L'Ecole des parents du Québec" et la revue "Nos Enfants"

"S'élever pour élever"

Le courrier m'apportait l'autre jour le premier numéro de la nouvelle édition de "Nos Enfants", revue mensuelle traitant de l'art d'élever les enfants et qui a paru pendant sa première année d'existence, en supplément de la revue "La Famille". Cette jolie revue était accompagnée d'une lettre me demandant de lui consacrer quelques lignes dans le journal, ce que je fais bien volontiers.

Mais comment parler de cette revue qui est l'organe officiel de "L'Ecole des Parents du Québec", sans dire un mot d'abord de cette école même?

Car, tout comme à Paris, nous avons une école des parents et une revue qui s'occupe spécialement de l'art d'élever les enfants. C'est un signe de progrès, n'en doutons pas.

Le problème de l'éducation a toujours été un problème grave et délicat, mais il est certain que depuis plusieurs années, il est devenu des plus complexes et des plus ardu. Aussi, devant le nombre des éducations manquées, des formations nulles et des personnalités amorfes, des esprits réfléchis en sont venus à penser que ce ne sont pas les écoles, les collèges et les convents qui nous manquent, mais peut-être bien le pouvoir éducatif des foyers. Est-ce que la proportion des foyers déformateurs commençait à l'emporter sur celle des foyers formateurs? C'est bien possible.

Il y a une dizaine d'années, chroniqueuse toute neuve au Devoir, dans un article où je déplorais le nombre de valeurs enfantines perdues par manque d'éducation et laissées à la seule école de la rue, j'avais souhaité que les nôtres puissent bénéficier d'une école des parents comme tant d'autres à l'étranger. Le mot avait surpris au moins un lecteur et l'avait fait sourire. Une Ecole des parents? Quelle plaisanterie! Est-ce qu'on entendait parler de cela autrefois? Qu'est-ce que les gens mariés iraient faire à l'école? Est-ce que les enfants, ça ne s'élève pas tout seuls? etc., etc.

Peut-être qu'autrefois les enfants s'élevaient à peu près tout seuls, vu qu'ils recevaient, en général, beaucoup de bons exemples et peu de mauvais. Mais depuis le commencement du siècle, il n'en est plus de même. Et plus les temps sont difficiles plus les enfants doivent être solidement formés. Quelle force de caractère ne devront-ils pas avoir pour vivre sagement l'après-guerre que tout le monde nous prédit plus dur que l'autre!

C'est bien ce que l'on a compris et que l'on comprend de plus en plus, puisque l'école des parents, enfin fondée, n'enregistre que des succès depuis le début de ses activités.

Dans l'histoire de l'Ecole des Parents du Québec, on lit qu'un groupe de parents, "frappés de la gravité des circonstances dans lesquelles leurs enfants seront appelés à vivre, se sont élevés au-dessus de la légitime préoccupation de leur propre rôle de parents jusqu'au souci plus large de relèvement de l'éducation chez nous." C'est l'établissement de ce beau cercle qui a donné naissance à l'institution actuelle. Ses buts sont nombreux, nous en avons quatre au passage, pour souligner leur importance et leur excellence: "Apprendre aux parents à s'éduquer et à cultiver leurs enfants afin qu'ils s'accomplissent en leur vocation propre et unique; insuffler aux parents, pour qu'ils les communiquent à leurs enfants, l'enthousiasme et l'énergie morale qui sont les seuls facteurs de progrès; susciter la coopération des parents et des instituteurs pour faciliter l'instruction et l'éducation des enfants et contribuer à faire des hommes efficaces; travailler à la conservation de l'esprit familial au Canada".

Par son programme de vulgarisation des sciences de l'éducation pour les parents et tous les éducateurs, l'école remplit une tâche éminemment sociale et méritoire. Pédagogie, psychologie de l'enfance et de l'adolescence, philosophie sociale, morale de religion, orientation professionnelle, pédiatrie, puériculture, hygiène, culture physique, sont traités par des spécialistes dans des cours ou des articles à la portée de tous.

Il aurait été malheureux que notre école des parents n'eût pas eu une publication, un organe propre, susceptible de prolonger son enseignement dans les foyers et les maisons d'éducation. Ce périodique, cet organe officiel, c'est la revue "Nos Enfants". Il serait trop long d'en analyser toutes les rubriques. Mentionnons seulement "La petite clinique d'hygiène mentale", à laquelle tous les parents peuvent recourir et qui est sous la direction d'un médecin, spécialiste en hygiène mentale. Les cas étudiés dans chaque "clinique" sont d'ailleurs riches d'enseignement pour tous.

"L'Ecole des Parents du Québec" et la revue "Nos Enfants" sont deux entreprises canadiennes-françaises qui nous font honneur et qui peuvent nous rendre d'inappréciables services. Souhaitons que tous nos parents aient assez de capacité d'appréciation pour s'en rendre compte et en profiter. Qu'ils se rappellent que c'est un signe d'intelligence de s'apercevoir que l'on peut encore apprendre quelque chose.

Souhaitons aussi, — et combien ardemment — que cette école se développe assez pour occuper, un jour, des classes populaires, par des filiales dans les faubourgs. Les pauvres comme les riches, les ignorants comme les gens instruits ont besoin d'aide et de lumière dans ce domaine.

Germaine BERNIER

AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Ouvrage écrit en collaboration

SOMMAIRE :

- Introduction, par Henri-C. Bois.
- La doctrine agronomique, par Firmin Létourneau.
- L'agrobiologie et la classification des sols, par Fernand Corminboeuf.
- Vers la pleine mise en valeur des sols du Québec, par Roland L'Espérance.
- L'évolution de la grande culture, par Roland L'Espérance.
- La culture maraîchère, par Henri Dubord.
- La pomiculture, par J.-E. Duchesne.
- L'amélioration des plantes, par Paul Méthot.
- La phytopathologie, par Omer Caron.
- L'entomologie, par Georges Maheux.
- La production animale, par Ls de G. Fortin.
- De l'alimentation rationnelle et des principes d'élevage, par Edouard Pagé.
- La technologie laitière, par Roland Camirand.
- La microbiologie, par Edouard Brochu.
- De la production porcine, par Maurice St-Pierre.
- L'hygiène et la santé des troupeaux, par J.-A. Leclerc.
- Quelques réflexions d'un agronome régional, par Anthime Charbonneau.
- L'agronomie et la jeunesse agricole, par Jean-Charles Magnan.
- Le mérite agricole, par Charles Fontaine.

Ce volume de 163 pages se vend .50s au comptoir, 60s par la poste.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les cours gratuits d'alimentation

La campagne d'alimentation poursuit son travail avec beaucoup de succès.

L'assistance aux cours gratuits est de plus en plus forte. On voit donc que nos gens, quand on s'occupe d'eux, cherchent à se renseigner sur le problème de l'alimentation. Il faut dire aussi que cet enseignement donné par des professeurs qualifiés et entraînés à la tâche, présente toutes les garanties de compétence et de profit.

Les cours se donnent à 8 h. du soir et voici la liste des quartiers et des écoles où ils seront donnés à la date indiquée:

PAROISSES	ECOLLES	ADRESSES	PROFESSEURS
Saint-Arsène	Saint-Arsène	6972 Ch.-Colomb	Miller, Mad.
Sacré-Coeur	Marg.-Bourgeois	2040 Plessis	Ev. LeBlanc
Saint-Denis	Laurier	505 Laurier est	Estelle Desautels
Notre-D. Rosaire	N.-D. Rosaire	7637 Boyer	Estelle LeBlanc
N.-D. P. Secours	N.-D. P. Secours	2180 de Biencourt	Thérèse Marion
Saint-Nom de Jésus	Saint-Nom de Jésus	4210 LaFontaine	M. R. Duchesneau
Saint-Étienne	Saint-Étienne	1515 Gifford	Michelle Gosselin
Saint-Henri	Saint-Mélanie	819 du Collège	J. Champoux
Sainte-Madeleine d'Outremont	Lajoie	890 Champagnour	Mme R. LaCroix
MARDI 27 JANVIER			
Sainte-Philomène	Sainte-Philomène	5501 St. Jean, Rosemont	Madame Miller
Sainte-Marie-Marie	Larigues	2029 Boulevard	Ev. LeBlanc
Saint-Sacrement	Saint-Basile	463 Mont-Royal E.	Estelle LeBlanc
Saint-Jacques	De Montigny E.	545 De Montigny E.	Dechenne, R.-A.
Nativité	De La Nativité	2055 Saint-Germain	Duchesneau, M.-R.
Saint-Paul	M. de l'Incarnation	5446 Angers	Roussie, E.
N.-D. des Neiges	Notre-D. des Neiges	5345 C. des Neiges	J. Champoux
MERCREDI 28 JANVIER			
Saint-J. Berchmans	Mad. de Verchères	6017 Cartier	DuTilly, Mme R.
Saint-Vin. de Paul	Champlain	1623 Gifford	Ev. LeBlanc
Saint-Pierre Claver	Cham. de Lorimier	2015 Gifford	Jacques Morvan
Saint-Zotique	Ethier-Blondin	4510 Sainte-Emilie	Estelle LeBlanc
Saint-Jean Matha	Doi. des Ormeaux	6639 d'Arson	Gisèle Volzard
N.-D. F. d'Assise	N.-D. de Grâce	5435 N.-D. de Grâce	Aug. Sylvain
Saint-Enf. Jésus	Saint-Enf. Jésus	103 Bl. S.-Joseph-E	Rachel Baudouin
Saint-Ambroise	Saint-Ambroise	6555 de Normanville	Alice Merizzi
T. S. Rédempteur	Baril	3601 Adam	M.-R. Duchesneau
Saint-Germain d'Outremont	Saint-Germain		Mme R. Lacroix
Saint-Nicholas d'Ahuntsic	Sainte-Marguerite	10780 Laverdure	E. Roussie
Visitation	La Visitation	10590 Hamelin	J. Champoux
Saint-Clement	Saint-Clement	4780 LaFontaine	Th. Marion
JEUDI 29 JANVIER			
Saint-Marc	Gabriel-Lalemant	6200 des Ecoles	Madame Miller
Sainte-Catherine	Garnier	1705 Visitation	Ev. LeBlanc
Saint-J. Baptiste	Sainte-Eulalie	4273 Drolet	Ruth LeBlanc
Saint-Charles	Saint-J. l'Évangé.	2232 Saint-Charles	R.-A. Dechenne
Saint-F. d'Assise	Boucher de la Bru.	7763 de la Vallée	J. Champoux
Sainte-Brigitte	Sainte-Brigitte	1225 Maisonneuve	Mme H.-D. Laroche
Immaculée-Con.	Marie-Immaculée	1375 Marie-Anne E.	Mme D. Ouellette
Saint-Edouard	Morin	6361 Saint-Denis	Berthe Bigras
Notre-Dame	Saint-Laurent	1100 Saint-Urbain	A. Brault
Verdun	N.-D. de Lourdes	1100 5 avenue Verdun	Thérèse Marion
Saint-Vin. Ferrier	Hélène-Boulé	8050 de Gaspé	Mme R. Lacroix
Saint-Alphonse d'Yvesville	Saint-Alphonse	8615 de Berri	E. Roussie
VENDREDI 30 JANVIER			
Saint-Fra-Solano	Mad. d'Alibon	3881-Masson	Mélida Laflamme
Saint-Anselme	Saint-Anselme	2745 Rouleau	Ev. LeBlanc
Saint-Le. de France	Saint-Le. de France	2515 Desjardins	Estelle LeBlanc
Sainte-Cunegonde	Sainte-Cunegonde	2515 Desjardins	Ev. LeBlanc
Sainte-Cécile	Sainte-Cécile	7347 de Gaspé	Mme R. Lacroix
Saint J. de la Croix	Jardin d'Enfance	6845 Saint-Laurent	E. Roussie
Saint-Bernard Lachine	Saint-J. de la Croix	2165 Baldwin	J. Champoux
	Savaria		Th. Marion

Les activités féminines

M. Pierre Ricour à la Société d'Etude

M. Pierre Ricour, professeur au collège Stanislas, donnera à la Société d'étude et de conférences, mardi prochain, une causerie intitulée: Paul Valéry ou l'horreur du vide.

Paul Valéry est-il philosophe ou dilettante, mystique ou mystificateur, libre-penseur ou anticlérical, poète symboliste, parnassien ou classique? C'est ces questions que répondra le conférencier en analysant la pensée et l'œuvre d'un écrivain dont l'influence fut considérable en France dans l'entre-deux-guerres, et en définissant quelques caractères de l'esprit français. Cette étude sera illustrée par la lecture de plusieurs poèmes et des passages des plus importants d'un discours de Valéry à l'Académie française.

Cette conférence aura lieu comme d'habitude, dans le salon du Prince de Galles de l'hôtel Windsor à 8 h. 15.

Après la conférence, on sert le thé. Le public est admis.

Aux Services bénévoles féminins
A sa troisième conférence des Services bénévoles féminins, lundi, le 26 janvier, à 3 h. 30, Mme Paul Martel, membre de la Commission d'assurance-chômage à l'Organisation du travail féminin et de l'assurance-chômage.

Cette conférence aura lieu au conseil LaFontaine des Chevaliers de Colomb, à 3827 S.-Hubert.

Récolation Noëliste

Il y aura une récolation, dimanche, le 25 janvier, chez les SS. Miss. de l'Im-

MESDAMES!



Suivez l'avis du chef-cuisinier, et pour la préparation de vos

VIANDES, SAUCES, RAGOUTS
employez la

FARINE GRILLÉE "COURSOL"

Si votre épicer n'en a pas, envoyez-nous 25c et nous vous en ferons parvenir. Conservez les cartonnages, ils ont de la valeur.

F. COURSOL Enrg.

1590, rue Hôtel-de-Ville

Montréal

Du côté de l'humour

LE VRAI COUPABLE

— Vous osez prétendre que vous n'avez pas rabi cette montre et je la trouve sur vous.

— Je vous assure, monsieur le commissaire, que c'est elle qui m'a ravi.

LA FAIM INITIALE

Un mot d'un financier malheureux:

— Je ne suis pas étonné de ce qui m'arrive. Mes débuts dans la vie ont été déplorables. J'ai commencé par la faim!

SPECULATION

— Il a fait sa fortune en tirant le diable par la queue.

— Elle lui est restée dans la main, alors il l'a vendue à un riche Américain.

LA SECONDE RAISON

Alexandre Dumas fils avait été invité à une soirée chez la célèbre comtesse de Paiva, dont tout Paris connaissait la jeunesse "orageuse". L'invitation concernait aussi la fille de Dumas, qui se décida à aller seule à cette soirée. Comme la Paiva lui demandait, en le recevant: "Vous n'avez pas mademoiselle votre fille?" Dumas répondit: "Non, madame, pour deux raisons, la seconde est qu'elle est un peu enrhumée".

SENS PRATIQUE

Un auteur venait de faire aux comédiens français la lecture d'une tragédie très obscure.

Comme toute l'assemblée se taisait, le comédien Armand prit sur lui de dire au poète qui attendait son arrêt que ses camarades trouvaient sans doute, comme lui, l'ouvrage un peu compliqué.

— Tant mieux! s'écria l'auteur, vous voilà assurés de deux représentations: la première viendra apprendre à la seconde ce qu'il n'aura pas pu comprendre à la première.

SCIENCE ET PROGRES

Au microscope électrique une main aurait plus de deux kilomètres de long

Le microscope classique grossissait 1,000 fois. On l'avait perfectionné par l'ultra-microscope, qui donnait avec une netteté moins bonne et une apparence d'ombres chinoises, des grossissements de 2,000 diamètres. Il donnerait à un sou la hauteur d'une maison de six étages.

Le microscope électronique est construit sur un principe tout différent. Au lieu de la lumière, il utilise des longueurs d'ondes plus courtes. Avec ce nouvel outil on obtient des grossissements de cent mille diamètres. La photo de votre main, à ce grossissement, aurait deux kilomètres de long et couvrirait une ville de cent mille habitants.

La mise au point de ce nouveau microscope a demandé plusieurs années; elle vient enfin d'être réussie par les laboratoires R.C.A., à Camden, Etats-Unis.

Que va-t-on voir de neuf avec ce formidable outil? D'ores et déjà, des photos de vinylicloride (espèce de caoutchouc synthétique) montrent, sortant de la masse, des espèces de stalactites qui seraient des molécules réelles.

Des photographies de germes typiques ont montré, sur le redoutable bacille, des filaments délicats et onduleux qui lui servent sans doute de moyens de locomotion.

Les virus filiformes — agents d'infection qui traversent même les parois de porcelaine, et dont le bacille est l'un des plus fréquents — vont peut-être devenir visibles à l'ultra-microscope, et, par là, espérances, vulnérables à l'homme.

Les cellules cancéreuses, dont nous ignorons encore l'origine et les lois de développement, vont être, — cinquante fois plus grossies qu'elles ne l'étaient — accessibles à des observations et à des expériences nouvelles. Enfin, chaque

Lisez les revues

Voici celles qu'on peut se procurer à notre Service de Librairie:

Relations — revue mensuelle — sous la direction des RR. PP. Jésuites. Au comptoir 25s, par la poste 30s.

L'Action Nationale — revue mensuelle — est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Au comptoir 25s, par la poste 30s.

Culture — revue trimestrielle — Sciences religieuses et sciences profanes au Canada publiée par les RR. PP. Franciscains. Au comptoir 60s, par la poste 10s.

Les Carnets Viatariens — revue trimestrielle — Publication du Scolasticat de théologie des Clercs de Saint-Viateur. Revue d'intérêt général. Au comptoir 60s, par la poste 10s.

Revue Dominicaine — revue mensuelle. Au comptoir 30s, par la poste 40s.

La Nouvelle Relève — revue mensuelle. Au comptoir 25s, par la poste 30s.

La Famille — revue mensuelle — au comptoir 19s, par la poste 22s.

Voici la France de ce mois — revue mensuelle française — publiée aux Etats-Unis. Voici à pour but de présenter en raccourci un panorama de la vie française d'aujourd'hui. Ses articles sont de tendances politiques variées, leur valeur essentielle étant de refléter tel ou tel courant d'opinion sensible en France. Au comptoir 25s, par la poste 30s.

Aujourd'hui — un "Digest" français — mensuel — Politique — Arts — Histoire — Sciences — Variétés. Au comptoir 25s, par la poste 30s.

Cahiers de l'Ecole des Sciences sociales, Politiques et Economiques de Laval, Dix cahiers par année. Au comptoir 15s, par la poste 17s.

L'Oeil — revue mensuelle — illustrée, politique et littéraire. Au comptoir 10s, par la poste 12s.

Paysana — revue mensuelle — Arts ménagers. Au comptoir 10s, par la poste 12s.

Bulletin des Etudes françaises publié par les Soins du Collège Stanislas (6 numéros par année). Au comptoir 25s, par la poste 30s.

Ensemble — revue mensuelle — Organe officiel du Conseil Supérieur de la Coopération. Au comptoir 15s, par la poste 18s.

Amérique française — revue mensuelle — sous la direction de MM. Roger Rolland et Pierre Baillargeon. Au comptoir 35s, par la poste 40s.

La Ruche — revue mensuelle — pour enfants de 12 à 18 ans. Contes, légendes, récits, romans, jeux, pièces de théâtre. Au comptoir 10s, par la poste 11s.

Brébeuf — journal mensuel publié par les élèves du collège. Au comptoir 10s, par la poste 11s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame est,

Montréal

empleado. L'abonnement est d'un dollar par an.

En vente au Service de Librairie du Devoir.

Tout prochainement

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton, oeuvre de l'un des auteurs les plus aimés de notre public.

Trois grandes figures

Collection Sainte-Anne

Les Soeurs de Sainte-Anne de Lachine, Qué., publient une collection de volumes biographiques sur les grandes figures de leur Communauté. Ont paru: *Mère Marie-Elise*, *Mère Marie-Rose*, toutes deux pré-fêtes des études; *Mère Marie-Angèle*, deuxième Supérieure générale.

"En un style simple et élégant, l'auteur, Soeur Marie-Rolande, écrit avec une évidente franchise et une parfaite loyauté".

Les volumes se vendent à la Procure des Missions, Lachine, au prix de \$0.60 l'unité pour les deux premiers; \$0.75 pour le dernier. Port en plus.

PAYSANA se vend 10 sous l'ex-

TOUJOURS LA VENTE DE JANVIER

Fourniture

DERNIERE SEMAINE!

VOTRE DERNIERE CHANCE DE PROFITER DES AUBAINES QUE VOUS OFFRE LA VENTE DE JANVIER —

SOUVENEZ-VOUS!

25% à 50% de REDUCTION!

SOUVENEZ-VOUS!

Toute offre raisonnable faite sur n'importe quel article en magasin et non annoncé ici, sera prise en sérieuse considération.

MOUTON DE PERSE \$175.

Valant régulièrement jusqu'à \$275.

— Offert à un prix aussi bas que :

Autre groupe (qualité supérieure) \$225 à \$375

Valant jusqu'à \$325, \$375, et \$500.

CHAT SAUVAGE \$125.

Valant régulièrement jusqu'à \$195.

— Offert à un prix aussi bas que :

Autre groupe (marque Lustror-Rex) \$175 à \$275

Val. jusqu'à \$250, \$295, \$350, pour:

MANCHONS DE RENARD ARGENTE
en queues \$10.00
en poches \$25. + \$35.



A VENDRE SANS DISCUSSION!
12 manteaux Loup-Marin... \$55
6 manteaux Mouton de Perse \$135
6 paletots Chat Sauvage... \$175

CH. 3181

1473 RUE AMHERST

Ainsi va le monde...

La Finlande vue par un Turc

Les impressions de voyage d'Ihsan Akay

Nous extrayons d'Ankara, édition française hebdomadaire du journal *Ulus* (numéro du 11 septembre), la quasi-totalité des notes de voyage en Finlande qu'y publiait Ihsan Akay, journaliste turc.

J'ai quitté Helsinki le dimanche 22 juin à 17 heures. Je me suis senti sincèrement de n'avoir pas pu passer plus d'une semaine dans ce beau pays.

Je n'ai pas parcouru toute la Finlande. De Moscou à Leningrad, le trajet en chemin de fer dure 10 heures; de Leningrad à Helsinki, 19. Je n'ai donc vu qu'une petite partie du pays, mais une partie importante.

La Finlande est le pays des arbres et des lacs. Dans les parties que j'ai traversées, je n'ai presque pas vu de terrain non planté d'arbres. Partout des pinèdes s'étendaient à perte de vue. D'ailleurs l'arbre ici n'est pas seulement un ornement, c'est aussi une richesse. La Finlande est en effet un des plus grands producteurs de papier. Les lacs sont relativement clairsemés le long de la voie, mais leur nombre augmente à mesure que l'on avance vers le Nord. Il paraît qu'on n'en compte pas moins de 60,000, grands et petits dans l'ensemble du pays.

Aux abords de Viipuri (nom finnois de la ville que les Suédois, les Russes et les Français appellent Viborg), les traces de la guerre russo-finlandaise se multiplient. Des tranchées, des soutes d'arbres brûlés, des débris de tanks, des ponts effondrés sont les sinistres témoins de la lutte qui a ravagé ce territoire. A Viipuri même la catastrophe assume des proportions gigantesques. Ce ne sont que bâtiments décapités par les bombes, complètement ou à moitié écroulés, des rues désertes, des maisons abandonnées; un spectacle désespérant. La ville n'est plus qu'un monceau de ruines. D'ailleurs c'est, me dit-on, Viipuri qui, de toutes les villes finlandaises a essuyé le plus de bombardements, et le plus souffert de la guerre. Néanmoins, il n'est pas difficile de reconnaître parmi ces ruines l'aspect de la Viipuri d'avant la tragédie. La largeur des boulevards, les grands immeubles de bureaux, l'abondance des lignes de tramway révèlent que ce fut un grand centre.

Helsinki est un sympathique port de 400,000 âmes. Les avenues y sont larges, les bâtiments bien alignés et la verdure abondante. Il n'y a pas beaucoup d'arbres le long des avenues, car le soleil y est rarement chaud et l'ombre rarement opportune. Malgré juin, je garde toujours mon pardessus. La ville n'est pas grande, mais à peu près homogène, c'est-à-dire qu'on ne trouve pas, comme chez nous, des différences de plusieurs siècles entre les quartiers. Ses moyens de transport sont le tramway, l'autobus et l'automobile. Cependant, autobus et autos n'emploient pas l'essence, mais le bois. Les autobus et les camions portent des gazogènes sur les côtés, les autos à l'arrière, c'est-à-dire à la place de notre porte-bagage. Ces gazogènes entraînent passablement les véhicules. C'est la préparation à la deuxième guerre qui a exigé cette mesure destinée à économiser l'essence. Les rues ne sont pas toutes asphaltées. Au centre de la ville, elles sont presque toutes pavées. L'asphalte fait son apparition à mesure que l'on va vers la périphérie où s'élèvent les résidences d'été.

CONSTIPATION
CE SOIR
AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat
demain matin

25c la boîte

Civ. Chimique FRANCO
Amérique Ltee
1566 rue Saint-Denis
Montréal

• Veuillez m'envoyer un
échantillon de ROBOL
Nom
Adresse
C.D.

Réimpression

"Notre mission française"

par M. l'abbé Lionel GROULX

La grande conférence donnée à la salle académique du Gesù, le 9 novembre, par M. l'abbé Lionel Groulx, a obtenu un tel succès qu'il a fallu faire une seconde édition de l'élégante brochure de 48 pages qui la contenait.

Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire franc, \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, port en plus, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal.

"Notre mission française" est l'une des plus remarquables conférences qu'ait données l'éminent professeur. Elle est à répandre.

et demi d'âmes, est portée à son maximum.

Je tombai à Helsinki en pleine mobilisation. Je me heurtai à chaque pas à des hommes portant un sac sur le dos et un fusil sur l'épaule. Je n'aurais jamais cru qu'une mobilisation pût s'accomplir d'une façon aussi rapide et automatique. Ceux qui sont appelés sous les drapeaux reçoivent chez eux des feuilles leur notifiant l'endroit où ils doivent se rendre. L'arme et l'équipement du soldat qui lui appartient ne sont pas chez lui, mais dans un dépôt, en propre, où il les a payés de ses deniers, l'attendent chez lui. Chacun n'a donc qu'à se rendre à l'endroit désigné en emportant tout ce dont il a besoin.

J'ai eu à souffrir, moi aussi, des mesures alimentaires prises par les Finlandais en prévision de cette guerre. La nourriture et le vêtement sont rationnés. Même dans les restaurants, il faut des coupons pour se faire servir un repas. L'aliment le plus abondant est le poisson; le plus rare, la viande. Je me suis rassasié de poisson pour le reste de mes jours. Le sucre, lui aussi, est strictement rationné.

Il y a en Finlande environ huit cents Turcs. Quoique sujets finlandais et servant dans l'armée finlandaise, ces Turcs n'ont rien perdu de leurs caractères nationaux. Quelques-uns sont d'origine anatolienne; la plupart sont des Turcs de Kazan. Ils occupent des situations enviables dans le commerce de leur pays d'adoption. A Helsinki, la plupart des grands magasins leur appartiennent. Ceux d'Omer

Abdurrahman, le fourreur; d'Ibrahim Samalattin et de Zühri Tahir, les marchands d'étoffes, sont parmi les maisons de commerce les plus considérables de la capitale.

Les Turcs de Helsinki possèdent une mosquée et une école primaire. J'avouerai que j'ai été quelque peu choqué de voir qu'à l'école on continue d'enseigner, à côté des caractères latins, l'ancien alphabet arabe. La langue des Turcs de Helsinki n'est évidemment ni aussi pure ni aussi nette que celle que nous employons, mais on se comprend sans la moindre difficulté. J'ai noté le mot "Yaksi" (bon, beau), dont ils font abondamment usage, et "Kup" qu'ils substituent à notre "cok" (beaucoup). Leur attachement à la mère-patrie est admirable. Les portraits d'Atatürk et d'Inönü qui ornent le bureau d'Omer Abdurrahman m'ont tiré des larmes de joie et d'orgueil. J'ai trouvé dans le salon d'un autre Turc un drapeau au croissant et à l'étoile qui m'a également remué d'une douce émotion. Ces Turcs ne manquent jamais de donner des noms turcs à leurs enfants et se marient entre eux. Tous ceux dont j'ai fait la connaissance avaient épousé des femmes de leur race.

Presque tous connaissent les noms de nos grands hommes. L'un d'eux me pria de lui faire connaître les paroles de notre hymne national. Zühri Tahir est un abonné du "Cumhuriyet". Aucun des Turcs que j'ai connus à Helsinki n'était diplômé d'une école supérieure; ils sont tous dans le commerce.

IHSAN AKAY

Les leçons de la guerre

Un redoutable ennemi du char de combat:
l'avion de chasse

De la Tribune de Genève, 22 septembre 1941:

La guerre actuelle offrira aux historiens et théoriciens militaires et techniques une mine inépuisable d'enseignements et de réflexions.

Une des doctrines les plus évidentes et les plus valables est celle qui se dégage de l'examen du rôle capital joué, dans toutes les phases des diverses guerres menées par l'Allemagne, à l'est comme à l'ouest de l'Europe, par le char de combat et, dans la lutte contre ce dernier, par l'avion.

Déjà en 1918, notamment au cours de la grande offensive de Ludendorff contre la Marne, l'aviation-cavalerie était apparue comme une arme extrêmement rapide et efficace. C'est grâce à elle que, devant la ruée des assaillants allemands, le grand quartier général français avait pu en extrême limite la brèche redoutable creusée dans le dispositif franco-britannique. A la fin de 1918, au moment du repli des troupes allemandes de la ligne Siegfried, les monoplaques de chasse allaient, surtout sur le front nord, avoir aussi, sans répit, harcelé les troupes au sol.

Au cours de la campagne d'Espagne, qui fut, à bien des égards, une sorte de répétition générale, d'expérience de laboratoire sur une échelle réduite, il est vrai — de la guerre universelle actuelle, l'aviation gouvernementale espagnole remporta, à la bataille de Guadalajara, un succès facile sur un convoi long de 20 kilomètres, lié à une route rectiligne sans protection; mais ce succès révèle les redoutables possibilités du bombardement de troupes au sol par l'avion en vol rasant.

Les opérations qui se sont déroulées depuis septembre 1939 ont démontré mieux encore: à l'arme en apparence toute-puissante dans l'offensive, n'est le char de combat, il n'est qu'une "guerre" parade, foudroyante, l'avion-canon.

Les nombreux combats où triompha et triomphe encore le tank confirment la doctrine qui n'avait été entrevue, avant guerre, que par certains théoriciens — surtout allemands — qui voient dans cet engin l'instrument essentiel de la rupture d'un front organisé et de l'exploitation ultérieure des premiers succès.

Les chars ont, en effet, comme avantage primordial, la surprise, aujourd'hui, aux attaques d'infanterie appuyées par l'artillerie, en raison du nombre de batteries à déployer et à approvisionner. Le char réalise, dans le moindre idéal, la rupture de la position de résistance.

Avec quel engin espérait-on l'arrêter? Avant tout, grâce au canon antichars. On lui demandait, du reste, un très grand nombre de qualités, le plus souvent contradictoires: il devait être puissant, à cadence de tir élevée, à grand champ de tir, en même temps, léger, mobile, protégé, aisé à camoufler.

En dépit des efforts des techniciens, il est apparu comme à peu près impossible de donner satisfaction à tous ces desiderata et la plupart des canons antichars se sont révélés, dans l'ensemble, insuffisants. Quand bien même ils sont arrivés à posséder quelques-unes des caractéristiques indispensables — entre autres, et avant tout, la puissance de perforation — ils ont imposé à ceux qui les maniaient des exigences presque surhumaines.

Dans ses mémoires, un des plus grands théoriciens de la guerre, et l'un des meilleurs connaisseurs de la psychologie du soldat, Ludendorff, reconnaît déjà que "la lutte contre le char est une affaire de nerfs". Dès la fin de 1917 et en 1918, l'armée allemande disposait d'un excellent fusil de 13 mm., capable de perforer le cuirassement des chars français Renault FT en déca de 200 mètres. Il réussit bien à détruire des chars, après avoir mis leur personnel hors de combat; mais le plus souvent, il s'avéra inefficace parce qu'il exigeait du tireur un héroïsme exceptionnel.

Celui-ci aurait le tir à 700 m., observait des coups au but, mais voyait, malgré tout, le char continuer à fonder sur lui à 200 mètres; le règlement avait beau lui affirmer qu'en utilisant toute la vitesse de tir

de son arme entre 150 et 50 mètres, et en plaçant calmement ses coups sur la partie du char la plus exposée, il arrêterait son mobile adverse.

Contre une vague d'infanterie avançant à l'assaut, le défenseur avait un reconfort tangible: il voyait des adversaires, frappés, tomber: rien de tel avec le char. Alors, le servant abandonnait son poste.

Un des principaux théoriciens du char de combat — le général allemand von Timmannsberger — dans son ouvrage fondamental *La guerre des chars*, a profondément senti le danger couru par la défense. Pour lui, celle-ci ne peut se passer d'un canon de calibre élevé, tirant un projectile explosif, à vitesse initiale suffisante pour que la perforation soit assurée, au moins à 500 mètres, et, autant que possible, à 1,000 mètres. Aussi exige-t-il, comme engin antichars, un canon de 47 mm., tirant à 650 mètres-seconde, pesant de 390 à 400 kilos.

Les conclusions du théoricien allemand n'ont, du reste, pas été admises dans la plupart des armées. Se fondant sur le pur calcul, écartant les objections des principaux utilisateurs — les fantassins —, les artilleries se contentèrent, à la veille de la guerre, de calibres insuffisants, et ne dépassèrent guère celui de 25 mm.

Si l'on voulait, en effet, prétendre que ces derniers, aboutissant à un canon d'accompagnement d'infanterie de 15 kg. et à un canon antichars de 400 kg., étaient capables de doter le fantassin de pièces encombrantes, lourdes, impossibles à camoufler efficacement. De plus, alors qu'une dotation de 27 canons de 25 ou 37 mm. par division paraissait jadis suffisante — elle n'avait même pas été obtenue dans toutes les divisions françaises à la mobilisation — Timmannsberger réclamait 72 canons automatiques de 47 mm. par division; cela ne représentait pas moins de l'équivalent de l'artillerie divisionnaire de 1914. On concevait mal comment, par la division d'infanterie, quel handicap il constituait, quel manque de mobilité et quelle difficulté de déploiement il lui imposait.

Le mode de défense le plus souhaitable contre le char — de plus en plus rapide en sa progression depuis le début de la guerre — reste une arme aussi invisible que possible, démasquée au dernier moment: l'arme antichars, fixe, est obligée de se révéler par son tir; elle est de plus, à peu près rive à sa position. Elle est incapable de déclencher des contre-attaques instantanées: une fois le front de chars sur 3 ou 4 km., l'artillerie, impuissante à voir le défilé de l'ennemi, à 2,000 ou 3,000 mètres, son adversaire qui le nargue par sa mobilité.

Rien de tel avec l'avion. Non seulement il est mobile, mais il jouit d'un véritable don d'ubiquité. Il est instantané dans son déclenchement et sa contre-attaque; il peut, à son gré, laisser avancer le char jusqu'au moment où il juge utile d'intervenir; il choisit son terrain d'intervention.

Rarement l'avion a trouvé un but plus favorable à la précision de son tir. Il est maître de sa direction d'attaque. Si "rapide" que puisse être le char, il est incapable d'échapper à un adversaire dix, vingt fois plus agile; il n'a pas, comme l'avion dans le combat aérien, la ressource de manœuvres acrobatiques; il est colé à sa piste, à son chemin détrempé, à sa piste.

Attaqué par surprise, en vol rasant à 100 mètres, dans la direction où ses armes ne sont pas pointées, le char isolé risque d'être détruit avec trois projectiles avant d'avoir même pu soupçonner l'approche de l'avion. L'avion de chasse actuel, avec son canon de 20 à 25 mm., peut du reste obtenir, même avec ce modeste calibre, la perforation et, après la perforation, des effets suffisants contre le blindage latéral de la plupart des chars rapides, avec une arme dont l'énergie à la bouche, dont le poids, soient les tiers ou le cinquième de l'énergie à la bouche et du poids de l'arme terrestre du même calibre, car ces éléments sont, grâce à l'énorme vitesse de l'avion

La situation religieuse en France

Un article de M. Charles Pichon

On écrit de Lyon:

C'est au cours de l'année 1941 que la France s'est vraiment rendue compte des conséquences réelles de sa défaite. En effet, les cinq premiers mois de 1940 ont été en partie une "drôle de guerre". Les sept derniers ont été marqués au contraire par des bouleversements immenses, tels que la destruction, l'exode, le retour partiel dans les foyers. Tandis que pendant les douze mois de 1941, la France religieuse, de même que la France tout court, a cherché et a trouvé ce qu'on pourrait appeler son "statut d'armistice".

Or, les difficultés sont immenses. Le clergé est amputé d'une grande partie de ses éléments les plus jeunes qui, par leur âge, leur état civil et leur rang d'officier sont les derniers à quitter les camps de captivité, et nous ne parlons pas de ceux qui ne reviennent plus; par exemple, sur 806 jésuites de tout âge qui ont été mobilisés, on en compte 121 tués ou grièvement blessés à qui s'ajoutent 224 prisonniers, soit plus du quart, indisponibles.

Seconde difficulté plus grave encore: la ligne de démarcation. Pratiquement, la France est coupée en deux, dans le domaine religieux plusieurs diocèses se trouvent fractionnés. Or l'Eglise est essentiellement une communion et il n'y a pas de communion sans communication. Si on ajoute que presque toutes les grandes œuvres catholiques avaient leur centre national à Paris, on peut se faire une idée de tous les obstacles qui se présentent à l'action catholique et que le Pape en personne signalait ces jours-ci lors d'un voyage à un cardinal français pour lui exprimer le souhait que ce morcellement ne nuise pas à la vie religieuse de la France.

Mais les circonstances sont ce qu'elles sont et le catholicisme français a choisi d'y faire face vaillamment. Obligés de tenir leurs réunions séparées, les cardinaux et les archevêques des deux zones ont eu cependant le soin de se mettre d'accord sur le texte commun avant de le faire parvenir au Souverain Pontife et lorsque les autorisations individuelles leur ont été accordées, on a pu voir aussitôt l'archevêque de Lyon se rendre en pèlerinage au Sacré-Cœur de Montmartre, puis, quelques semaines plus tard, le cardinal Suhard, archevêque de Paris (d'ailleurs nommé conseiller national par le chef de l'Etat) faire le voyage de Vichy et s'entretenir cordialement avec le maréchal Pétain. M. Joseph Barthélemy, garde des Sceaux, et M. Jérôme Carcopino, ministre de l'Éducation nationale.

Un certain nombre d'évêques et de prélats dirigeants ont suivi ces illustres exemples. Ainsi les ignorances s'éclaircissent, les malentendus se dissipent, la charité rayonne plus fortement encore dans la foi commune et dans le patriotisme commun. Ces "visites" produisent le maximum de ce qu'elles peuvent donner.

L'Eglise de France, ainsi en quête de son unité s'est sentie encore plus fortement rattachée à ce qu'elle considère comme son centre, l'Eglise de Rome, et à son chef le Pape, auquel elle ne cesse de témoigner une confiance filiale, — confiance combien méritée! — dès le lendemain de la défaite, le Saint-Père se penchait, sur notre pays abattu et lui adressait les paroles les plus affectueuses, on dirait volontiers les plus tendres. On sent dans son langage que la France, depuis les trois voyages qu'il a faits sur notre sol, a conquis une partie de son cœur. Ses messages à Lourdes et à Lisieux, son discours à Notre-Dame de Paris (et sa visite incognito au tombeau de Napoléon) ont laissé en nous de puissants souvenirs. Le maréchal "Bosquet" qui vient précisément de lui offrir la ville de Lisieux l'a charmé. Il n'a donc pas hésité dès le mois de juin 1940 à témoigner à la France non seulement sa compassion mais sa confiance dans son relèvement. Bien servi par un nonce aussi fin que dévoué, Mgr Valerio Valeri, qui connaît la France depuis vingt ans et qui, dans la maison du missionnaire de Vichy, suit habilement le "jeu du monde", Pie XII ne passe pas de trimestre sans envoyer quelque message. Aussi la gratitude de

toute la France à son chef spirituel est-elle très grande et on a suivi avec intérêt ici, il y a près d'un an, la mission cardinale, la première que Rome eût accueillie depuis de longs mois, en la personne du cardinal Gerlier, primat des Gaules.

On avait cru d'abord que celui-ci logerait à la Cité du Vatican. Il séjournait, — non contre le gré du Pape à coup sûr, — dans Rome même où vint le retrouver un soir pour dîner, muni des autorisations nécessaires, l'ambassadeur de France M. Léon Bérard, membre de l'Académie française. Iteque, lui, ne peut quitter habituellement sa résidence vaticane à l'abri de Saint-Pierre et dans le chant des fontaines. (Mais on se lasse de tout, même des dômes de Michel-Ange et du murmure des eaux...).

Les pouvoirs publics de France témoignent de leur côté pour l'Eglise d'une compréhension et d'un désir d'agir selon les lois de la morale divine et dans un esprit de civilisation chrétienne qui nous plaçant à peu de choses près de l'idéal religieux.

Il ne leur suffit pas en effet que la future constitution se réfère à Dieu ou que le maréchal Pétain se rende à la messe du village pour sa satisfaction personnelle. Les divers départements ministériels entendent traduire en actes les principes posés. Le gouvernement même lutte pour la famille et pour la famille nombreuse contre le divorce et contre l'immoralité. Il veille à réviser les manuels scolaires qui défigurait à plaisir le rôle passé de l'Eglise aussi bien que celui de la France. Il subventionne désormais les écoles libres de près d'un demi-milliard. Il entend que le maître soit l'auxiliaire et non le supérieur du père de famille: c'est même une des choses auxquelles le maréchal veille personnellement quand dans ses visites aux instituteurs, il tient à ce que ceux-ci aillent visiter les parents. Il soutient enfin, sans les embarrasser dans une formation unique, les divers mouvements des jeunes soit purement catholiques, soit nationaux: ces derniers comportant de nombreux aumôniers, étendant leur action grâce aux cadres que généreusement ils ont "prêtés" au scoutisme et aux jeunes ouvrières chrétiennes.

Nous disions au début de cet article que les œuvres nationales fonctionneraient de leur mieux malgré les obstacles. On compte autant de dévouement en hommes qu'en moyens pécuniaires. Ici les exemples sont trop. En voici cependant quelques-uns:

Tout le monde doit se priver beaucoup, mais, en quelques mois, le cardinal Gerlier pour rebâtir son petit séminaire a reçu, comme en se jouant, trois millions et l'œuvre des vocations sacerdotales de Lyon a réuni cette année 1,350,000 francs, somme considérable presque entièrement de petits dons contre un million seulement de l'an passé.

Le ravitaillement est difficile mais on s'est restreint, — la jeunesse agricole chrétienne vient de recueillir dans les campagnes pour les offrir: des tomates, des légumes, voire des gâteaux que l'on remet à l'heure où l'écris, à la jeunesse ouvrière pour le Noël des citadins.

Le clergé, comme je le disais, est amputé par les circonstances, mais par dizaines les départs des missionnaires ont repris et en Afrique, où les missionnaires français représentent les deux tiers des effectifs, on a distribué aux indigènes le chiffre record de cent millions de communications: il a fallu fabriquer un ciboire géant contenant 60,000 hosties...

Bien des faits nous sollicitaient encore, comme le jubilé du Père du Foucauld, les fonctionnaires accrus des institutions catholiques, les pèlerinages à Lourdes ou en Espagne, les œuvres des prisonniers. Nous préférons rester sur ce chiffre record et sur cette perspective infinie. Malgré les circonstances, malgré tout (et ce "tout" est bien lourd), jamais le catholicisme français pleinement compris, apprécié et soutenu par le gouvernement national ne s'est senti, ne s'est montré plus alliant, plus vivant, plus généreux, plus certain de réaliser une fois de plus pour le bien de l'humanité avec confiance le *Gesta Dei*.

"La Nouvelle Relève"

JANVIER 1942, NUMERO 4

Robert Charbonneau: Note sur Gide. Luigi Sturzo: Les voies de la Providence. Georges Bernanos: Race contre nation. Marcel Raymond: Louis Bertrand. Rina Lasnier: Poèmes. Guy Sylvestre: Raymond Radiguet, enfant de génie. Marcel Raymond: André David, les étapes d'une conversion. Gilles Hénauld: Sonnet à Nelligan.

Chroniques. — Les livres: Le cardinal Villeneuve, Clément Marchand, Yves Simon, le Père Couturier. Les arts: L'exposition de Dessins de la Société d'art contemporain.

Table générale des cinq séries de la "Relève". L'abonnement: Canada \$2.00; l'étranger, \$2.25. Le numéro: 25 cts; par la poste, 30 cts. Service de Librairie du *Devoir*.

Pour les amis du "Devoir"

Le souper organisé par les Jeunes Laurentiens

Les Jeunes Laurentiens organisent pour le mardi soir, 27 janvier, à six heures et demie, au Café Saint-Jacques, 415, rue Ste-Catherine (est) un souper où M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir", parlera de "l'Unité canadienne".

Prix du billet: un dollar, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est).

Les dames sont invitées. Toilette de ville.



Les beaux jours viendront

ROMAN SOCIAL

Dans la cohorte des jeunes romanciers de chez nous, monsieur Charles-Henri Beaupré se place au premier rang tant par l'âge que par le sérieux de ses idées. Et des idées il en a. Qu'un jeune de moins de 25 ans tente de concrétiser dans un roman de 240 pages l'idée de "coopération" et y réussisse avec aisance, clarté et passion, c'est quelque chose d'unique chez nous.

"Tout roman est un miroir des futures", écrivait naguère Jacques Maritain. Marcel, Jacqueline, Garrick, etc., sont des personnages vrais et bien canadiens, puisqu'on les retrouve dans tous les milieux industriels de notre province. L'organisation syndicale que poursuit le héros du roman, telle que présentée, est tellement vraisemblable qu'on se croit en présence du fait historique d'une grande conquête industrielle. Les situations dans lesquelles se débattaient les acteurs présentent notre monde tel qu'il est. Ah! si nous voulions coopérer, nous deviendrions les maîtres de notre destin économique et français au Canada!

Tel est le "miroir de ces futures", de tous ces événements qui peuvent être ou ne pas être, selon le degré d'enthousiasme ou d'apathie d'un peuple jeune, qui peut tout avec la "coopération" et qui ne pourra rien sans elle. Toute l'histoire de cette grande conquête économique s'achève dans un heureux triomphe, grâce à la formule coopérative.

Si nous exceptions *Maria Chapdelaine* et *Trente arpents*, qui sont de vrais romans, au sens propre du mot, *Ménard*, qui est une épopée, je ne doute pas que *Les beaux jours viendront* puisse prendre place à côté de *Jean Rivard*, parmi nos romans à thème.

Prenez et lisez. Vous connaîtrez alors un jeune homme que vous aimez et qui vous entraînera dans son sillage. Suivez-le, et demain, ce roman ne sera plus un roman, mais l'histoire de nos conquêtes économiques canadiennes-françaises.

Père Ant. LAMARCHE, O.P. 16 déc. 1941.

Les beaux jours viendront, est en vente au prix de 90 cts au comptoir, \$1.00 par la poste, au Service de Librairie du *Devoir*.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

ANTIKOR-LAURENCE
Entève
CORS, VERROUES
DURILLONS
EFFICACE, SANS DOULEUR
PHARMACIE LAURENCE 25c
MONTRÉAL
H. 7907 C. 21 BIS ET 21 B

Où l'on
s'habille
bien
Coupe
spéciale
chacun
Façon
soignée
Aussi "Valet Service"
à votre disposition
ERNEST MEUNIER
MANCHETTES-TAILLEUR
994, Rachel est - FR. 9343-9950

SAPINOL
SOULAGE RAPIDEMENT
TOUX RHUMES BRONCHITES
12 DOSES 25c - 24 DOSES 40c - 48 DOSES 75c
Dans toutes les bonnes pharmacies.
CANADA DRUG CO.
Maison canadienne-française.

CR. 2135 CR. 4135
BEURRE-OEUF-PROVISIONS
LOUBIGNANT LIMITEE
FRÈRES
BEURRE Première Qualité 36c
de Deuxième Qualité 35c
Crémierie Troisième Qualité 33c
6312 rue ST-HUBERT
1127, rue MONT-ROYAL E.
2309, rue ONTARIO E.
3476, rue ST-ANTOINE E.
5163, rue ST-ANTOINE E.
6023, rue ST-HUBERT
1 2034, rue MONT-ROYAL E.
2 1374, rue ONTARIO E.
3 1284, rue STE-CATHERINE E.
5 2920, rue MASSON
4835, rue WELLINGTON (Verdun)
Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

"Ton Univers"

Un effort en faveur du régionalisme — Photographies : valeur artistique, distribution; textes : pittoresque — Valeur éducative du livre : observation, culte du devoir, lutte contre l'égoïsme, foi en la présence de Dieu — Psychologie — Collaboration des éducateurs

Ton Univers est la dernière publication de M. l'abbé Albert Tessier. Elle vient d'un éducateur qui aime l'exemple d'un dévouement aussi jusqu'à l'imprudence. Les enfants n'auront pas de peine à découvrir en l'auteur un homme de cœur d'expérience.

Ce petit livre d'une centaine de pages est d'une valeur, d'une originalité et d'un intérêt notables, mais pur en apparence toute la portée, il est le considérer comme un aboussissement des efforts tentés que.

L'abbé Tessier a déployé depuis us de quinze ans pour nous révéler et nous faire aimer notre terre québécoise. De nombreux articles de journaux nous ont d'abord conduits que nous marchions comme aveugles dans notre belle nature; puis la série des *Pages trifluviennes* nous a décrit les paysages de la Mauricie, raconté les légendes des Sauvages, présenté l'histoire de ses principales paroisses. Maintenant le film et la photographie contribuent plus que tout le reste à nous faire admirer d'une façon concrète, pittoresque et séduisante, les splendeurs de notre ciel, les richesses de notre sol et les moeurs de nos habitants.

Ton Univers renferme une cinquantaine de photographies éducatives, dont chacune est enrichie d'un commentaire approprié. Un âge de concours, un fanatique de l'ordre littéraire, un censeur littéraire pourrions-nous sans doute trouver à critiquer, relever certaines déficiences. Je suis sûr que l'auteur leur donnerait, à tous, raison et très bon cœur, car ce n'est pas à des experts mais à des enfants que son livre s'adresse.

Pourtant l'artiste de goût louera en réserve les photographies du bébé à plat ventre sur une table (p. 6); de l'abbé, face à la lumière (p. 18); de Nicole, devant son assiette vide (p. 24); du Grand-père (p. 36); du Vieillard (p. 48); des deux moutons dans la porte de la bergerie (p. 57); des ours sur l'eau (p. 98), etc. Le lecteur ami de l'ordre constatera que les photographies sont groupées selon une ordonnance logique et assez parente: les premières sont plus simples et plus familières, les dernières plus recherchées et plus subtiles; après les tableaux du premier univers un peu étroit du bébé, l'enfant reconnaît le spectacle de l'univers de plus en plus vaste du jardin, des champs, de la Patrie; une rance lui montre ceux qui se dévouent pour lui, une autre, les agents des saisons et leurs richesses; d'autres, les animaux domestiques, la nature sauvage; enfin, le littérateur curieux de pittoresque cueille à la fois les détails bien observés comme ceux-ci: sur sa cuiller, Lucette "suit des yeux le petit pain amineux qui bouge et qui se dépla-

ce chaque fois qu'elle fait un mouvement" (p. 17); "Rachel est au bord d'un champ de seigle dont les tiges sont aussi hautes qu'elles. Les herbes lui montent jusqu'aux genoux et les marguerites au cœur d'or mettent partout de jolies taches blanches détrempées" (p. 27); "Mais il reste encore plusieurs rangs de carottes et Jean trouve cela drôle de serrer tant qu'il peut les tiges dentelées qui glissent entre ses doigts" (p. 33); "C'est agréable de se rouler dans tout ce blanc, de s'étendre les bras en croix pour dessiner des bonhommes en creux dans la neige épaisse et collante" (p. 50).

Mais les enfants, pour qui le livre a été préparé, en tireront de plus précieuses avantages: ils apprendront à observer la nature, à s'adonner avec amour, patience et bonne humeur au travail quotidien même pénible, à combattre leur égoïsme instinctif, à élever souvent leur cœur vers Dieu.

Il ne semble pas, au premier abord, que la photographie soit susceptible d'initier l'enfant à l'observation. Quand nous photographions une personne, nous lui disons solennellement: "Bon, tiens-toi bien! Lève le menton, rapproche les pieds, regarde ici, souris un peu..." Aussi rien de plus artificiel que le résultat de notre travail. Les images de *Ton Univers* sont d'une autre allure! Elles expriment la vie sous toutes ses formes les plus vraies, dans les attitudes, les physionomies, les gestes, les mouvements. Rien de figé ni de mort. L'un parle, l'autre prie, un autre chante: une fillette rêve, un vieillard médite, des enfants observent avec intérêt une cuiller, un tricoteur, des fleurs; celui-ci met son gilet, celle-là cueille des fleurs, cette autre jette une boule de neige.

L'auteur ne cesse d'inviter les enfants à regarder autour d'eux: "...ouvre les yeux tout grands, tes oreilles aussi, et respire à pleins poulmons" (p. 93). "Arrête-toi près d'un lac entouré d'arbres sombres et regarde attentivement autour de toi" (p. 99). "Si tu prends l'habitude de mieux regarder la vie qui t'entoure tu sentiras constamment le besoin de crier ton étonnement et ta gratitude" (p. 104). "Regarde avec un respect religieux les champs et les foyers de ta paroisse" (p. 101).

C'est bien d'ailleurs ce que font les personnages de *Ton Univers*, à l'exemple du bébé qui "explore de son mieux le petit univers de sa chambre" (p. 7). Pour observer, on oublie de manger, on marche vers la fenêtre, on prend à la cachette le tricoteur de Maman, on s'arrête en pleine campagne, en franchissant les souches (p. 26); on s'approche, immobile, à la fenêtre, en automne (p. 48); les animaux, eux aussi, ont une mine éveillée, les oreilles droites, tels les moutons dans la porte de leur bergerie, la vache derrière la clôture, le chien, prêt à bondir.

Ton Univers est encore pour l'enfant le poème du travail joyeux. Voyez avec quelle sérénité, quelle bonne humeur, quelle allégresse, hommes, femmes et enfants accomplissent leur tâche! Que la mère prépare le repas, que la grand-mère tricote, que la jeune fille manie la fourche, que la fillette brode, que le petit gars écrive sa leçon, c'est toujours avec la sourire le plus épanoui et le plus communicatif. Le grand-père est content parce que, toute sa vie, il a mis "du cœur à l'ouvrage".

Mais pourquoi les vieux sont-ils tristes, parfois? Ils regrettent en silence les beaux jours d'activité d'autrefois" (p. 44). A maintes reprises, l'enfant reçoit l'invitation la plus pressante de travailler en chantant: quand on travaille avec bonne humeur, en souriant et en chantant, on ne sent pas la fatigue... Et le soir, on se sent plus heureux" (p. 78). "Nos ancêtres aimaient les besognes dures; ils chantaient quand leurs muscles fatigués refusaient presque de les soutenir. Le grand-père leur redonnait du cœur" (p. 93). Le petit Réal qui s'applique à ses devoirs de classe (p. 90) est un modèle des écoliers qui travaillent avec une âme sereine.

Les éducateurs constateront aussi

avec plaisir que *Ton Univers* combat le défaut dominant des jeunes: l'égoïsme sous toutes ses formes. L'auteur condamne la gourmandise de Louise (p. 22), l'impatience de Nicole (p. 25), l'égoïsme et l'hypocrisie du chat (p. 69). Mais c'est surtout en exaltant les vertus contraires que l'auteur cherche à corriger les enfants de ce travers exécrable! La générosité, la reconnaissance, le dévouement sont présentes sous couleurs attirantes. Dans leur ivresse à se rouler dans la neige, les bons enfants doivent se rappeler "que l'hiver est bien dur pour ceux qui n'ont pas de bois pour réchauffer leur maison" (p. 60); dans leurs jeux, ils doivent penser à ceux qui les habillent: "Quand vous jouez, l'hiver, pensez un peu à votre grand-maman qui vous aime bien et qui consacre tous ses moments libres à travailler pour vous" (p. 43); dans leurs repas, ils doivent remercier Dieu qui donne les bêtes afin d'aider l'homme, de l'habiller, de travailler à sa place et de le nourrir" (p. 56); dans leur joie trop bruyante, ils doivent faire attention aux vieux qui recherchent le silence: "Ne faites pas de bruit autour d'eux, afin de ne pas troubler leur méditation"; eux, du reste, "souffrent sans se rendre compte de la joie de ceux qui les entourent" (p. 44). Les animaux pour leur part se mettent tous au service de l'homme: le cheval et le bœuf fournissent leur travail, la vache, son lait, le mouton, sa laine. C'est ainsi que l'enfant se convainc qu'il ne peut vivre tout seul, ni pour lui tout seul. Il n'osera plus exiger que tout plie à ses caprices.

Avec ces belles vertus qui dilateront son cœur, l'enfant apprendra enfin dans *Ton Univers* à élever constamment sa belle âme vers Dieu. Le petit Jésus est au ciel: on le lui a enseigné, ou du moins on aurait dû le lui répéter. Ce que l'enfant sait naturellement en pratique, c'est que la nature est remplie de la présence, de la magnificence et de la bonté de Dieu. A l'avenir, il se souviendra que c'est bien Lui qui "a fait notre pays immense et grandiose", qui l'embellit: "Rachel sent bien que la terre du Bon Dieu est une merveille" (p. 27); qui a créé les fleurs comme un reflet de sa beauté infinie: "Elles font penser au ciel et au Bon Dieu, encore plus beau et bien plus parfait que tout ce que tu vois de meilleur dans l'univers" (p. 29); qui fait couler les ruisseaux: "La vie est servie de ceux qui veulent s'en servir" (p. 97). Et pour ceux qui soit attentif, l'enfant percevra dans la voix de la nature la voix même de Dieu: "C'est Dieu qui vous parle par elle" (p. 89). Les photographies d'un clocher, d'un calvaire, d'un Sanctus à la maison, des petits en prière acheveront de graver dans son imagination cette vérité si importante.

Dans ce livre, les enfants se verront peints par un psychologue qui connaît bien leurs tendances naturelles, bonnes ou mauvaises; l'instinct d'imitation, la gaieté exubérante, l'heureuse insouciance, la vanité, l'égoïsme et la gourmandise. Les plus sages saisiront les hautes pensées, les plus sensibles goûteront les méditations poétiques; les petits garçons regretteront sûrement de figurer moins souvent que les fillettes; les jeunes envieront les fautes, les riches tapis, les montres-bracelets, les gilets de laine fine, les petites chaussures blanches. Je crains que ce grand nombre de fillettes et que cet étalage de confort ne leur laissent une impression, non de robuste simplicité, mais de délicatesse un peu efféminée. Pourtant il est certain que l'impression qu'ils garderont toujours sera celle de la joie de vivre, de travailler, de s'aider, de prier, de chanter. *Ton Univers* leur fournira donc à tous une formule d'éducation attrayante, efficace, et profondément humaine et chrétienne.

Qui ne voit combien un tel livre sera précieux pour ces jeunes âmes? Mais, sans le concours des parents et des maîtres il ne portera pas tous ses fruits. L'enfant est léger et superficiel; laissé à lui-même, il se contentera de jeter sur les images un coup d'oeil rapide, puisqu'il ne s'arrête pas devant les beautés qui resplendent dans son univers réel. Aura-t-il le goût et la patience de lire les commentaires variés mais sérieux qui expliquent les photographies? Les éducateurs feront bien de leur venir en aide. Qu'ils puisent dans l'ouvrage les conseils et les sentiments et les leur posent de questions sur les habits, les gestes, les attitudes, les physionomies, les

décor, les animaux, les fleurs, les arbres. Ils feront du bien aux enfants; ils s'en feront aussi à eux-mêmes. S'ils sont sages, ils seront sans doute forcés d'admettre qu'ils n'avaient pas encore assez appris à observer la nature, ni à travailler en chantant, ni à vivre pour le prochain, ni à voir Dieu en toutes choses.

Hermann PLANTE, ptre
Professeur de Rhétorique au
Séminaire des Trois-Rivières.
Le 18 janvier 1942.

N. B. — *Ton Univers* est en vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame (est). Prix: 50 sous, au comptoir; par la poste, 60 sous.

"Revue de l'Université d'Ottawa"

LIVRAISON DE JANVIER — MARS 1942

Sommaire:
"Docere quis sit Christus". Dix ans de magistrature dans la chaire de Québec, par Alexandre Faure, O.M.I., directeur spirituel du Séminaire universitaire. — La querelle de deux saints, Saint Jérôme et saint Augustin, par Georges Simard, O.M.I., de la Société royale. — L'intellectuel chrétien en face du naturalisme actuel, par Sylvio Ducharme, O.M.I., professeur à la Faculté de philosophie. — Quelques Paul Bourget sur l'éducation, par Séverin Bellier, O.M.I., professeur à la Faculté de philosophie. — Ton Histoire est une Épopée... Quelques réflexions, par Edgar Thivierge, O.M.I., professeur à la Faculté des arts. — Partie documentaire, Devoirs des catholiques, par Georges Simard, O.M.I. — Les vertus acquises et infuses, par M. l'abbé René Denis, — Actualité. — Rapport de la Société thomiste. Le sujet de la métaphysique. — Chronique de philosophie. — Bibliographie.

Revue de l'Université d'Ottawa, revue trimestrielle. Édition partielle, 512 pages, \$2.00; édition complète (incluant la section spéciale), 796 pages, \$2.60. Adresse: Les Éditions, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada.

"Mes Fiches"

SOMMAIRE DU 1er JANVIER

Généralités: "L'étudiant devant la culture". Jean Daniélou; philosophie: "Eloge de la pauvreté", Alexandre Dugre, S.J. Religion: "Saint Jean de la Croix, praticien de la contemplation", Jacques Maritain. Sciences sociales: "La vie rurale et la famille. Conditions de survie dans l'Ouest", abbé Maurice Baudoux; "Réflexions sur le machinisme", Georges Langlois. Sciences pures: "Les propriétés musicales des jets fluides", H. Vigneron. Sciences appliquées: "Le tabac", Beaux-Arts: "La technique du dessin animé", Lo Duca. Littérature: "Propos sur le romantisme", Jean Bruchési; "Sur trois écrivains de la radio", André Laurendeau. Histoire, géographie, biographies: "Un geste d'action française", abbé Lionel Groulx; "On devient maître chez soi, en Gaspésie", Jean Boucher, "Sir Wilfrid Laurier".

SOMMAIRE DU 15 JANVIER

Philosophie: "Frédéric Paulhan", J. Benrubi. Religion: "En marge d'un arrêt de la Cour d'appel de la province de Québec", Valérie Bélaire. "Faut-il aller en purgatoire?", Hyacinthe Couture, O.P. Sciences sociales: "Ce que nos élèves doivent savoir en matière d'administration de leurs biens personnels: économie", F.-A. Angers. Sciences pures: "Le problème du noyau atomique", H. Vigneron. Sciences appliquées: "Eclatement et effets des bombes", Louis Bourgoin. Beaux-Arts: "Les compositeurs et le public", Boris de Schloer; "L'orgue électrique", Philippe Montpetit. Littérature: "La littérature irlandaise contemporaine", L. Paul-Dubois. Histoire, biographies: "Une relique nationale: le drapeau de Carillon", Lionel Groulx; "Le cardinal Mercier", Mgr A.-J. de Strycker.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

"Chansons d'Acadie"

Une série qui s'ouvre

Deux Capucins, les RR. PP. Anselme et Daniel, du monastère de La Réparation, à la Pointe-aux-Trembles, viennent de commencer la publication d'une série de *Chansons d'Acadie*, fort joliment présentées. Nous ne saurions les faire mieux connaître qu'en citant la note de M. Marius Barbeau et la présentation qui les précèdent:

L'Acadie chante

Voici un petit recueil de chansons populaires inédites provenant de l'Acadie, plus précisément de Chéticamp, au Cap-Breton. Elles sont tirées des souvenirs traditionnels de la famille Boudreau et présentées ici par des représentants de cette famille dans l'Ordre des Pères Capucins. Les chansons elles-mêmes et le beau geste de leurs pieux conservateurs méritent notre sympathie, notre estime, et même notre admiration.

Ces chansons de ces chansonniers anciens et qu'elles sont belles! Anciennes: La Passion était déjà chantée au XIIe siècle, quoique sous une forme assez différente; Le Prince Eugène est une parodie superbe du grand François Ier à l'heure de ses revers, en 1525, aux mains de Charles-Quint; Nanon est une délicieuse aubade comme on en chantait au moyen âge; Malbrouk, une chanson un peu moins vieille, ne se rapporte pas moins à un épisode des guerres des royaumes français et anglais. Et belles ou parfaites, mais oui! Rien de plus éloquent que l'air de la Passion: il est épique, contrairement à ce que l'on croit; c'est la chanson de rame, Le Prince Eugène, ou les chansons de métier, Le 25 mai, J'ai tout grand peur des loups, et De Paris à Rochelle; rien d'aussi gentil que l'accueil de Nanon à son amant attardé, ou que le bois charmant de Sur la Fougère; rien de mieux rythmé pour la danse que les rondes fort bien connues de La Boulangerie, Je t'ai vu voler le ruban, et C'est mon beau chapeau!

Ces chansons vinrent pour la plupart, avec les ancêtres, de la France fleurdelisée. Une d'elles: Le Retour du soldat ne remonte qu'aux guerres napoléoniennes; quelques-unes sont plus modernes encore: L'Amitié, Partons et Clanches du soir. Une seule, Le Crêdit, est de composition acadienne. Les autres ont plus de mérite musical et littéraire que les autres. Elles exhalent un parfum qui attire et un enchantement qui séduit.

Nous souhaitons de tout cœur à ce premier recueil — il doit être suivi d'autres — le succès qu'il mérite et que ses auteurs destinent trop humblement à leur seule Acadie. Dans une lettre accompagnant les premières feuilles de leur répertoire, ils expriment ces intentions qu'il est bon de reproduire:

"Si les Acadiens peuvent se rendre compte que les chansons modernes, et surtout les chansons anglaises d'Hollywood, ne dépassent en rien et sont même souvent inférieures aux belles chansons françaises que nous ont léguées nos ancêtres, alors ils recommenceront à chanter celles-ci, comme ils le chantaient naguère. Du coup, notre travail sera amplement récompensé et notre but atteint. Diffuser la chanson acadienne parmi les pêcheurs, les cultivateurs, les mineurs, les bûcherons, les ouvriers de notre pays, c'est notre ardent désir."

Ce désir de diffuser des chansons aussi belles que celles de ce recueil aux belles Acadiens des Provinces Maritimes ne souffre certes pas de témérité. Il devrait s'ensuivre jusqu'à embrasser un plus grand domaine, celui de la langue française sur le parcours du Saint-Laurent et même au-delà, qui ne saurait impunément négliger des sources vitales comme celles-ci sans s'étioler et dépérir.

Marius BARBEAU

Présentation

Avec tout notre cœur, pieusement dirions-nous, nous avons préparé ce premier recueil de "Nos Chansons d'Acadie".

Ces chants sont chargés des souvenirs de tout un passé.

Ils ont bercé notre enfance comme celle de nos ancêtres. Ils ont égayé, pour la plupart, les beaux jours de l'Acadie naissante. Ils ont accompagné le peuple acadien dans l'épreuve du "Grand Déplacement". Et, sur les jours sombres de nos

pères cachés ici et là, traqués comme des bêtes fauves, ils ont maintenu un rayon de soleil. Les complaintes — que nous publions — chantèrent leurs souffrances, tandis que les cantiques gardèrent leur Foi durant les pénibles années où le prêtre manquait pour la protection.

Ces chansons sont trop attachées à l'âme d'un peuple qui a souffert, mais qui renait, pour ne pas faire vibrer tout cœur français qui les chante ou qui les entend chanter.

La chanson française est nécessaire à la survie de nos fils de France au Canada. "Celle chanson qui comme un vin généreux a si souvent réchauffé le cœur de leurs pionniers et doré, si je peux dire, de sa naïve douceur les lèvres des aïeules et des fiancées... cette chanson, patrimoine des simples et des braves... Réservez, conservez ce trésor, frères Canadiens! Le jour où la musique mécanique, où le jazz américain vous aura fait oublier la parole vivante de vos pères, ce jour sera un triste jour pour la Nouvelle-France entre Montréal et l'Acadie, et l'espérance de tout mon cœur qu'il ne viendra jamais!" (Paul Chudel).

Avec les encouragements d'un érudit comme M. Marius Barbeau et d'un expert comme M. Thomas LeBlanc de La Voix d'Évangéline — que nous tenons à remercier ici — avec confiance nous livrons au public ce premier recueil de "Nos Chansons d'Acadie".

Père ANSELME,
Frère DANIEL,
capucins.

"Le Canada Français"

JANVIER 1942

M. Harry Bernard fait un beau travail de la vie dans nos chantiers. M. l'abbé d'Eschambault décrit la vie de nos voyageurs de jadis. M. Roche parle de la province. Madame Houghton-Brunn étudie une doctrine littéraire, le surréalisme. Mlle M. Gosselin donne un travail fort utile sur les protéines dans l'alimentation. M. Donnay explique quelle est la source de nos anglicismes. M. l'abbé A. Maheux écrit une notice sur Mgr Amédée Gosselin; relève un mot de M. Winston Churchill. Autre article: Notre courrier. Chroniques de l'Université, des anciens élèves, des archives, Edition de la correspondance de Casgrain-Parkman (première tranche).

(Un an: \$3. Adresse: à l'Université Laval, Québec.)

Votre messe et votre vie (1)

(Par M. l'abbé Dutil)

Il s'est si nombreux ceux qui assistent à la sainte Messe sans s'y rien comprendre. Ils y assistent passivement, alors qu'ils devraient "dire" leur messe, être "acteurs" et non pas "spectateurs". Aussi, c'est à eux, surtout que nous songions quand nous avons fait une nouvelle édition de *Votre Messe et Votre Vie*.

En cette brochure déjà célèbre — à date plus de 300,000 exemplaires en ont été vendus — l'abbé Dutil nous montre comment unir concrètement et pratiquement notre messe et notre vie. Il nous indique en termes simples à la portée des enfants, comment offrir notre travail de chaque jour, nos difficultés de la semaine, nos efforts, nos souffrances, nos peines, nos tristesses et nos joies, en un mot comment unir toute notre vie à notre messe. Voilà pourquoi nous voulons tellement qu'elle se répande.

(1) Au Service de Librairie du Devoir. Prix: l'unité: 10s. La douzaine: \$1.00.

Toute la messe par question — réponses (1)

(Par Aldérie Beaulac, P.S.S.)

L'audition de la messe devrait être l'acte capital de chaque jour du chrétien. C'est pour aider à faire mieux connaître et mieux aimer la sainte messe, que l'auteur nous présente ce petit volume. Rédigé pour un cours de liturgie, et publié d'abord par tranche dans un journal paroissial, ces notes ont été jugées si précieuses qu'on a supplié l'auteur de les mettre en volume pour l'utilité d'un plus grand public. L'auteur aurait été mal inspiré de ne pas se rendre à ces suggestions, parce que son petit livre sera énormément de bien. Il sera précieux aux catéchistes, puisqu'il leur donne en ses quelques pages toute la substance des meilleurs auteurs: Gihy, Grogan, Grimaud, Lefebvre, Vander; mais il sera non moins utile aux fidèles, vu que la méthode par questions et réponses qu'a adoptée l'auteur met son enseignement à la portée de tous. C'est donc un livre à propager dans toutes nos maisons d'éducation.

(1) En vente au Service de Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal. Prix: 35s, par la poste 40s.

Un document palpitant d'intérêt

"Témoignage sur la situation actuelle en France", publié aux Éditions de l'Arbre, n'est pas un essai écrit à l'extérieur sur ce qui se passe en France depuis l'armistice, c'est un document palpitant d'intérêt, tout vibrant de foi, écrit dans les conditions les plus difficiles, sous la menace de l'emprisonnement et peut-être même de la mort, par un témoin qui veut être impartial.

Ce manuscrit, rédigé par un dirigeant français d'action catholique, est parvenu à M. Maritain après être sorti de France clandestinement.

Il nous apporte des révélations sensationnelles sur l'armée française, sur la ligne Maginot, sur le régime de Vichy. Ne cherchez pas dans ce livre un réquisitoire contre le maréchal Pétain, non plus qu'un blâme pour les Français qui, à l'extérieur, continuent de lutter pour un jour la France reprenne sa place parmi les nations libres.

M. Jacques Maritain et le R. P. Ducaillon se sont portés garants de l'authenticité de cet ouvrage. Dans sa préface, M. Maritain explique dans quelles circonstances ce manuscrit lui est parvenu.

Volume de 117 pages, au comptoir 75 cts; par la poste 80 cts.

Service de Librairie du Devoir

Tout prochainement

Le "Devoir" commencera la publication d'un nouveau feuilleton, oeuvre de l'un des auteurs les plus aimés de notre public.

Vient de paraître

Le 3ième centenaire de Saint-Sulpice

Texte complet des sermons et discours prononcés au Grand Séminaire, à Notre-Dame et au Cercle Universitaire, et des quelque quarante articles publiés dans le "Devoir", le tout à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Saint-Sulpice: en une brochure de 200 pages, 6 x 9, 50 sous franco, au Service de Librairie du "Devoir".

Une centaine d'exemplaires seulement sont offerts au public: on voudra donc commander sans retard.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Les oeuvres d'enfance — En classe

Il est 7 h. 30 du matin. La cloche a sonné l'appel en classe. Sur tous les sentiers qui conduisent à la mission se pressent des groupes d'enfants, nés de parents chrétiens et autour de nous.

Garçonnet et filles se dirigent vers la maison de nos dévoués Pères Blancs. Les uns chantent, les autres rient, se bousculent ou se taquinent; et finalement, chacun arrive à se mettre à sa place.

À notre approche un bourdonnement d'insecte se produit dans la salle. Les têtes se sont retournées de notre côté, et par la fenêtre on nous a vus venir. Deux cents paires de mains battent en cadence pour nous saluer.

Assis par terre en demi-cercle, garçons d'un côté, filles de l'autre, et les plus petits au milieu, tous ont les yeux braqués sur nous. Ils sont là les bras croisés, attentifs au moindre signe de Soeur Hedwige, leur maîtresse bien-aimée, qui vise moins à faire de grands savants que des chrétiens pieux et éclairés: ce à quoi la chère Soeur réussit beaucoup mieux que je ne saurais le dire.

Catéchisme

Comme preuve de ce que j'avance, interrogeons, si vous le voulez bien, cette petite fille de six ans qui répond au nom de

Marguerite.
— Y a-t-il plusieurs dieux? Marguerite.
— Non; il n'y en a qu'un seul.
— Combien y a-t-il de personnes en Dieu?
— Trois: le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

— Est-ce que Notre-Seigneur a racheté tous les hommes?
— Oui, tous!

— Qui a-t-il fait pour cela?
— Il est mort sur la croix.

— Et comment a-t-il pu mourir, puisqu'il est Dieu?
— Notre-Seigneur est homme en même temps que Dieu.

— Connais-tu la mère de Notre-Seigneur?
— Oui: c'est la Sainte Vierge Marie.

— La Sainte Vierge a-t-elle été conçue avec le péché originel?
— Non.

— Et toi?
— Moi, je suis née avec le péché originel.

— L'as-tu encore?
— Non, puisque je suis baptisée.

— Dans la communion, que recevras-tu?
— Notre-Seigneur.

— Le verras-tu?
— Non, puisqu'il est caché sous ce qui paraît être du pain, mais n'est pas du pain.

— Peux-tu recevoir la communion avec un gros péché dans ton âme?
— Non.

— Que dois-tu faire auparavant?
— Je dois aller me confesser.

— A qui? A ta mère sans doute, ou peut-être à Soeur Hedwige?
— Tu veux rire, Père; c'est au prêtre que je dois aller.

— On le voit, cette gamine de six ans a répondu à tout. Nous pourrions encore interroger la petite Martine, sa voisine, ou le petit Pierre, qui est plus jeune qu'elle, nous aurions les mêmes réponses.

Commission

Devant de tels résultats, obtenus il est vrai sans peine, il nous a été facile d'entrer dans les vues de S. S. Pie X et d'admettre de bonne heure, après examen sérieux de chacun, nos enfants à la communion privée. Nous en comptons actuellement 180 qui participent au banquet eucharistique.

Tous les samedis de l'année ils se retrouvent au pied de l'autel, à 8 heures du matin, pour entendre "leur messe à eux", comme ils disent. Ils en sont fiers et se gardent bien d'y manquer. Ils y chantent à cœur-joie les louanges de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, et y communient tous. Le dimanche, ils s'approchent encore de la Table Sainte; et dans le courant de la semaine il en vient toujours quelques-uns malgré le froid et la pluie.

Ainsi continueront-ils jusqu'à l'âge de douze ans, époque où ils seront admis à la communion solennelle et à la rénovation des promesses du baptême. Après quoi ils entreront dans la catégorie des "persévérants", qui à aussi ses réunions, ses instructions et ses communions générales à part.

Les parents

Je vous entends maintenant me dire:

— C'est très bien ce que vous nous racontez là; mais comment vous y êtes-vous pris pour arriver à vos fins?

— Évidemment, comme je l'insinuais tout à l'heure, un tel résultat n'a pas été obtenu sans peine. Il a fallu insister fortement auprès des parents, insister encore, se fâcher presque, et, peu à peu, nos braves chrétiens ont compris que nous n'agissions ainsi que pour le plus grand bien et l'intérêt spirituel de leurs enfants. Alors la cause s'est trouvée gagnée.

Tracassés par l'Administration gouvernementale, qui se plait, dirait-on, à leur chercher noise; et, pour se soustraire à ces vexations, portées à se disperser dans la brousse, les familles chrétiennes groupées autour de notre station de Kanyambi nous restent néanmoins fidèles, et l'une des raisons qui les empêchent d'aller porter leurs pénates plus loin est surtout renforcée dans cet aveu qui en dit long sur leur mentalité chrétienne:

— Si nous allions nous établir à deux, trois ou quatre heures de la mission, nos enfants ne pourraient plus être instruits, ni se confesser, ni communier comme ils le font

maintenant. Donc il nous vaut mieux souffrir et rester ici!

La religieuse

Pour obtenir l'assiduité en classe de tous nos enfants chrétiens, nous avons donc agi sur les parents, mais il fallait en outre attirer ces enfants par de grandes marques de bonté et de douceur.

Et ici je dois des félicitations à nos bonnes Religieuses, les Soeurs Blanches, pour être entrées complètement dans nos vies. Elles nous ont rendu et nous rendent toujours des services inappréciables sur ce point comme sur beaucoup d'autres.

J'ai déjà nommé la Soeur Hedwige. Il faudrait la voir au milieu de sa petite famille, toujours gaie et souriante, sachant essuyer les

COMMERCE ET FINANCE

Le marché canadien-français

Nos compatriotes d'origine britannique commencent à s'apercevoir qu'il existe et qu'il est très important — Propos de M. Leonard-L. Knott et de M. Raoul Daigneault

Nous avons toujours soutenu ici même qu'il ne fallait pas perdre de vue une réalité bien vivante: l'existence du fait économique canadien-français. Ce fait économique canadien-français engendre un marché canadien-français. Pendant des années nous avons négligé notre propre marché, tandis que nos compatriotes d'origine anglo-saxonne s'en moquaient. On semble revenir sur cette erreur capitale et vouloir s'en corriger, de part et d'autre.

Du côté anglo-saxon, un collaborateur de *Canadian Business*, M. Leonard-L. Knott, a abordé l'étude du marché canadien-français pour en souligner d'abord l'importance en dollars et cents puis pour dégager la psychologie du consommateur canadien-français. Il a constaté que la plupart des villes du Québec sont des *one company towns*. Il ne faut pas conclure, souligne-t-il, que le monde canadien des affaires dans le Québec est anglais. Il a ensuite donné une nomenclature de maisons canadiennes-françaises qui font affaïner un peu partout dans l'Empire britannique pour illustrer sa thèse. Aux hommes d'affaires de Toronto qui veulent vendre à la province de Québec, M. Knott signale certains traits de notre caractère ethnique qui nous sont particuliers et termine en leur donnant des conseils qu'il résume dans cette formule typique: "Les discours politiques d'Ernest Lapointe, d'Adolphe Godbout ou de tout autre chef politique canadien-français recèlent la façon même de prendre contact avec le Canada français et de lui vendre."

Dernièrement encore devant l'*Advertising and Sales Executives Club of Montreal*, M. Raoul Daigneault, directeur du service français de publicité chez J. Walter Thompson Co. Ltd., a tenté de prouver à nos concitoyens d'origine anglo-saxonne que le marché canadien-français existe bel et bien et que les maisons anglo-canadiennes perdent des millions de dollars tous les ans en s'obstinant à vendre aux Canadiens français de la même façon qu'à un Anglo-Canadien.

Après avoir donné un aperçu de l'état du marché canadien-français et de ses possibilités, M. Daigneault en a profité pour déclarer que des maisons d'affaires réputées dépensaient en pure perte des millions de dollars annuellement parce qu'elles ne tiennent pas compte du fait économique canadien-français, notamment dans le domaine de la publicité. Pensez-vous, a demandé M. Daigneault, que le Canadien français moyen est assez familier avec la langue anglaise pour saisir toute une publicité souvent subtile mais dont les beautés mêmes lui échappent parce qu'il lui est impossible de penser en anglais? Si l'Anglais ne peut pas penser en français parce que c'est dans sa nature de penser en anglais, peut-on demander aux Canadiens français de penser en anglais quand ils sont faits pour penser en français?

M. Daigneault est de ceux qui croient, avec raison, que la publicité doit être pensée dans la langue dans laquelle elle est rédigée. Comme M. Knott, il est d'opinion qu'il faut absolument tenir compte du tempérament, de la formation et des particularités ethniques de ceux à qui l'on s'adresse. Tous deux — et ils ne sont pas les seuls — reconnaissent l'existence du fait économique canadien-français et optent pour qu'on se conforme à ses exigences. Tous deux jouissent d'une réputation enviable dans le monde des affaires anglo-saxon où on les écoute avec beaucoup d'attention. Leur influence est assez considérable, notamment celle de M. Daigneault, qui a déjà obtenu des succès presque inespérés auprès des maisons anglo-canadiennes et étatsunienues.

On peut donc normalement s'attendre que nos compatriotes, pour grossir leur volume d'affaires, nous accordent une attention spéciale. Il s'ensuit que dans ce cas ils feront une plus rude concurrence à nos propres institutions. On ne doit jamais craindre la concurrence si elle est honnête. Mais il faut s'armer pour y faire face. C'est à nous de nous éveiller et de nous équiper.

L'heure est peut-être autant à l'action qu'aux discours.

Alvarez VAILLANCOURT

Industrie canadienne de la construction

La repercussion de la guerre sur l'industrie de la construction au Canada est illustrée d'une façon frappante dans les statistiques de 1940 publiées par le Bureau Fédéral de la Statistique. La valeur des travaux exécutés par l'industrie augmente brusquement pendant l'année, soit à \$474,122,778 contre \$373,203,680 en 1939, augmentation de \$100,919,098 ou de 27%. L'industrie emploie 149,830 personnes, 1,116 de plus qu'en 1939; les salaires et gages, se chiffrent à \$180,229,498, augmentation de \$26,787,055. Les matériaux utilisés coûtent \$267,228,786, augmentation de \$77,731,444.

L'augmentation la plus remarquable en regard de 1939 est celle de la construction d'arsenaux, de baraques, de hangars et d'autres bâtiments similaires, dont la valeur globale s'élève à \$58,294,322 comparativement à \$12,145,387 en 1939, augmentation de \$46,148,935. La construction industrielle comprenant les fabriques, les entrepôts, les bâtiments miniers, etc., vient ensuite par ordre d'importance avec une augmentation de \$43,969,273, le total étant de \$80,624,101 contre \$36,654,828.

La construction d'habitations en 1940 vaut \$59,925,197 contre \$53,926,429 en 1939; d'édifices commerciaux, \$41,748,521 contre \$35,100,121; d'institutions, \$17,208,419 contre \$21,214,315. La construction nouvelle entreprise en 1940 a une valeur de \$552,301,695, augmentation de \$93,639,286 ou de 36.2%, tandis que les modifications, l'entretien et les réparations se chiffrent à \$121,821,083, soit une augmentation de \$7,279,812 ou de 6.2 p.c.

Marché du bétail

Les arrivages durant la semaine finissant le 22 janvier, soit les deux marchés de Montréal furent comme suit: 2430 bêtes à cornes, 706 moutons et agneaux, 4593 porcs et 2003 vaches. En plus, 50 bêtes à cornes, 246 porcs furent consignés aux maisons de salaison.

Cette semaine il y avait une bonne demande d'animaux vivants. Après lundi les prix des bêtes à cornes devinrent un peu plus faibles, mais dans les autres catégories d'animaux vivants les prix demeurèrent fermes.

Les bouvillons se vendaient de \$6.50 à \$10.25. Les bons bouvillons \$9.50 et plus, les moyens \$8.25 à \$9.25. Quelques lots de vaches engraisées pesant 625 à 800 livres chacun se vendaient à des prix variant de \$9 à \$11.50. Il y avait un grand pourcentage de lares et celles-ci se vendaient à des prix variant de \$5 à \$9 avec ceux de choix un peu plus haut et la plupart des vaches de boucherie \$5.25 à \$7.75.

avec un choix de \$8. La majorité entre \$5.25 et \$7.50. Les vaches pour la mise en conserve \$4 à \$5.25 en partie \$4.50 à \$5. Les taureaux fermes de \$6 à \$8.50. Les taureaux de choix \$8 à \$8.50, et les communs \$6 à \$7. Les vaches laitières \$7 à \$130 chacune. Les bonnes vaches en partie \$100 et plus.

Plusieurs vaches se vendaient \$14.25 avec un veau jusqu'à \$14.50. La plupart des veaux de lait rapportaient \$12.50 à \$14 avec les moyens jusqu'à \$13.50. Les veaux nourris à la chaudière \$7.50 à \$10 et ceux d'herbe \$6.50 à \$7 en partie \$7.

Les arrivages des agneaux comprenaient des sujets non châtrés et se vendaient en lots mélangés de \$10.25 à \$10.50. Les moutons \$4.50 à \$7, la plupart \$6 à \$6.50. Les porcs 15c plus haut. B-1 abat \$15.75, B-11.75 pour les B-1 abatés par camions. Grade A obtenu \$1 de prime par tête avec les déductions sur les autres catégories. Les truies \$8.25 à \$9.25 pesées vivantes.

L'achat de meubles rendu plus facile

Ottawa, (C.P.) — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a abaissé dans l'Ontario et Québec le taux du premier paiement à faire pour l'achat de meubles vendus à tempérament, y compris les lits, sommiers et matelas. Au lieu d'un tiers, l'acheteur n'aura qu'à payer 10 pour cent du prix. Le solde devra cependant être payé en 12 mois et chaque paiement ne devra pas être moins de \$5 ou \$1 par semaine. Le minimum du premier paiement est de \$5. Ce nouveau règlement entrera en vigueur le 19 janvier.

Les manufacturiers dans ces deux provinces pourront aussi augmenter leur prix de vente en vigueur le printemps dernier à un taux représentant la moitié de l'augmentation du coût de la production. Dans l'Ontario l'augmentation ne devra pas être plus de 6 pour cent et dans Québec plus de 4 pour cent.

Diner-causerie de la Chambre de commerce

Le consul général du Brésil au Canada, M. Henrique de Pinheiro de Vafoncellos, sera le conférencier au prochain diner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal, lundi, le 26 janvier prochain, à 6 h. 30, au club St-Denis. Le conférencier parlera des ressources du Brésil et des relations commerciales entre ce pays et le Canada.

Le blé

Expéditions — Approvisionnement — Mouvement primaire

La semaine terminée le 16 janvier les expéditions de blé canadien outre-mer s'établissent à 4,291,422 boisseaux, à rapprocher de 1,520,862 la semaine correspondante de l'an dernier. Les expéditions ces vingt-quatre semaines terminées le 16 janvier atteignent un total de 67,859,751 boisseaux, comparativement à 43,229,987 la période correspondante de la campagne précédente.

Le blé canadien en magasin le 16 janvier se place à 497,988,148 boisseaux, en regard de 502,471,990 la semaine précédente et 494,205,033 la date correspondante de l'an dernier. Les stocks dans les éleveurs canadiens s'élèvent à 409,613,521 boisseaux le 16 janvier, tandis que les 26,374,627 autres boisseaux se trouvent en entrepôt aux États-Unis.

Les arrivages au cours des vingt-quatre semaines terminées le 16 janvier forment un total de 153,994,899 boisseaux, en regard de 296,417,102 la période correspondante de la campagne précédente. Voici les totaux par province (totaux de 1941 entre parenthèses): Manitoba, 29,360,211 (40,139,087) boisseaux; Saskatchewan, 78,619,300 (158,448,529); Alberta, 46,015,388 (97,828,486).

On constate une autre accélération de l'activité industrielle au début de novembre alors que les firmes faisant rapport au Bureau Fédéral de la Statistique accusent une augmentation de leurs employés pour le dixième mois consécutif. Des statistiques sont fournies par 12,775 établissements employant 1,676,193 personnes le 1er novembre, augmentation de 17,945 employés ou de 1.1% en regard du 1er octobre. L'indice brut de l'emploi, basé sur la moyenne 100 en 1926, avance à 167.6 comparativement à 165.8 le mois précédent. Ce chiffre excède de plus de 20% l'indice de 139.2 le 1er novembre 1940, le plus élevé à cette date à venir jusqu'à présent.

L'emploi augmente d'une façon importante dans les manufactures qui ajoutent chaque 12,750 personnes à leurs effectifs entre le 1er octobre et le 1er novembre. Les gains dans la division des marchandises durables sont extraordinairement considérables, particulièrement dans le groupe du fer et de l'acier. L'avance dans les manufactures porte l'indice à une nouvelle cime de 187.6% de la moyenne de 1926 et se compare à celui de 185.9 le 1er octobre et de 144.6 le 1er novembre 1940, le maximum antérieur pour novembre.

Parmi les industries non manufacturières, l'abâtage du bois, les mines, la construction et le commerce de détail occupent un plus grand nombre d'employés. Bien que dans l'abâtage du bois l'augmentation de l'emploi soit importante au 1er novembre 1941, elle n'est pas égale à celle observée au début de novembre ces quelques dernières années; ceci est probablement attribuable à un manque de main-d'œuvre dans quelques parties du pays. Il y a des contractions saisonnières dans les communications, les transports, la construction et l'entretien des grandes routes et des chemins de fer et les services.

Les 1,676,193 hommes et femmes employés au 1er novembre par les 12,775 établissements faisant rapport au Bureau reçoivent \$45,279,594 pour les services qu'ils rendent la dernière semaine d'octobre. La dernière semaine de septembre ces établissements employaient 1,658,248 personnes, dont les gains pour la période d'observation en septembre s'élevaient à \$43,717,942. Ainsi donc, l'augmentation de 17,945 personnes ou de 1.1% dans le nombre d'employés s'accompagne d'une augmentation de \$1,561,642 ou de 3.6% dans les bordereaux de paye. Les gains moyens par capita continuent d'augmenter; l'augmentation de 65 cents dans l'enveloppe de paye hebdomadaire en octobre comparativement à septembre est la plus considérable dans le relevé des statistiques des salaires et gages.

Le montant disponible pour distributions est de \$250,151, ou \$8.35 par part, comparativement à \$247,274 ou \$8.24 par part en 1940. Le surplus reporté pour l'année est de \$10,151 contre \$7,274 en 1940.

L'actif total se chiffre par \$311,434.03 comparativement à \$303,002,783 l'année précédente. Les dépenses d'épargne ont légèrement diminué de \$20,466,547 à \$20,274,508. Le dividende de \$8 a été payé. L'assemblée annuelle sera tenue le 27 janvier.

Toronto, (P.C.) — National Trust Company dans son rapport financier sur ses opérations au cours de l'année 1941 révèle des bénéfices nets de \$466,332 contre \$425,095 l'année précédente. On a déduit \$216,181 pour les taxes enre \$117,821 l'an dernier.

Meilleure année pour National Trust

Toronto, (P.C.) — National Trust Company dans son rapport financier sur ses opérations au cours de l'année 1941 révèle des bénéfices nets de \$466,332 contre \$425,095 l'année précédente. On a déduit \$216,181 pour les taxes enre \$117,821 l'an dernier.

Le montant disponible pour distributions est de \$250,151, ou \$8.35 par part, comparativement à \$247,274 ou \$8.24 par part en 1940. Le surplus reporté pour l'année est de \$10,151 contre \$7,274 en 1940.

L'actif total se chiffre par \$311,434.03 comparativement à \$303,002,783 l'année précédente. Les dépenses d'épargne ont légèrement diminué de \$20,466,547 à \$20,274,508. Le dividende de \$8 a été payé. L'assemblée annuelle sera tenue le 27 janvier.

Situation économique pendant les onze premiers mois de 1941

Au cours des onze premiers mois de 1941, le revenu national du Canada, tel que compilé par le Bureau fédéral de la Statistique, se chiffre à \$4,777,751,000, soit une augmentation de 8.4 p.c. sur celui de \$4,365,340,000 la même période de 1940. Depuis mai le revenu national mensuel a été assez stable, fluctuant beaucoup moins durant l'année sous revue que les autres mesures de l'activité économique, tel que l'indice du volume physique des affaires.

Il en est de même en général du revenu attribué à chacun des trois principaux groupes. Depuis mai le revenu des industries productrices de denrées a représenté environ 50 p.c. du revenu national global, mais il a diminué un peu depuis septembre. Le total des onze premiers mois est de \$2,367,291,000, en regard de \$2,041,680,500 l'année précédente, augmentation de 15.9 p.c.

La division de la manutention des denrées, contribuant au peu plus de 20 p.c. du revenu national, a également été très stable au cours des six derniers mois. Pendant la période entière le revenu provenant de ce groupe se chiffre à \$993,637,000, augmentation de 10.9 p.c. sur celui de \$896,302,000 les onze premiers mois de 1940. Ces deux divisions laissent voir des augmentations importantes en regard de l'année précédente. Le revenu provenant des industries des services, bien qu'il s'est graduellement orienté vers une augmentation pendant l'année, a diminué de 0.7 p.c. pendant les onze premiers mois comparativement à 1940. Le total de ce dernier groupe, comprenant la finance, le gouvernement et les services, n'englobe pas l'actif acquis par le gouvernement fédéral par suite des dépenses de guerre.

L'indice général du volume physique des affaires, sur la base 100 en 1935-1939, s'établit à 134.2 les onze premiers mois de 1941, à rapprocher de 120.4 la même période de 1940, avance de 11.5 p.c. L'indice de la production manufacturière atteint une moyenne de 150.7 contre 133.8, soit un gain de 12.6 p.c. La production de fer et d'acier augmente encore considérablement en regard des niveaux élevés de 1940, la production de lingots d'acier augmentant de 20 p.c.

Les contrats de construction adjugés pendant les onze premiers mois de 1941 se chiffrent à \$374,781,000 contre \$329,091,900. Ils augmentent de près de 14 p.c. en regard du niveau élevé de 1940 et indiquent que l'industrie s'améliore encore malgré le parachèvement de plusieurs projets de temps de guerre. Les permis de bâtir émis dans cinquante-huit municipalités s'élèvent à \$94,407,000 pendant cette période et excèdent de plus de 27 p.c. les contrats de la même période de 1940.

Les ventes de gros en novembre déclinent de 14 p.c. en regard de celles d'octobre, mais elles excèdent de 12 p.c. celles de novembre 1940. Les neuf genres de commerce compris dans ce relevé accusent des gains par rapport à l'an dernier, le plus fort étant celui des merceries. Les ventes au cours des onze premiers mois de l'année sous revue sont de 18.3 p.c. supérieures à celles de la période correspondante de 1940; la mercerie et la quincaillerie laissent voir les augmentations les plus considérables. L'indice mensuel de l'emploi en général accuse encore des avances continues, contrairement à la tendance saisonnière habituelle. L'indice moyen s'établit à 150.8, avançant de près de 23 p.c. en regard de l'indice de 122.8 les onze premiers mois de 1940.

Ordonnance sur l'agneau

Ottawa — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce qu'elle a pris les dispositions nécessaires pour parer aux augmentations et diminutions saisonnières du prix de l'agneau frais et frigorifié, et que l'agneau de printemps et d'été n'est plus maintenant soumis aux prix maxima.

La période de base des prix maxima, du 15 septembre au 11 octobre, est normalement la saison quand les prix en gros et au détail de l'agneau sont les plus élevés. Certains frais sont impliqués lorsqu'il faut farder l'agneau frigorifié pour vente ultérieure et qu'il faut nourrir les agneaux vivant durant l'hiver, et ces frais se traduisent normalement par des prix plus élevés suivis de réductions de prix, l'automne suivant. Afin de permettre à cette pratique de se continuer sur la base des prix de l'automne dernier pour assurer une mise sur le marché régulier durant toutes les saisons et pour protéger ainsi la production de 1942, la commission a rendu les décisions suivantes:

1.—Les prix de gros maxima des carcasses d'agneau frigorifiées peuvent être augmentés de 1c la livre en janvier, et 1/2c additionnel la livre par mois, de février à juin.

2.—Les prix de gros maxima des carcasses d'agneaux fraîches, communément connus comme agneaux affouragés durant l'hiver, peuvent être augmentés par des montants allant jusqu'à 4c la livre durant la période de janvier à mai.

3.—Les prix de détail peuvent être augmentés conformément à la pratique normale de parer aux augmentations payées par les détaillants. Aucun détaillant ne peut rendre les décisions suivantes:

4.—De plus, la viande d'agneau de printemps et d'été mise sur le marché avant le 15 août est exemptée des prix maxima. Le prix de ce produit, qui n'apparaît pas beaucoup dans le commerce de détail, n'est pas en rapport étroit avec les prix d'agneaux de l'année précédente abattus l'automne précédent, et il atteindra son propre niveau conformément à l'offre et la demande.

5.—Au 16 août, tous les prix doivent être ramenés au maximum établi durant la période de base en 1941.

Forte production dans la finance des autos

Ottawa, (P.C.) — Suivant un rapport du bureau fédéral de la statistique les restrictions imposées sur la production et la vente des automobiles et des camionnettes ont été les principaux facteurs dans la diminution en volume et en dollars des véhicules-moteurs finis au cours du mois de décembre 1941. Le bureau annonce que 6,989 unités ont été financées pour la somme de \$3,099,867 comparativement à 10,756 unités, pour une valeur de \$5,492,353 en décembre 1940; ce qui signifie une diminution de 35% en nombre et de 44% en dollars.

Recettes du Mexican L. and P. à la hausse

Mexican Light & Power Co. rapporte une augmentation substantielle dans ses recettes d'exploitation du mois de novembre en même temps qu'une diminution dans les charges de dépréciation et les dépenses. L'augmentation des recettes fut de \$151,309 à \$920,922, tandis que les dépenses ont diminué de \$44,145 à \$584,186. Les recettes nettes sont donc de \$336,736, soit un gain de \$195,454. Depuis le 1er janvier 1941, à la fin de novembre, les recettes nettes furent en mieux de \$814,957 à \$2,390,689.

Sulphite n'a pas d'autre projet

Toronto, (P.C.) — A une assemblée spéciale des actionnaires de Lake Sulphite les porte-parole du comité de protection ont déclaré aux actionnaires qu'on n'avait pas de projet à présenter à l'assemblée en forme convenable, et qu'il était désirable de ne pas compromettre l'offre faite par la Brompton en créant de nouveaux délais à son acceptation.

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

C. Galibert and Son Co., (marchands de cuir), Donald Livingston Bonner et Paul-Emile Galibert.
Poulin's Gift & China Shop, 5395 Chemin de la Reine Marie, Dame Sadie Abramovitch.
Marché Adam, 3449 Adam, Nicholas Hlibchuk.
H. B. Electric Co., 2949 Soissons, Henry Blatt.
Wilfrid Noël & Fils, (laitier), St-Laurent, E. Noël.
Salon Robertson, 1501 ouest, Ste-Catherine, Peter Albert Conway.
National Radio Distributing Co., 962 Bleury, Ruth Horlick.
Allied Canadian Agencies, Morton Block.
Modern Clothes Shop, 2780 ouest, Notre-Dame, Dame Bertha Yanofsky.
Norway Manufacturer, 5105 Delormier, Erhal Paquin-Turner (art. de sport, etc.).

"La Cité du IIIe Centenaire"

Les travaux vont bon train dans cette cité-jardin située près du Jardin botanique

L'Union Economique d'Habitants, après une longue période d'étude préparatoire, a définitivement mis en route le projet lancé il y a près de deux ans d'une cité-jardin près du Jardin botanique et qui s'appellera "La Cité du IIIe Centenaire". Les travaux sont commencés sur une première unité de seize maisons, permettant d'établir définitivement les types d'habitations et les prix.

Le groupement a voulu profiter de cette occasion pour mettre le public au courant de ses activités. C'était l'objet de la réunion qui s'est tenue mercredi soir dans la salle de l'auditorium de la Cité des cinq cents. M. le maire de Montréal était représenté par le notaire Jeanotte et on remarquait la présence de plusieurs conseillers municipaux.

Le R. P. d'Auteuil Richard, S.J., de l'Ecole Sociale Populaire et aviseur moral de l'Union Economique d'Habitants, a exposé en une rapide synthèse le travail accompli depuis deux ans et qu'un petit noyau de citoyens convaincus a pu réaliser possible par leur remarquable esprit d'initiative et de collaboration; conférences devant plus de 8,000 personnes, nombreuses assemblées d'étude pour les membres, innombrables démarches auprès des compagnies de prêts et de financiers, auprès de l'administration municipale et de l'administration nationale du logement, auprès d'entrepreneurs et de constructeurs, etc. Les résultats tangibles de ce travail furent rapidement énumérés par le conférencier: acceptation par l'administration nationale de la loi du logement du plan d'urbanisation de la cité-jardin et des plans et devis, tranche de terrain achetée avec option sur d'autres terrains permettant la réalisation d'un plan d'ensemble, prêts consentis sur la première unité de seize maisons en conformité avec la Loi nationale du logement, partie I, secrétariat permanent à l'angle de la 26e avenue et du boulevard Rosemont, obtention d'un premier règlement municipal facilitant la création souhaitée en attendant que des plans et modifications imitant de plus en plus les normes et minima prévus par l'administration nationale du logement permettent ainsi le développement de la petite propriété économique.

M. J.-Auguste Gosselin, directeur de l'Union Economique d'Habitants, commenta des projections lumineuses montrant des réalisations européennes et américaines, et expliqua au tableau noir la méthode d'opérer de la société dans ses estimations de coût.

Un film documentaire, *Vers l'avenir*.

Est-ce votre épouse qui administrera votre succession? Songez-y: 70 pour 100 des veuves sont victimes des démarcheurs de mauvaise foi. Pourquoi ne pas nous nommer fiduciaires conjointement? Si Madame court jamais des risques, nous les éliminerons.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817
DIVIDENDE NO 315
AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX DOLLARS par action sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre en cours: ce dividende sera payable le et après le LUNDI, le DEUXIEME jour de MARS prochain, aux actionnaires inscrits aux livres à l'heure de la fermeture, le 31 janvier, 1942.

Par ordre du Conseil.
JACKSON DODDS, G.W. SPINNEY,
Directeur-Général, Directeur-Général,
Montréal, le 20 janvier, 1942.

Progressez en 1942

avec un meilleur matériel dans votre bureau!

Fabricants de la seule ligne complète, au Canada, de

CABINETS CLASSEURS ET DE MEUBLES DE BUREAU

THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO. LIMITED

BUREAU PRINCIPAL ET ATELIERS — NEW-MARKET, ONT.

MONTREAL, SUCCURSALE No 4 — 608 RUE CRAIG OUEST

nr, montrant les diverses étapes parcourues par l'Union Economique depuis sa fondation à l'automne 1940 jusqu'au 1er janvier 1942, vint clôturer cette intéressante et suggestive soirée.

La Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne (Laprairie)

Obligations \$130,000, 5 1/2%, datées du 1er octobre 1923, échéant 1er octobre 1925 à 1953

AVIS D'ASSEMBLEE

Par ces présentes, la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie, ci-après nommée la Corporation, DONNE AVIS qu'une assemblée des détenteurs de ses obligations brisées aura lieu le lundi, seize février 1942, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau de Trust Général du Canada, le fiduciaire sous-juré, 112 ouest, rue St-Jacques, à Montréal, aux fins suivantes:

1.— Considérer une proposition de la Corporation de rembourser par anticipation le premier avril prochain (1942), en capital et intérêts courus à cette date, avec prime, s'il y a lieu, le solde entier de ses obligations brisées en circulation; et, s'il y a lieu, approuver cette proposition par vote de résolution extraordinaire qui aura pour effet de lier tous les obligataires.

2.— Déterminer dans cette résolution extraordinaire les conditions de remboursement du solde desdites obligations et toutes autres formalités incidentes; le tout suivant les termes et prescriptions de l'acte de fiducie et d'hypothèque, gage et nantissement relatif auxdites obligations, exécuté le 17 octobre 1923 par la Corporation en faveur du fiduciaire, alors connu sous le nom de Crédit Général du Canada, devant le notaire R.A. Bergeron et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Laprairie sous le numéro 2566.

Un détenteur d'obligations immatriculées quant au principal peut assister à l'assemblée en personne sans produire ses obligations ou peut, par document écrit, nommer un fondé de pouvoir pour assister et voter pour lui à ladite assemblée et à tout ajournement d'elle.

Un détenteur d'obligations, au porteur désirant assister à l'assemblée et y voter devra, soit:

(a) produire ses obligations à l'assemblée, soit

(b) déposer ses obligations à toute banque ou compagnie de fiducie qui émettra un certificat de vote donnant le détail des obligations déposées, lequel certificat permettra au détenteur des obligations y mentionnées d'assister personnellement et de voter à l'assemblée et à tout ajournement d'elle ou de se nommer un fondé de pouvoir pour le représenter aux mêmes fins.

Pour la commodité des détenteurs d'obligations, des formalités appropriées de procuration, tant pour les obligations immatriculées que pour les obligations au porteur, ainsi qu'une formule de certificat de vote pour les obligations au porteur confiées à un dépositaire, seront fournies, sur demande, par le fiduciaire sous-juré.

Par Ordre de la Corporation
TRUST GENERAL DU CANADA,
MONTREAL, 112 ouest, rue St-Jacques,
ce 20 janvier 1942.

Est-ce votre épouse qui administrera votre succession? Songez-y: 70 pour 100 des veuves sont victimes des démarcheurs de mauvaise foi. Pourquoi ne pas nous nommer fiduciaires conjointement? Si Madame court jamais des risques, nous les éliminerons.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817
DIVIDENDE NO 315
AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX DOLLARS par action sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre en cours: ce dividende sera payable le et après le LUNDI, le DEUXIEME jour de MARS prochain, aux actionnaires inscrits aux livres à l'heure de la fermeture, le 31 janvier, 1942.

Par ordre du Conseil.
JACKSON DODDS, G.W. SPINNEY,
Directeur-Général, Directeur-Général,
Montréal, le 20 janvier, 1942.

Progressez en 1942

avec un meilleur matériel dans votre bureau!

Fabricants de la seule ligne complète, au Canada, de

CABINETS CLASSEURS ET DE MEUBLES DE BUREAU

THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO. LIMITED

BUREAU PRINCIPAL

LA VIE SPORTIVE

Deux joutes entre le Boston et le Tricolore

Les joueurs du Canadien ont eu une semaine de repos et ceci devrait être de nature à favoriser nos porte-couleurs dans les deux joutes qui sont à l'affiche en cette fin de semaine. Ce soir, le Bleu-Blanc-Rouge recevra la visite des Bruins au Forum et demain le Tricolore se rendra à Boston pour y rencontrer de nouveau les protégés d'Arthur Ross.

Il est assez difficile de pronostiquer le résultat de ces deux rencontres, car le Bleu-Blanc-Rouge aura à lutter contre le plus puissant club du circuit Calder, mais les surprises sont toujours possibles et les Habitants de Dick Irvin pourraient bien suivre l'exemple des Ailes-Rouges de Detroit, qui ont eu raison des meneurs du circuit professionnel, jeudi soir dernier.

La joute de ce soir sera marquée par la présence de la fameuse ligne "saucerkraut" des Bruins, qui a obtenu beaucoup de publicité depuis quelques jours étant donné que Bobby Bauer, Porky Dumart et Milt Schmidt seront probablement tous trois dans l'uniforme de l'armée canadienne d'ici peu de temps. Il se pourrait que ce soit la dernière apparition locale de ce trio avant d'endosser l'uniforme kaki.

On rapporte que les Canadiens sont en excellente condition pour la visite des Bruins, la pratique d'une demi-heure d'hier démontrant que le club sera au grand complet pour la première de ces deux joutes.

On a appris aux quartiers généraux du club hier soir que Charlie Sands serait à son poste, assurant par le fait même que la ligne Gelliff, Quilty et Sands serait intacte. Sands revenant en action, Terry Reardon sera le joueur d'utilité.

Les Bruins ont un blessé dans leurs rangs, Bill Cowley ayant reçu une fracture de la mâchoire lors d'un accident durant la joute contre les Ailes-Rouges de Detroit jeudi soir, et on a rapporté que la blessure est sérieuse et que le joueur de centre du Boston ne pourra plus jouer de la saison.

Une nouvelle figure dans l'uniforme des Bruins sera Harvey "Busher" Jackson, autrefois des Leafs, de Toronto et des Américains. Il jouera ici pour la première fois comme coéquipier de son jeune frère, Art, depuis que ces deux joueurs portent l'uniforme des Leafs.

Pendant que les Canadiens batailleront contre les Bruins ici au Forum, le club qu'ils tentent désespérément de devancer dans le classement, les Américains de Brooklyn rencontreront les Leafs à Toronto. Dans une troisième partie ce soir, les Rangers, qui sont actuellement sur un pied d'égalité en première place avec les Bruins de Boston, rencontreront les Ailes-Rouges de Detroit.

Demain soir, trois autres parties seront à l'affiche. Les Canadiens rencontreront les Bruins à Boston, les Ailes-Rouges reviendront à New-York pour faire face aux Rangers, et les Leafs de Toronto iront rencontrer les Esperviers à Chicago.

Le Canadien sera opposé aux Royaux

Les partisans de la Ligue Senior de Québec auront l'avantage d'assister à d'intéressants duels demain après-midi, au Forum, lorsque les clubs du circuit Slater se disputeront les honneurs de la victoire dans la deuxième partie d'un programme double. La joute initiale au Forum mettra les Pats aux prises avec les Sénateurs d'Ottawa.

La joute Canadien-Royal promet d'être l'une des plus intéressantes de la saison, car du résultat dépendra peut-être une place dans les détails. Il a toujours existé une grande rivalité entre les deux clubs, mais elle est d'autant plus amplifiée que les Habitants, détenteurs de la quatrième position, n'entendent pas s'en faire déloger sans une lutte acharnée.

Actuellement, les Canadiens ont trois points en arrière des As de Québec et quatre points en avant des Royaux. Les deux clubs ont causé une surprise hier soir en triomphant respectivement des As et des Volants. Les Canadiens ont blanchi le club de Don Peniston 2-0, dans la vieille capitale, tandis que les champions de l'an dernier ont triomphé des Volants 6-5.

Dans leurs dernières parties, les Canadiens ont compilé un grand nombre de points et leur victoire d'hier à Québec indique qu'ils sont actuellement à leur meilleur, car les As ne sont pas un club facile à battre sur sa glace.

Les Royaux de Frank Carlin commenceront cette semaine une série de plusieurs parties, chacune aussi importante l'une que l'autre s'ils veulent gagner une place dans les éliminatoires. Dans le passé, les Royaux avaient habituellement une bonne place en tête à ce temps-ci de l'année, et jamais l'inquiétude n'avait troublé Frank Carlin quant aux détails. L'histoire ne s'est pas répétée cette année et les Royaux tout en ayant encore des chances de terminer en quatrième position, ont besoin de plusieurs victoires.

Ce soir les Pats rendront visite aux Sénateurs et ils recevront le club de Gene Chouinard dans la première partie de demain au Forum.

Dans une autre partie de la Ligue Senior, demain, les Volants de Cornwall rendront visite aux As à Québec.

Ligue Montréal

Une importante réunion de la ligue Montréal aura lieu cet après-midi à l'hôtel Queen's. La meeting a été convoqué au sujet du club de hockey Montréal qui, selon certaines rumeurs, se retirerait du circuit Choquet.

Les Québécois sont blanchis par le Tricolore

Québec, 24. — Grâce à la superbe tenue de Legs Fraser dans les buts du Canadien, hier soir, les hommes de Paul Haynes ont pu triompher des As de Québec dans une joute des séries de la Ligue Senior de Québec. Non seulement Fraser a eu raison de ses rivaux mais le cerbere du tricolore a pu obtenir un autre blanchissage lorsque le Bleu Blanc Rouge a triomphé des Québécois par un résultat de 2 à 0.

Les Canadiens ont compté un but dans la première période et un autre dans la troisième tandis que les As bataillaient désespérément pour égaliser les chances.

A plusieurs reprises Fraser a bloqué ce qui avait semblé devoir être un but assuré. Une seule fois la rondelle a glissé dans sa cage mais le but n'a pas été accordé.

Ross Kozini a lancé la rondelle dans les filets et le juge des buts a allumé la lumière rouge, mais l'arbitre Bert Hedges a décidé que le but n'était pas valide.

Le courageux Legs Ramsay a donné sa première avance aux Canadiens après quatre minutes de jeu dans la première période lorsqu'il a converti en but une passe parfaite de Marcel Bessette grâce à un lancer rapide de 20 pieds, qui a pris Lionel Bouvette en défaut.

Par la suite les As ont fait montre d'un léger avantage dans le jeu jusqu'à ce que Fraser les eût en quelque sorte découragés en bloquant toutes les offensives déclenchées, même quand les Canadiens avaient un homme au pénalité.

Marcel Bessette a complété le deuxième but des visiteurs après quatorze minutes de jeu dans la troisième période.

Alignement des équipes:
CANADIEN. — Buts: Fraser; défenses: Bicknell et Brown; centre: McFadden; ailes: Dheere et Harmon. Subs.: Anton, Snowden, Gruhn, Mereneck, Richard, Smart, Walker, Ramsey et Bessette.

QUEBEC. — Buts: Paverette; défenses: Brennan et Grabowski; centre: Lee; ailes: Gaudreault et Nicholson. Subs.: McMahon, Stahan, Hamel, Rozzini, Rossignol, Robertson, Tremblay et Brunet.

Arbitres: Hedges et McCaffrey.
Première période
1—Canadien, Ramsey (Bessette) 4.06
Punitions: Snowden, Hamel, Brown, et McMahon.

Deuxième période
Punitions: McFadden, Rozzini, McMahon et Bicknell.

Troisième période
2—Canadien, Dheere 14.51
Punitions: Rozzini, Walker, Nicholson, Harmon, Anton et Brown.

L'Aviation et la Marine vainqueurs

Les Aviateurs ont pu célébrer leur première victoire hier soir, lorsque leur équipe a vaincu celle de l'Armée dans la première joute à l'affiche au Forum, dans les séries de la Ligue de hockey de la Défense nationale et c'est par un résultat de 4 à 1 que l'Aviation a eu raison de ses adversaires.

Dans la deuxième partie à l'affiche, la Marine a pu se mettre sur un pied d'égalité avec le Loyola pour la première position en assurant les honneurs de la victoire par 3 à 2.

Danny Dinsmore, instructeur du Loyola, fut chassé du banc des joueurs à la troisième période pour avoir lancé son bâton sur la glace en signe de protestation. Il fut remplacé par Bob Broderick.

Composition des équipes:
A.M.E.E. Buts: McLeod; défenses: Blanchard et Aumais; centre: Lambertus; ailes: Kenny et H. Lambertus. Subs.: Patman, Kavanagh, Belanger, Barry, Fisher, Girouard, Biopelle, Oss, Lapointe.

AVIATION. Buts: Roussin; défenses: Torcotte et Richardson; centre: Walker; ailes: Fraser et Murphy. Subs.: Buell, Jopling, Dupont, Cullen, Butler, Bailey, Morgan.

Arbitres: W. Lagacé, D. Murray.
Première période
1. Aviation: Buell 13.48
Pun.: Oss, Dupont.

Deuxième période
2. Armée: Kenny 1.52
3. Aviation: Jopling 8.46
4. Aviation: Buell 12.40
Pun.: C. Lambertus, Kalker (2), Kavanagh, Buell, Lapointe, Kenny, Cullen, lanchard, Dupont.

Troisième période
5. Aviation: Buell 10.36
Pun.: Blanchard, Jopling, Oss, Walker.

MARINE. Buts: Pearson; défenses: Harrison et Dunn; centre: Foster; ailes: Buchanan et Belanger. Subs.: Greenshield, Gould, Campbell, Moynagh, Proietti, Irwin, Caldwell.

LOYOLA. Buts: Davis; défenses: McCallum et Morley; centre: A. McDonald, ailes: Cleary et O'Connell. Subs.: Braceland, Ross, Costigan, O'Connor, Warren, Newton, R. McDonald.

Première période
Pas de point.
Pun.: O'Connell, Belanger.

Deuxième période
1. Marine: Campbell 0.30
2. Loyola: O'Connell 7.03
3. Marine: Foster 10.20
4. Loyola: O'Connell 11.17
Pun.: Harrison (2).

Troisième période
5. Marine: Dunn 6.01
6. Marine: Buchanan 14.37
7. Marine: Buchanan 14.52
Pun.: Campbell, Newton, Dunn, Braceland.

Les championnats seront disputés aujourd'hui

Aujourd'hui est la journée la plus remplie du 34e congrès international de la raquette qui s'est ouvert mercredi soir et qui se clôturera demain après-midi.

Les clubs de raquetteurs venant de tous les coins de la province et de la Nouvelle-Angleterre sont arrivés dans la métropole et partent avec la joie, la gaieté, le bon entraînement et la belle humeur régneront. Le résonnement des tambours et des clairons ajoutent une note gaie au carnaval. Les chansons sont à l'honneur et jusqu'à demain après-midi, les raquetteurs surnommés avec raison les "gais lurons" seront les maîtres de la métropole.

On croit que 101 clubs des Unions canadienne et américaine sont représentés. On calcule que 75 corps de musique sont arrivés à Montréal.

Parmi les grandes attractions qui marquent un congrès, il en est toujours deux qui sont fort goûtées de la population et ce sont les parades aux flambeaux et d'égise.

La parade aux flambeaux aura lieu ce soir. Des centaines et des centaines de lanternes seront distribuées aux congressistes et durant tout le défilé au parc LaFontaine, un grand feu d'artifice sera allumé. Des fusées seront lancées un peu partout et le public sera à même de voir d'immenses V illuminés au parc LaFontaine, (sur le côté de la rue Amherst où passeront les raquetteurs).

Le parcours sera comme suit: avenue du Parc par Jeanne Mance, boul. Saint-Joseph, Christophe Colomb, Amherst jusqu'au marché Saint-Jacques où aura lieu une réception.

La parade d'égise est également extrêmement imposante. Les milliers de raquetteurs se rassembleront au carré Dominion, en face de l'hôtel Windsor demain matin, à 9 heures. Une fois les groupes formés, ils défilent par les rues Metcalfe, Ste-Catherine, Saint-Laurent, Saint-Jacques et Place d'Armes.

En l'église Notre-Dame, une messe spéciale sera chantée. M. Ernest Savigneau, P.S.S., fera le sermon de circonstance. Il y aura des chants dirigés de la balustrade par le maître de chapelle, M. Guillaume Dupuis. Au Sanctus, les clairons se feront entendre.

Immédiatement après la cérémonie religieuse, tous se rendront à la salle du marché Bonsecours où aura lieu une réception monstre. Mme Raoul Charbonneau, présidente des Dames auxiliaires, sera en charge de cette réception.

Au cours du lunch, se fera la présentation des prix, médailles et trophées aux gagnants des différentes épreuves sportives qui sont disputées aujourd'hui.

Le marathon de dix milles en raquette pour le championnat mondial est disputé cet après-midi. Les courses sur petites distances ont lieu cet après-midi, sous la présidence de M. Evariste Pelletier. M. Leo Laoureux, secrétaire du comité sportif, s'attend à un nombre record d'inscrits.

Le parc LaFontaine débordera sûrement de spectateurs désireux de voir les meilleurs coureurs en raquette à l'œuvre.

Les membres du Kinsmen National War Fund ont reçu la permission de passer dans les rangs des raquetteurs pour recueillir leurs oboies.

La reine du carnaval, Mlle Jeanne Bertrand, du club Laurier, sera présente à toutes les manifestations.

Voici l'ordre des clubs dans les différentes parades qui auront lieu au cours du congrès:
Police; Capitaines des Unions Canadienne et Américaine; Drapeaux; Les clefs de la ville; Le Champlain, Saint-Jean, Qué.; Le Jacques-Cartier, Lewiston, Me; Le National, Montréal; Clubs de l'Ouest canadien; Feuille d'Érable, Montréal; Le Rochambeau, Biddeford, Me; Dames du Rochambeau, Biddeford, Me; Union Commerciale, Québec; La Tuque Rouge, Sherbrooke; Pieds Légers, Drummondville; Le LaFontaine, Montréal; Le Richelieu, Montréal; Le Frontenac, Québec; Les Hirondelles, Lewiston, Me; Le Cercle Canadien, Lewiston, Me; Le Lion d'Or, Surook, N.-H.; Le Bois Franc, Victoriaville; Le Voyageur, de Drummondville; Le Trappeur, Montréal; Le Gouard, Sherbrooke; Le Gendillon, Le Castor, Le Forestier, Les Diables Bleus, tous d'Ottawa; L'Aigle des Laurentides, Hull; Le Cavalier de la Salle, Eastview; L'Alpin, Manchester, N.-H.; Le Jeanne d'Arc (dames), Manchester, N.-H.; Les Ours Bruns, Somersworth, N.-H.; La Reine escortée de son club; Le Lavolette, Trois-Rivières; Le Montagnard, Montréal; Le Montagnard, Lewiston, Me; Les Dames du Montagnard, Lewiston, Me; Feuille d'Érable, Lewiston, Me; Les Coeurs Joyeux, Lewiston, Me; Le Oragon, Québec; Le Roi des Montagnes, Berlin, N.-H.; Le Voltigeur, Biddeford, Me; Les Dames du même club; Le Dollard, Sherbrooke; L'Infatigable, Saint-Hyacinthe; L'Aiglon, Loretteville; Les Diables Rouges, Lewiston, Me; Le Boucanier, Brunswick, Me; Le Joliette, Berlin, N.-H.; La Gaieté, Lewiston, Me; Le Bûcheron, Montmagny, Qué.; Le Boucanier, Montmagny, Qué.; Le Chanteclerc, Lowell, Mass.; Les Coeurs Joyeux, Montréal; Les Amies Choiesies, Lewiston, Me; Le Lafayette, Manchester, N.H.; Les Dames du Lafayette; Le Lévis, Lévis, Qué.; Le Salaberry, Valleyfield; Les Aventuriers, Lowell, Mass.; L'Union Saint-Laurent, Québec; Le Saint-François, Sherbrooke; Les Pieds Légers, Brunswick, Me; Les Taquinnoises, Brunswick, Me; Le Canadien de Saint-Henri, Montréal; Le Concordia, Montréal; Le Paroisseux, Rumford, Me; Les Dames du Paroisseux, Me; Les Sauteuses, Plainville, Conn.; L'Alouette, Chisholm, Me; Gentille Alouette (dames), Chisholm, Me; Le Voltigeur, Lévis; Le Courageux, Loretteville; Le Loretteville, Loretteville;

Tag Millar s'est distingué pour le Royal

Cornwall, 24. — Les Royaux de Montréal ont causé une désagréable surprise aux partisans des Volants de Cornwall, hier soir, alors que ces deux équipes étaient aux prises dans une joute régulière de la Ligue Senior de Québec car les protégés de Frank Carlin s'assurèrent l'honneur de la victoire par un résultat de 6 à 5 après une lutte mouvementée et fort contestée.

Les Royaux ont pu vaincre leurs adversaires grâce à la belle tenue de Tag Millar, qui a su déjouer McAtée dans deux occasions tandis que Currie, Walton, Groom et Kowcinak enregistraient les autres buts du club montréalais.

Les Royaux ont pris l'avantage après quelques trois minutes de jeu dans la première période lorsque Currie a compté sur des passes de Millar et de Morrison. Environ six minutes plus tard, Steve Latoski a égalisé le score et le reste de la période s'est écoulé sans autre but.

Deux minutes s'étaient à peine écoulées dans la première reprise lorsque Bobby Watson a redonné l'avantage aux Royaux en comptant avec l'assistance de Mahaffey et Groom. Ailsky, aidé de Latoski, a pourtant égalisé le score cinq minutes plus tard mais environ quatre minutes avant la fin un but de Groom a redonné une avance de 3-2 aux Royaux.

Au commencement de la troisième période le score est devenu de 3-3 lorsque Read a compté sur des passes de Latoski et de Bellingier mais dans les cinq minutes qui ont suivi Millard et Kowcinak ont compté tous à tour pour prendre une avance de deux buts.

Deux buts successifs de Latoski et Imlach dans l'espace de trois minutes ont placé les deux clubs encore une fois sur un pied d'égalité mais pour quelques secondes seulement car les Royaux ont décliné une solide offensive qui a porté ses fruits lorsque Tag Millar a compté le but décisif.

Alignement des équipes:
CORNWALL. — Buts: McAtée; défenses: Drummond et Ritchie; centre: Latoski; ailes: Read et Bellingier. Subs.: Maudrell, Ailsky, Imlach, Shaw, Gardner, Bibeault, Kipp.

ROYAUX. — Buts: Durnan; défenses: Raymond et Southwick; centre: Kowcinak; ailes: Raymond et Haggarty. Subs.: Davies, McCurry, Mahaffey, Walton, Groom, Millar, Carragher, Morrison.

Arbitres: Breen, Québec, et Foley, Halifax.
Première période
1—Royaux, Currie (Millar, Morrison) 2.46
2—Cornwall, Latoski (Read, Bellingier) 8.12
Punitions: Drummond, Davies, Groom.

Deuxième période
3—Royaux, Walton (Mahaffey, Groom) 2.20
4—Cornwall, Ailsky (Latoski) 7.19
5—Royaux, Groom 16.36
Punitions: Davies, Walton, Maudrell, Currie (mineure et 10 min., insubordination).

Troisième période
6—Cornwall, Read (Latoski, Bellingier) 2.06
7—Royaux, Millar (Davies) 5.22
8—Royaux, Kowcinak 7.30
9—Cornwall, Latoski (Ailsky) 13.12
10—Cornwall, Imlach (Ritchie) 16.36
11—Royaux, Millar (Morrison, Carragher) 17.50
Punitions: Currie, Southwick, Maudrell.

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR. LIGUE SENIOR
Royal & Cornwall 5.
Canadien 2, Québec 0.
CE SOIR. LIGUE NATIONALE
Boston & Canadien.
Rangers & Toronto.
Américains & Canadiens.
Pats & Ottawa.
LIGUE AMERICAINE
Springfield & Cleveland.
Washington & Pittsburgh.
Chicago & New Haven.
Providence & Philadelphia.
DEMAIN APRES-MIDI
Ottawa vs Pats.
Canadiens vs Royaux.
Cornwall & Québec.
LIGUE MONTREAL
Lachine & Joliette.
Valleyfield & Shawinigan.
DEMAIN SOIR.
LIGUE NATIONALE
Canadien & Boston.
Rangers & Toronto.
LIGUE AMERICAINE
Springfield & Cleveland.
Washington & Buffalo.
Philadelphia & New Haven.
Pittsburgh & Providence.
LIGUE CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE
Boston 27 17 7 3 86 58 37
Rangers 28 18 9 1 104 83 37
Toronto 26 16 11 1 80 57 39
Chicago 28 14 11 3 85 79 31
Detroit 29 10 17 2 81 91 22
Américains 32 10 21 1 83 117 21
Canadien 28 8 11 1 66 100 17
LIGUE SENIOR
J. G. P. N. P. C. Pts
Ottawa 27 16 9 2 102 72 34
Canadiens 26 15 11 3 99 97 32
Cornwall 28 13 10 5 94 73 31
Québec 29 12 13 4 66 75 39
Canadien 29 12 13 4 66 75 39
Pats 26 5 14 7 58 90 17
LIGUE AMERICAINE
J. G. P. N. P. C. Pts
Springfield 35 22 9 2 126 90 42
Providence 34 22 7 4 124 84 46
New Haven 32 14 17 1 91 110 29
Washington 33 10 20 3 85 110 18
Philadelphia 34 24 2 2 94 146 18
section ouest
J. G. P. N. P. C. Pts
Cleveland 34 23 9 2 108 91 48
Hershey 36 22 7 4 124 84 46
Indianapolis 36 19 13 4 113 88 42
Pittsburgh 29 14 13 2 86 73 30
Buffalo 34 10 21 3 86 131 30

Les Montagnes Blanches, Berlin, N.-H.; Le Davignon, Manchester, N.-H.; Le Reine des Montagnes (dames), Manchester, N.-H.; Le Coureur des Bois, Lowell, Mass.; Le Pionnier, Rouyn, Qué.; Le Gaillard, Thetford-les-Mines, Qué.; Le Marcheur, Valleyfield; Knights of Columbus, Me; Les Gais Compagnons, Montréal; Le Laurier, Montréal.

Un blanchissage pour D. Weary du Clearpoint

Doug Weary, gardien de but pour le Clearpoint, s'est mis en évidence hier soir dans la première partie de la Ligue Junior Mont-Royal, disputée à l'Arena de Lachine, lorsqu'il mit un autre blanchissage à son crédit. Le Clearpoint triompha des Wing Wheelers par 3 à 0 pour conserver la tête de ce circuit junior.

Dans les autres joutes à l'affiche dans la Cité des Sports, les North End Eagles triomphèrent des Red Wings par 5 à 4 tandis que le Mont-Royal l'emporta sur le Saint-Lambert par 3 à 1.

Alignement des équipes:
MONT-ROYAL: But, Daoust; défenses: King et Thompson; centre, Doherty; ailiers: Ambrosi et Shaver; substitués: Tadwell, Griffith, Woodside, Tyler, Templeton, Boosman, Gelineau et Bird.
ST-LAMBERT: Sauvageau; Bourque et Inns; Martineau; Camerlain et Gaudette; Poirier, Bourque, Higgins, Rajotte, Préfontaine, Hugron, Jodoin.

Arbitres: Eddie Duclos, Geo. Malinsson.
Première période
1. Mont-Royal, Doherty 2.15
2. Mont-Royal, Templeton 6.10
Punitions: Poirier et Tyler.

Deuxième période
Aucun but.
Punitions: Poirier, Tadwell, Thompson.

Troisième période
3. St-Lambert, Bourque 2.20
4. Mont-Royal, Griffith 11.20
Punition: Doherty.

RED WINGS: Marshall; Malfara et George; Wilson; Massé et Coleman; B. Kirkysen, S. Kirkysen, Foley, White et Vaning.
N. E. EAGLES: Jones; N. Malfara et G. Walker; Bakhtis; E. Walker et Martin; Charbonneau, Morrissey, Favreau, Sporon et Martineau.

Première période
1. Red Wings, Massé 7.35
2. Eagles, Bakhtis 8.15
3. Eagles, Walker 9.10
4. Eagles, Morrissey 12.10
Aucune punition.

Deuxième période
5. Red Wings, Massé 6.05
6. Red Wings, White 7.15
Punitions: Malfara, Martin.

Troisième période
7. Red Wings, Massé 4.00
8. Eagles, Morrissey 5.00
9. Eagles, E. Walker 7.45
Aucune punition.

WING WHEELERS: Shapiro; Tsadilas et Wener; Haddow; Bowles et Leach; Hodgkinson, Rogers, Fine, Gossack et Seltzer.

CLAR POINT: Weary; Champion, G. Donaldson; Thorpe; Claron et Latchmore; Roberts, Symons, Lofthouse, Hiltz, F. Donaldson, Gotsdal, Griffith.

Première période
1. Clear Point, Gotsdal 13.50
Punitions: Haddow, Champion, Fine, Claron, Tsadilas, G. Donaldson.

Deuxième période
Aucun but.
Tsadilas 2, G. Donaldson, Claron et Leach.

Troisième période
2. Clear Point, Lofthouse 4.00
3. Clear Point, Latchmore 7.00
Punitions: Roberts, Haddow, maj, Champion, maj, Hodgkinson, Roberts.

Joutes d'exhibition pour le Montréal

Les Royaux de Montréal, de la Ligue de Baseball Internationale, commenceront leur entraînement le 15 mars et la direction du club vient d'annoncer que vingt-quatre parties d'exhibition ont été arrangées pour la période d'entraînement.

Les sept premières rencontres seront disputées par une équipe composée de joueurs du Brooklyn et du Montréal mais les dix-sept autres seront jouées exclusivement par des porte-couleurs des Royaux.

Voici la date des joutes d'exhibition:
Samedi, 14 mars, Daytona Beach.
Dimanche, 15 mars, Deland, Brooklyn-Montréal vs Saint-Louis Browns.

Lundi, 16 mars, date libre.
Mardi, 17 mars, Daytona Beach, Brooklyn-Montréal vs Boston Braves.

Mercredi, 18 mars, date libre.
Jeudi, 19 mars, Daytona Beach, Brooklyn-Montréal vs Saint-Louis Browns.

Vendredi, 20 mars, Deland, Brooklyn-Montréal vs Saint-Louis Browns.

Samedi, 21 mars, Daytona Beach, Brooklyn-Montréal vs Philadelphie Phillies.

Dimanche, 22 mars, Daytona Beach, Brooklyn-Montréal vs Philadelphie Phillies.

Lundi, 23 mars, Daytona Beach, Brooklyn-Montréal vs Boston Braves.

Mardi, 24 mars, Cocoa, Montréal vs Indianopolis.

Mercredi, 25 mars, Cocoa, Montréal vs Indianopolis.

Jeudi, 26 mars, Sanford, Montréal vs Boston Braves.

Vendredi, 27 mars, Leesburg, Montréal vs St-Paul.

Samedi, 28 mars, Leesburg, Montréal vs St-Paul.

Dimanche, 29 mars, Ocala, Montréal vs Milwaukee.

Lundi, 30 mars, Ocala, Montréal vs Milwaukee.

Mardi, 31 mars, date libre.
Mercredi, 1er avril, Sanford, Montréal vs Boston Braves.

Jeudi, 2 avril, Deland, Montréal vs St-Louis Browns.

Vendredi, 3 avril, Daytona Beach, Montréal vs Indianopolis.

Samedi, 4 avril, Daytona Beach, Montréal vs Indianopolis.

Dimanche, 5 avril, Daytona Beach, Montréal vs St-Paul.

Lundi, 6 avril, Daytona Beach, Montréal vs St-Paul.

Mardi, 7 avril, date libre.

Mercredi, 8 avril, Daytona Beach, Montréal vs Milwaukee.

Jeudi, 9 avril, Daytona Beach, Montréal vs Milwaukee.

Vendredi, 10 avril, date libre.

Samedi, 11 avril, Durham, G.C., Montréal vs Durham.
Dimanche, 21 avril, Durham, N.C., Montréal vs Durham.

Jeudi, 16 avril, ouverture de la saison de la Ligue Internationale à Jersey City.

Les parties contre Milwaukee donneront l'opportunité aux Royaux de voir à l'œuvre Woody Jensen, l'un des joueurs locaux en 1941. Lors des parties contre Indianopolis, le Montréal jouera contre deux anciens membres de son alignement: Jake Powell et Steve Rachunok.

Des conditions satisfaisantes

L'enseignement n'est pas nécessairement défavorable aux skieurs

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE



affiliés à la Soc. can. d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec
COMMISSION DES C.J.N.

MEMBRES EX OFFICIO — F. MARIE-VICTORIN F. S. C. le Père LEO MORIN C.S.C. Pierre DANSEUR Jacques ROUSSEAU Marcelle GAUVREAU respectivement président honoraire président secrétaire général trésorier et chef du secrétariat de la S.C.N.
MEMBRES DESIGNEES PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ — F. ADRIEN C.S.C. directeur général des C.J.N. (les chefs de service suivants: F. MARIE-VICTORIN (Bibliothèque) Dr Georges Préfontaine (Zoologie); Gustave CHAGNON (Entomologie); P. LEO MORIN C.S.C. (Géologie-Minéralogie); Henry TEUSCHER (Horticulture); Marcelle GAUVREAU (Pédagogie et Bibliographie).
LE SECTEUR SOCIAL DE LA S.C.N. ET DES C.J.N. EST AU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL ON EST PRIÉ D'ADRESSER COMME SUIT TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET LES CERCLES:

Secrétariat de la S. C. N., Jardin Botanique de Montréal, 1101 est, rue Sherbrooke, Montréal.
No 558 24 janvier 1942

Le petit chat blanc n'est pas mort

Bébé s'était couché rêvant
D'avoir un petit chat vivant
Avec des pattes qui remuent.
Et c'est pourquoi saint Nicolas,
Qui justement passait par là,
Après avoir fait sa revue,

A posé pour lui sur son lit
Un petit chat blanc si joli
Que Bébé qui s'éveille à peine,
S'imaginant qu'il rêve encore,
Le serre entre ses bras très fort,
De peur que le jour le lui prenne.

Avoir un chat vivant à soi
Quel bonheur!... Et Bébé l'assoit
Au fond d'un pli de sa chemise
Puis, gravement: Préchi-Précha,
Il commence à faire à son chat
Un long discours vraiment de mise.

"Minet, défends-toi!...
Il faut obéir à Bébé.
Et l'écouter, quand Bébé cause!
Vous entendez? Regardez-moi!
Ouvrez les yeux! Tenez-vous
droit!
Et levez votre museau rose!"

Mais Minet n'a pas écouté.
Aussi Bébé, très irrité,
A battu Minet qui menace.
Et Minet, tout ébouriffé,
D'un coup de patte l'a griffé!
Aussi Bébé fait la grimace.

Et Bébé dit: "Saint Nicolas!
Reprenne ce vilain chat-là!
Qui fait du mal quand on
l'approche!"
Et c'est pourquoi saint Nicolas
Qui justement passait par là,
A remis Minet dans sa poche.

Mais tandis que triste et seul,
Le petit minet s'en allait
Amuser les grandes personnes,
Bébé dont le mal est passé,
Pleurait d'être ainsi délaissé.
A voulu qu'on le lui redonne.

Alors saint Nicolas a dit:
"Que les Bébés sont étonnés!"
Puis il s'est retiré sans hâte
En laissant, toujours indulgent,
Pour les Bébés intelligents,
Un gros chat gris en carton-pâte.
Paul GERALDY

BOITE AUX QUESTIONS

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire le nom de l'insecte que je vous envoie. Il vit avec ses semblables sous les tuiles de mon parterre de chambre de bain. Comment le détruire? Il ne sort qu'à la nuit et très vite.

(C.P.N., Trois-Rivières)
R.—C'est le Léisme, appelé aussi "poisson d'argent" (silver fish). Cet insecte est sans ailes, recouvert d'écaillures, et possède une paire de longues antennes et trois longues appendices en forme de queue à l'extrémité de l'abdomen. On le remarque souvent dans les habitations, les bibliothèques, les endroits chauds et humides, etc. Lorsqu'on l'expose soudainement à la lumière il se sauve rapidement pour se cacher dans les fentes du plancher et des murs. Le Léisme se nourrit principalement d'amidon et de colle et cause parfois de sérieux dégâts aux reliures et au papier-tenture des murs.

Moyens de destruction — "Le Léisme, de même que beaucoup d'autres insectes nuisibles aux habitations, se plaît surtout dans les endroits où on laisse sans y toucher pendant des périodes relativement longues, comme par exemple dans les livres rarement ouverts, les sous-habêtements, les greniers, etc. On devra donc, lorsqu'on s'aperçoit de sa présence, nettoyer soigneusement les chambres infestées, et faire suivre ce nettoyage d'un saupoudrage léger à la poudre insecticide de pyréthre fraîche ou de fluorure de sodium, dans les endroits où ces insectes sont le plus répandus. La poudre de pyréthre perd rapidement ses propriétés insecticides; on la renouvellera donc à intervalles jusqu'à ce que tous les insectes aient disparu. Le fluorure de sodium conserve ses propriétés indéfiniment, mais il faut l'employer avec prudence parce qu'il a des propriétés assez vénéneuses". (Insectes nuisibles aux habitations) de moyens de les combattre, par Arthur Gibson et C. R. Twinn, Ministère fédéral de l'Agriculture).

Gustave CHAGNON

Mon haut-parleur

Chaque membre a sa collection de fleurs ou d'insectes. Les uns ont planté toutes les fleurs de mai, dans des pots à la maison. D'autres élèvent des carabes, des nérophores, des cicindelles, des dytiques, etc., afin de les mieux connaître. Plusieurs collectionneurs ont été mis en conserve pour le musée du cercle. Des nids d'oiseaux sont étiquetés pour collection. Les naturalistes ont travaillé à la plantation de 75 arbres décoratifs dans la cour de l'école. Ils les ont arrosés avec soin tous les deux jours. Chacun avait le sien.

La Nature électrise même ceux qui ne sont pas de nos membres. Le Frère entomologiste nous a félicités. Les petits du cours préparatoire l'assailent de questions, tenant dans leurs mains soit un carabe, un dytique, coccinelle ou autre insecte. Ils en savent le nom.

— Qui vous a dit que cet insecte est utile? dit le Frère.

— C'est un naturaliste, répond le bambin.

Cercle Saint-François-Solano, C.J.N., Ecole Saint-François-Solano, Rosemont

A la Toussaint, 26 membres du cercle ont travaillé une magnifique exposition. Les murs de la salle de l'Ecole normale sont tapissés par près de 700 spécimens bien étiquetés.

RAPPELEZ-VOUS CES IMAGES

quand vous irez acheter de l'Aspirin pour calmer un mal de tête:

Ces verres expliquent pourquoi l'Aspirin enlève la douleur presque instantanément.



1. etez un comprimé 2. Dissolvé l'Aspirin dans de l'eau. En 1 seconde, il est dissout. On dit que c'est un des sédatifs les plus sûrs et les plus prompts qui soient.

Soulagement presque immédiat des maux de tête, de la névralgie, des douleurs du rhumatisme!

Voici un calmant vraiment rapide, qui soulage souvent en quelques minutes la névralgie ou un mal de tête lancinant. On dit que c'est un des sédatifs les plus sûrs et les plus prompts qui soient.

Nos gravures font voir pourquoi. Notez qu'un comprimé d'Aspirin commence à se dissoudre en 2 secondes après son contact avec l'humidité. Le même phénomène se produit dans l'estomac. Un comprimé d'Aspirin commence à se dissoudre presque dès son ingestion. Conséquemment, il peut avoir raison de la douleur presque instantanément.

Donc, pour calmer la douleur en quelques minutes, exigez l'Aspirin Bayer. L'Aspirin est la marque de la Cie Bayer, Ltee. Fabrication canadienne.

Moins de 1c le comprimé, dans la flacon "économique".

EXIGE LA "CROIX"!

AutOMNE: Etude des feuilles d'érables: Erable à sucre, érable rouge, érable à épis, érable noir, érable argenté, érable à Giguère.

EXCURSION: Cour du couvent de Lachine. Bord de la rue Saint-Joseph.

TRAVAIL: Etude détaillée de chaque feuille. Etude de chaque spécimen frais, puis étude comparée. Etude des détails dans la Flore du Frère Marie-Victorin.

DESSIN: Etude sur feuille d'herbier. Nous avons manipulé les feuilles, nous les avons bien regardées et confrontées, puis nous les avons dessinées.

Cercle de la Gai-Savoir, C.J.N., Académie Savaria, Lachine, près Montréal.

Notre collection d'insectes a débuté cette année. Comme notre musée n'est pas assez grand pour contenir les insectes, nous les conservons dans des boîtes séparées. L'entomologie est la branche qui progresse le plus. Près de 30 élèves travaillent à se monter une collection. Depuis mai, jusqu'à l'automne, pas un seul jour de congé ne passe sans qu'un groupe ou deux de collectionneurs parcourent la cam-

pagne sous la direction des Frères. Un grand nombre de papillons ont été capturés avec des filets. Malheur au papillon imprudent qui s'aventure sur le passage d'un jeune naturaliste, car en peu de temps il repose dans le vase de cyanure!

Cercle Arsène-Goyette, C.J.N., Frères du Sacré-Coeur, Ecole Laroque, Sherbrooke-Sud, Qué.

Les élèves du pensionnat ont surtout porté leur attention sur les feuilles de nos beaux arbres canadiens. Vingt-cinq de nos principaux essences forestières figurent avec honneur sur les cartons de toutes nos petites naturalistes du Cercle Saint-Raphaël. Maintenant nous les connaissons bien et surtout nous les aimons mieux.

Cercle Saint-Raphaël, C.J.N., Pensionnat des Ursulines, Roberval, Qué.

Avec mes propres ailes: 1929! Nos trois lots dans la vigne du Seigneur

2 août 1929! Joyeuse nouvelle. A nos 16 missionnaires rendus en Mandchourie la Congrégation de la Propagande confie un champ apostolique autonome. Son nom: territoire de Szepingkai, territoire détaché des vicariats apostoliques de Moukden et de Jéhou.

24 mai 1932! Moins de 3 ans après, Szepingkai devient à son tour vicariat apostolique.

2 avril 1937! Du nord au sud. De la Mandchourie aux Philippines. La Société accepte, comme deuxième territoire de Mission, une partie du diocèse de Zamboanga, au sud de l'île de Mindanao: la province de Davao.

18 mai 1937! Szepingkai détache de sa juridiction une partie de sa vigne et Lintung apparaît avec le titre de préfecture.

Les chefs

Szepingkai a toujours eu celui qui, à son départ en 1925, s'appela M. Lapière, devenant le 19 février 1930, Mgr Lapière, préfet apostolique, pour atteindre au 24 mai 1932 à la dignité de vicaire apostolique avec caractère épiscopal. Il était sacré le 4 août suivant à Montréal avec le titre d'évêque de Cardique.

Lintung a eu comme premier préfet Mgr Edgar Laroche, nommé par Rome le 25 juillet 1937. Par suite de son élection comme Supérieur général de la Société le 11 juillet 1938, il a dû se démettre de sa première fonction.

Le deuxième préfet apostolique de Lintung, élu le 31 mars 1939, est Mgr Emile Masse.

Davao a eu comme premier supérieur M. Clorice Rondeau, élu le 7 juin 1937. Son successeur est actuellement, depuis le 18 juillet 1938, M. Joseph Geoffroy, vicaire délégué.

Les soldats inconnus

Ce sont tous "les autres", dont le nom a été publié une fois dans les journaux, au jour du départ. Ils ont tous suivi leur carrière apostolique pour la seule gloire de Dieu. Ces jeunes apôtres, dont l'un a 16 ans de mission, ont commencé de bonne heure à crucifier leur cœur. Laisant de côté les larmes cachées et les renoncements intérieurs, perles précieuses recueillies seulement par leurs anges gardiens, parcourus les stations du chemin de croix commun à tous nos confrères:

Le départ. — Adieux à leurs parents, à leurs confrères de Pont-Viau, à leur pays, à leurs coutumes, à un genre de civilisation.

Les rigueurs du climat. — Froid de la Mandchourie, surtout en des églises non chauffées, chaleur tropicale des Philippines.

Soucis de tout ordre. — Embarras financiers, poursuites, soupçons, brigands, invasions, guerres, la prison même. Mais voyez-les tous ces sacrifiés dont quelques-uns portent des titres de docteur ou licencié en théologie en droit canonique, même des lettres ou des sciences sociales, voyez-les rire dans leurs chariots chinois ou à dos de carabao. Le sourire du missionnaire, engendré dans la souffrance, est le plus sincère comme le plus attachant. Aussi Dieu n'y résiste guère et féconde leurs travaux.

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

J'ai vingt ans et j'en suis fier! — 1921-1941 (suite)

Société Episcopale

Les trois réalisations de 1922

J'allais m'engager. Je fus aussi présentée à nos députés de l'Assemblée législative et agréée par eux le 6 mars 1922, grâce à la dextérité de M. le chanoine Gignac, de Québec. Le 22 avril, Pont-Viau fait irruption dans ma vie. Ce site enchanter, que la Providence et M. le chanoine Roch accaparent pour moi dans la solitude d'une presqu'île baignée par la rivière des Prairies, me fit littéralement oublier le cap Diamant, où pourtant j'avais reçu le "spiraculum vitae".

Le 16 octobre 1922, S. E. Mgr Pietro di Maria, le très doux et aimable représentant du Pape Pie XI, récemment élu, bénit la pierre angulaire du Séminaire Saint-François-Xavier.

L'ardent archevêque-coadjuteur de Québec, Mgr Paul-Eugène Roy, président du conseil d'administration, parla en des accents de feu, empreints d'une haute poésie religieuse: "... et ces flots rapides, en marche vers l'océan, symbole de la destinée du missionnaire, quel plus pressant appel pour l'apostolat lointain..."

Ce grand évènement mourait en février 1926, c'était la veille de son agonie, un testament spirituel qu'il aurait voulu signer de son sang (expression textuelle).

L'une des clauses recommande à son clergé "un zèle ardent pour toutes les œuvres de la Propagande de la Foi, spécialement pour celles de notre Société des Missions-Etrangères et de notre Séminaire Saint-François-Xavier."

Première entrée au Séminaire et sa bénédiction: 1924

2 septembre! 7 prêtres et 15 séminaristes inaugurent la vie en commun de notre Société.

7 septembre! Bénédiction du Séminaire par S. E. Mgr Pietro di Maria, S. E. Mgr Georges Gauthier, coadjuteur de Montréal, et M. le chanoine Roch prirent la parole.

Erection canonique et approbations pontificales

6 janvier 1925! L'Ordinaire du lieu, S. E. Mgr Georges Gauthier, signe l'érection canonique de notre Société et de notre Séminaire. Institut cléricale sans vœux, mais avec un serment.

25 juillet 1925! Bref laudatif de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Approbation des Constitutions pour 7 ans.

14 juin 1939! Renouvellement de l'approbation de Rome pour 10 ans.

Territoires de Missions et Départes

31 mars 1924! S. E. Mgr J.-M. Blois, M.E.P., vicaire apostolique de la Mandchourie méridionale, demande la collaboration de nos futurs "partants".

23 février 1925! Supplique de notre part adressée en ce sens à la Congrégation de la Propagande.

23 mars 1925! Réponse affirmative de Rome.

1er juin 1925! Première prestation de serments: 7 prêtres et 6 séminaristes.

11 septembre 1925! Départ de nos 3 premiers prêtres pour leur terre d'élection, la Mandchourie méridionale: MM. Ademar Lapière, Eugène Bérichon et Léo Lomme. Au mois d'octobre, ils atteignent leur but.

Avec mes propres ailes: 1929! Nos trois lots dans la vigne du Seigneur

2 août 1929! Joyeuse nouvelle. A nos 16 missionnaires rendus en Mandchourie la Congrégation de la Propagande confie un champ apostolique autonome. Son nom: territoire de Szepingkai, territoire détaché des vicariats apostoliques de Moukden et de Jéhou.

24 mai 1932! Moins de 3 ans après, Szepingkai devient à son tour vicariat apostolique.

2 avril 1937! Du nord au sud. De la Mandchourie aux Philippines. La Société accepte, comme deuxième territoire de Mission, une partie du diocèse de Zamboanga, au sud de l'île de Mindanao: la province de Davao.

18 mai 1937! Szepingkai détache de sa juridiction une partie de sa vigne et Lintung apparaît avec le titre de préfecture.

Les chefs

Szepingkai a toujours eu celui qui, à son départ en 1925, s'appela M. Lapière, devenant le 19 février 1930, Mgr Lapière, préfet apostolique, pour atteindre au 24 mai 1932 à la dignité de vicaire apostolique avec caractère épiscopal. Il était sacré le 4 août suivant à Montréal avec le titre d'évêque de Cardique.

Lintung a eu comme premier préfet Mgr Edgar Laroche, nommé par Rome le 25 juillet 1937. Par suite de son élection comme Supérieur général de la Société le 11 juillet 1938, il a dû se démettre de sa première fonction.

Le deuxième préfet apostolique de Lintung, élu le 31 mars 1939, est Mgr Emile Masse.

Davao a eu comme premier supérieur M. Clorice Rondeau, élu le 7 juin 1937. Son successeur est actuellement, depuis le 18 juillet 1938, M. Joseph Geoffroy, vicaire délégué.

Les soldats inconnus

Ce sont tous "les autres", dont le nom a été publié une fois dans les journaux, au jour du départ. Ils ont tous suivi leur carrière apostolique pour la seule gloire de Dieu. Ces jeunes apôtres, dont l'un a 16 ans de mission, ont commencé de bonne heure à crucifier leur cœur. Laisant de côté les larmes cachées et les renoncements intérieurs, perles précieuses recueillies seulement par leurs anges gardiens, parcourus les stations du chemin de croix commun à tous nos confrères:

Le départ. — Adieux à leurs parents, à leurs confrères de Pont-Viau, à leur pays, à leurs coutumes, à un genre de civilisation.

Les rigueurs du climat. — Froid de la Mandchourie, surtout en des églises non chauffées, chaleur tropicale des Philippines.

Soucis de tout ordre. — Embarras financiers, poursuites, soupçons, brigands, invasions, guerres, la prison même. Mais voyez-les tous ces sacrifiés dont quelques-uns portent des titres de docteur ou licencié en théologie en droit canonique, même des lettres ou des sciences sociales, voyez-les rire dans leurs chariots chinois ou à dos de carabao. Le sourire du missionnaire, engendré dans la souffrance, est le plus sincère comme le plus attachant. Aussi Dieu n'y résiste guère et féconde leurs travaux.

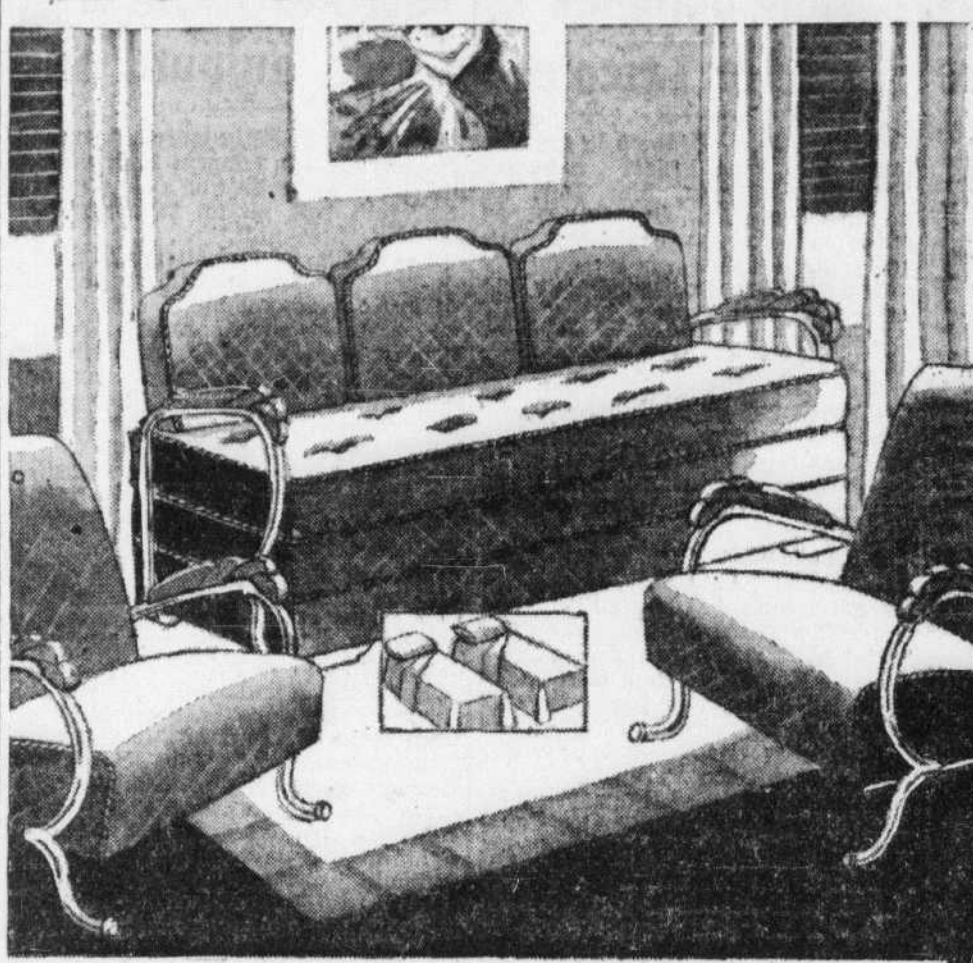
A maintes reprises la Sacrée Congrégation de la Propagande nous a fait savoir que les évêques des missions voisines nous ont adressé de chaleureuses félicitations à leur sujet.

Leur action apostolique ne s'exerce cependant pas de la même façon dans toutes nos missions.

Aux Philippines, nos missionnaires ont affaire à une population déjà en grande partie baptisée, mais qui, depuis plus de 40 ans, s'est vue privée de prêtres et se trouve aujourd'hui plongée dans une incroyable détresse spirituelle. On trouve là-bas de vieilles églises

DUPUIS

L'exclusivité du chrome



PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

74.00

Nous avons encore quelques mobiliers à cadre de métal chromé — Divan transformable en lits — coussins et matelas à ressorts recouverts de beau reps. Les deux fauteuils sont de même fini. Fabrication durable.

DEPOT 10%
Dépôt minimum: 5.00
Versement mensuel minimum: 5.00
Limite de temps maximum: 12 mois.

MEUBLES, LITS, SOMMIERS, MATELAS.

Albert Dupuis, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.
DUPUIS — quatrième étage.

Plateau 5151

qui peuvent remonter jusqu'à trois cents ans, et où les fidèles se réunissent en nombre le dimanche pour prier Dieu. Malheureusement, il ne s'y trouve aucun prêtre pour offrir l'auguste Sacrifice, le tabernacle est inhabité, le confessionnal délaissé, la Sainte Table déserte, les malades mourant sans sacrements... Quand nos missionnaires arrivèrent à Davao, il y avait quatre ans, pour y succéder aux Pères Jésuites, ils n'y trouveront que six ou sept prêtres, la plupart usés à la tâche, pour desservir une population de 200,000 catholiques, alors que dans le diocèse de Québec, par exemple, il y a 1,267 prêtres pour 540,427 fidèles, soit en moyenne un prêtre par 500 âmes.

Avant donc de s'attaquer aux 100,000 payens qui restent à convertir dans la province de Davao, confiée à notre Société, la tâche urgente de nos missionnaires consistait à ramener au bercail de l'Eglise la multitude des chrétiens déjà existants, pauvres brebis abandonnées de la maison d'Israël. Leur programme est de multiplier des centres d'enseignement pour lutter contre l'école neutre, d'organiser les œuvres d'action catholique, etc.

Mais l'œuvre capitale, celle qui répond aux désirs pressants du saint-Siège et au but premier de notre Société, œuvre pour laquelle il faudra avant longtemps mobiliser des ouvriers et des capitaux, c'est la formation intensive d'un clergé indigène.

M. Joseph Geoffroy, supérieur et vicaire délégué de Mgr l'Evêque de Zamboanga pour la région de Davao, s'est déjà mis à l'œuvre par l'inauguration d'une école préparatoire au petit séminaire.

b) Au Mandchoukouo, nos missionnaires accomplissent plutôt une œuvre de pénétration et de conquête au sein des masses payennes.

Quand en 1927, ils prirent possession du territoire qui forme l'actuel vicariat de Szepingkai, sur une population de trois millions et demi, ils n'y trouvèrent qu'une poignée de 1,500 chrétiens. On en compte aujourd'hui près de 15,000 (juin 1939). De son côté, la population chrétienne de la préfecture de Lintung s'élève à 8,706 actuellement. Ces chiffres parlent éloquentement.

Mais le langage des œuvres est à mon sens beaucoup plus significatif. Car ce qui importe avant tout, c'est l'implantation et la croissance progressive de l'Eglise indigène en pleine terre d'infidélité. Ici le triomphe est complet. Dès leur entrée en mission, nos prêtres se sont appliqués à faire éclore et à former des vocations sacerdotales. Le petit séminaire de Szepingkai et l'Ecole apostolique de Lintung, qui lui prépare quelques sujets, voilà des œuvres auxquelles nous tenons comme à la prunelle de nos yeux.

Aussi jugez de la joie de S. E. Mgr Lapière quand, il y a deux ans, il put envoyer ses sept premiers étudiants au Séminaire de théologie. Tout dernièrement nous apprenions avec une légitime fierté que ces jeunes séminaristes chinois, l'espoir de nos deux missions du Mandchoukouo, s'étaient classés parmi les meilleurs élèves du Grand Séminaire régional de Hsinking, capitale du Mandchoukouo.

(à suivre)

ceux qu'elle aime. Sincère et franche. Volonté faible, variable, faite pour céder et se laisser conduire. Pas d'esprit pratique jusqu'à présent. Elle n'a pas d'ordre; elle agit avec précipitation, elle est toujours trop pressée pour bien faire les choses. Un coté enfantin; les années l'ont laissée naïve et crédule. Le cœur, délicat et aimant, a besoin d'affection et de soutien.

Pasca. — Une très grande délicatesse d'esprit et de cœur. Elle est droite, franche, elle n'a jamais pratiqué ruses ou détours, et même pour se protéger, elle ne saurait mentir. La naïveté et l'ignorance de la vie sont visibles. D'une gentillesse, elle est tendre, généreuse et capable de beaucoup de dévouement. Bienveillante et crédule, elle croit les autres aussi bons et honnêtes qu'elle et elle est exposée à être trompée. La volonté ne manque pas d'une fermeté douce et persévérante, mais ce n'est pas une volonté forte. Elle a le courage des optimistes qui ne voient que le beau côté des gens et des choses. Elle

de bon sens et un esprit pratique qui se développera en l'exercant. Bonne, généreuse, enthousiaste, gentiment sentimentale, elle est aimante et dévouée. La volonté est précise, ferme, un peu autoritaire, mais sans dureté. Une sincérité et une droiture parfaites. Elle est naïve et crédule. La grande sensibilité est retenue et cachée autant que possible. Une obstination douce sert à des résistances muettes et constantes. Elle est portée à la rêverie, elle se crée des petits romans où elle est l'héroïne heureuse et aimée. Mais ce sont là des moments de récréation qui ne nuisent pas à une vie active, utile et bien-faisante. Beaucoup d'illusions sans cesse renouvelées après les désappointements inévitables.

France. — Intelligente et cultivée, c'est une femme très impressionnable, nerveuse, et qui semble vivre dans une inquiétude et une agitation perpétuelles. Elle est fine, curieuse et perspicace. Ses franchises sont rudes; de temps à autre, il faut qu'elle dise ce qu'elle pense, sans souci de blesser. Fièvre et susceptible. Pas pratique. Impulsive, ardente, autoritaire, elle a des emportements et des violences de langage qu'elle a sujet de regretter. Bonne et aimante, elle est ardente et un peu jalouse. Elle se confie et elle devine mieux les autres qu'elle ne se laisse connaître elle-même. Originalité, distinction et orgueil fier. Certaines timidités la paralysent, mais en général, elle a de l'assurance. Jean DESHAYES

Graphologie au "Devoir"

Adrien. — Elle est vive, fine, gentiment bavarde, d'une activité ardente qui s'accommoderait mal de l'inaction et de la routine. Bonne, généreuse, bienveillante, gaie et très optimiste, elle doit être une amie et une compagne charmantes. Sa loyauté et sa droiture sont très belles. Réserve, fièvre et timide, elle a besoin de se confier mais elle est empêchée par les trois dispositions que je viens d'énumérer. Quand, enfin, elle donne sa confiance, c'est entièrement, car elle n'a aucune défiance. L'humeur est très variable et un rien la monte aux nues ou la descend dans les ombres. Enthousiasme facile. Entraîné pour commencer les choses mais peu de persévérance pour les continuer. La volonté ne manque ni d'initiative, ni de fermeté, mais elle est influencée par ses manifestations. Elle est obstinée, doucement et mutuellement obstinée. Pas de vanité, une simplicité gracieuse et de la spontanéité. L'absence presque complète d'égoïsme et l'activité assurent un dévouement, peu exercé jusqu'à présent, mais que les nécessités développeront. Bien aimable, cette Louise!

Retine aux yeux bruns. — Imagination vive et délicate qui engendre la gaieté, la fantaisie et la rêverie à ses heures, car elle est remuante et active ordinairement. Cette imagination porte aux exagérations et nuit un peu à la sûreté du jugement: elle a des sympathies et des antipathies vives et pas toujours justifiées. Elle est bonne, généreuse, dévouée, enthousiaste, et pas sérieuse. L'orgueil et la vanité montent le bout de l'oreille, elle est assez contente d'elle-même et elle s'attend à ce que les autres le soient aussi et le lui disent. Désir de plaire accentué. L'humeur est très variable et un rien la change du rose au noir, un rien aussi la ramène à la normale. Très jeune, pas encore formée solidement par l'expérience et la réflexion. Quelques années la modifieront. Elle a un certain bon sens et une sincérité qui lui permettent de reconnaître ses erreurs de jugement. Très influencée par

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

"DEVOIR"

Samedi, 24 janvier 1942. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et à usage en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie

Adresse: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Tel. AMherst 1543

GEORGES PRINCE OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bureau au magasin L.-N. Messier 1490, ave Mont-Royal (est) - Montréal

Domicile: 181 boul. St-Joseph (est) Tel.: M.A. 5877